LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 272 ★ Quelques averses de pluie ou de neige. Max :4 (Détails page 10) Montréal, lundi 24 novembre 1986

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents
50 CENTS

Aquino limoge Enrile

Washington se range derrière la présidente

MANILLE (Reuter, AFP) — La présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, a révoqué hier le ministre de la Défense, M. Juan Ponce Enrile, qui l'avait aidée à prendre le pouvoir, mais qui aurait trempé dans un coup d'État avorté en fin de semaine. Mme Aquino a nommé un nouveau ministre de la Défense et a demandé à tout son cabinet de démissionner en affirmant qu'il falait repartir à zéro.

À Washington, le gouvernement américain a donné son appui « ferme et sans équivoque » au gouvernement de Mme Aquino et s'est félicité de la nomination d'un nouveau ministre de la Défense.

À l'issue d'un conseil des ministres de sept heures, Mme Aquino a demandé à tous les membres du gouvernement de démissionner et a limogé son ex-ministre de la Défense, Enrile, à la suite d'informations faisant état de mouvements de troupes dans la nuit de samedi à dimanche et après les rumeurs persistantes d'un coup d'État dans lequel il aurait été impliqué.

La décision la plus spectaculaire prise par « Cory » Aquino depuis son arrivée au pouvoir il y a 9 mois intervient après que le général Fidel Ramos, chef des Forces armées, eut annoncé son soutien inconditionnel au chef de l'État.

Ramos, désormais la seconde personnalité du gouvernement, où il conserve son poste de vice-président, a déclaré que l'armée ne devait obéir à aucun ordre n'émanant pas de lui-même ou de ses adjoints confirmés.

Dans un communiqué remis ultérieurement aux commandants des Forces armées, Ramos a indiqué que des éléments de l'armée avait participé à un complot de partisans de lex-président, M. Ferdinand Marcos, visant à reconvoquer l'Assemblée nationale et à déposer Mme Aquino. « Le coup d'État a été déjoué sans perte de vies humaines » a-t-il déclaré.

Enrile, qui a été remplacé par le général Rafael Ileto, ministre adjoint de la Défense, n'était pas présent au début du conseil des ministres, mais est arrivé un quart d'heure plus tard. Il a été vu pour la dernière

Voir page 8 : Aquino

Juan Ponce Enrile

Ici... les lecteurs sont légion

Photo Chantal Keyser

Même un dimanche, les enfants ne se sont pas plus ennuyés que les grands, hier, au Salon du livre.

La foule prend le Salon d'assaut

ROBERT LÉVESQUE

Les Montréalais ont attendu le beau temps, la liberté du dimanche, et le déneigement des rues, pour envahir le neuvième Salon du livre, à la place Bonaventure. Dès 11 h, hier, c'est par milliers que les visiteurs ont pris d'assaut les guichets du salon pour créer, deux jours et demi après son ouverture, les premiers embouteillages de liseurs, de fureteurs et de prévoyants qui achètent déjà le « Lévesque autographié » qu'on placera sous le sapin dans un mois.

En fait, de 11 h à 17 h l'affluence au Salon du livre était supérieure à l'ensemble des entrées depuis l'ouverture jeudi dernier. Si cela n'avait été le cas, si une tempête avait suivi l'autre, les dirigeants du Salon se seraient arrachés les cheveux puisque les trois permiers jours, au chapitre de la fréquentation, ont été décevants. « Nous avons eu nettement moins de monde que l'an dernier, dit le directeur général du salon, Thomas Déri, mais la journée de dimanche devrait nous aider à rattraper un peu les choses ». Une préposée à un des gros kiosques du salon parlait même de « soirées déprimantes », à propos de vendredi et samedi soirs. L'an dernier, 76,000 visiteurs avaient circulés place Bonaventure, et cette année on a fixé l'objectif à 80,000, un

Voir page 8 : Foule

L'OSM n'aura pas sa salle de concert

ANGÈLE DAGENAIS

Mme Lise Bacon annoncera vraisemblablement cette semaine que la salle de l'OSM ne sera pas construite et que le Musée d'art contemporain risque de connaître le même sort.

Les grandes institutions culturelles qui attendent depuis un an, avec impatience, que le ministre des Affaires culturelles matérialise enfin ou enterre somptueusement les dernières promesses péquistes en matière d'investissements culturels n'auront plus à languir bien longtemps.

LE DEVOIR a fait confirmer, au cabinet de Mme Bacon, qu'elle annoncera cette semaine ou, au plus tard, dans la semaine du 1er décembre, les projets qui concernent les Montréalais et, dans la deuxième quinzaine de décembre, les projets de Québec. Mme Bacon déposera un plan de développement des investissements culturels de son ministère couvrant une période de trois à cinq ans. Elle espère, en outre, annoncer avant Noël quelques bonnes nouvelles à l'industrie du cinéma, si ses discussions avec Flora MacDonald, ministre canadien des Communications, en ce qui regarde la mise en place d'une Cité du cinéma progressent au rythme qu'elle souhaite. Dans la cagnotte, il y aurait quelque chose comme $ 60 millions.

À Montréal, il est à peu près acquis que l'Orchestre symphonique de Montréal n'aura pas sa salle. Après les recommandations négatives du comité Goyer et les projets d'aménagement de la salle Wilfrid-Pelletier annoncés par la Société de la Place des arts, ce dossier ne semble plus prioritaire. La Place des arts n'a pas à obtenir autre chose que l'autorisation du gouvernement du Québec pour modifier substantiellement la salle Wilfrid-Pelletier en 1987, afin d'y loger plus fonctionnellement ses principaux locataires (dont, évidemment, l'OSM), puisqu'elle a son propre pouvoir d'emprunt.

Les $ 30 millions qu'avait promis l'ancien gouvernement à l'OSM ne semblent pas provenir de la même enveloppe que les $ 20 millions promis au Musée d'art contemporain, explique-t-on au cabinet de Mme Bacon. Les $ 30 millions auraient dû, en effet, être comptabilisés sur le service de la dette du Québec. Le nouveau gouvernement a bloqué la « carte de crédit » depuis un petit moment déjà, rappelle-t-on.

Le Musée d'art contemporain serait déjà en construction sur le terrain adjacent à la Place des arts, laisse-t-on entendre, si les principaux intéressés eux-mêmes n'avaient signalé d'urgence aux nouveaux élus, en décembre dernier, qu'ils n'étaient pas d'accord avec les plans de construction arrêtés par l'ancien gouvernement.

« Les $ 20 millions pour déplacer le Musée d'art contemporain sont acquis, affirme-t-on à Québec. » Le problème vient du fait que, si le Musée d'art contemporain veut s'installer

Voir page 8 : OSM

McGill ouvre un centre de recherche

Nouveau défi à la maladie d'Alzeimer

RENÉE ROWAN

L'Université McGill ouvrira, dès le mois de janvier, un centre de recherche sur le vieillissement dont un des principaux objectifs sera de coordonner et d'accélérer la recherche sur la maladie d'Alzeimer.

Tout en confirmant la nouvelle, le Dr Serge Gauthier, de l'Institut neurologique de Montréal, ne veut pas en dire davantage pour l'instant mais dresse le bilan des recherches accomplies à ce jour.

« On n'a pas à être gêné au Québec. Partout, ça bouge pour trouver un remède à cette terrible maladie ou encore mieux pour la prévenir ». À long terme, précise-t-il, l'idéal serait de détecter les gens qui sont le plus à risque et de les traiter préventivement par le régime alimentaire, des mesures environnementales et les médicaments.

L'autre possibilité, réelle mais plus éloignée, est d'implanter des cellules de remplacement dans le cerveau. « On y travaille », indique avec confiance le Dr Gauthier.

Il existe présentement quatre théories sur la cause de la maladie d'Alzeimer. Il se peut qu'il y ait une prédisposition héréditaire à cette maladie car son incidence parmi les membres de la famille du malade est plus élevée que la moyenne.

Une autre cause possible serait un virus à action lente qui est produit par le cerveau lui-même.

Par ailleurs, des dépôts d'aluminium ont été trouvés dans le cerveau de victimes de cette maladie dévastatrice lors de l'autopsie.

On a découvert que l'acétylcholine, une molécule que l'on retrouve dans le cerveau et qui sert à transférer l'information d'une cellule à l'autre, est raréfié chez les patients qui souffrent de cette maladie et que les cellules qui produisent cette substance chimique ont également été détruite. Un autre transmetteur, la sormatostatine, est également déficiente.

L'équipe de chercheurs de l'Institut neurologique a accueilli avec intérêt les résultats prometteurs du médicament THA — tétrahydroaminoacridine — parus dans une étude que vient de publier le *New*

Voir page 8 : Alzeimer

Québec identifie des micropolluants dans l'eau potable

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Plusieurs composés chimiques reconnus comme cancérigènes chez les animaux et quelques-uns chez l'homme sont présents dans l'eau potable des grandes villes du Québec.

Telle est la conclusion tirée M. Michel Larue, un ingénieur du ministère québécois de l'Environnement, dans un bilan interne daté d'octobre 1985, dressé à partir des résultats d'une série de prélèvements effectués en mai de la même année dans les eaux brutes et traitées de 17 villes du Québec dont Montréal. Les résultats cités par M. Larue sont confirmés par un autre rapport signé, quatre mois plus tôt, par M. François Messier, un spécialiste des laboratoires du ministère à Montréal.

Les « micropolluants » les plus fréquemment identifiés dans ces deux études internes appartiennent à deux grandes familles de toxiques, soit les hydrocarbures polyaromatiques (HPA) et les composés halogénés volatils (à base de chlore). Les HPA,

Voir page 8 : Québec

« Une étape historique », se réjouit le ministre

Quand l'Ontario légifère pour son « visage français »

ALBERT JUNEAU

« La population francophone de l'Ontario vient de franchir une étape historique de son évolution ». C'est en ces termes que le ministre délégué aux Affaires francophones de l'Ontario, M. Bernard Grandmaître, a présenté la nouvelle loi 8 qui oblige le gouvernement ontarien à offrir des services en français aux francophones de cette province.

Invité à prendre la parole lors d'un colloque sur l'Ontario français, qui s'est tenu samedi dans la ville de Québec, M. Grandmaître a précisé que cette loi était le résultat des revendications et des attentes des francophones. Le préambule de la loi précise que l'Assemblée législative reconnaît, « l'apport du patrimoine culturel de la population francophone » et désire le « sauvegarder pour les générations à venir. »

Adoptée la semaine dernière à l'unanimité par l'Assemblée législative ontarienne, la loi accorde aux francophones, habitant dans des régions désignées à cette fin, le droit d'employer le français pour communiquer avec un service gouvernemental. Sa mise en oeuvre s'échelonnera sur une période de trois ans.

La nouvelle législation ne s'applique pas toutefois aux municipalités et aux conseils locaux. Elle autorise néanmoins les muncipalités à adopter des règlements favorisant l'introduction de services bilingues.

La loi exige également la traduction en français des lois de caractère public et général actuellement en vigueur avant 1991. Après cette date, tout projet de loi de caractère public sera présenté et adopté dans les deux langues par l'Assemblée législative ontarienne.

Concernant les services en français, la loi stipule que « chacun a droit à l'emploi du français ... pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale ... ou tout autre bureau de l'organisme ou de l'institution ... désignés par les règlements ... et qui se trouve dans un région désignée. »

La loi prévoit la création d'un Office des Affaires francophones qui sera chargé spécifiquement de l'élaboration des politiques, la coordination, le contrôle et la surveillance des programmes gouvernementaux de prestation de services en français, les enquêtes sur les plaintes du public ... Sa direction est confiée au ministre des Affaires francophones.

Parallèlement, la loi crée une Commission des services en fran-

Voir page 8 : Ontario

AU SOMMAIRE

GAUGUIN À QUÉBEC ?
Après la « collection russe », le Musée de Québec pourrait recevoir en 88 la rétrospective de Paul Gauguin du musée d'Orsay. **Page 12**

POSTE RURALE PRIVATISÉE ?
Ottawa songe à privatiser ou à fermer 5,200 bureaux de poste **Page 3**

LE BILAN DE VANCOUVER
Commencée sur les doléances du premier ministre du Manitoba à propos des F-18, la conférence de Vancouver s'est achevée sur les lamentations de celui de la Colombie-Britannique relativement au bois d'oeuvre. **Page 2**

L'ALLIANCE SE FÂCHE
L'Alliance des professeurs de Montréal réagit violemment au pourvoi des protestants sur la clause Canada **Page 3**

PRESSIONS SUR REAGAN
Des proches du président Reagan réclament le départ de Shultz, Poindexter et Regan pour leurs réactions aux ventes d'armes à l'Iran. **Page 4**

LE GÉNÉRAL MANSON
Jocelyn Coulon brosse un portrait du nouveau chef d'état major des Forces armées canadiennes, le général Paul Manson. **Page 4**

1987, MOROSE
Si l'on en croit les experts, 1987 sera une année morose pour les titres boursiers des sociétés de services publics. **Page 9**

DU CHANGEMENT CHEZ O'KEEFE
C'est ce que promet le nouveau P.D.G. de la société Carling O'Keefe, M. Pierre Des Marais II, au sein de la direction actuelle si les résultats financiers ne s'améliorent pas après le printemps prochain. **Page 11**

COUPE GREY
Les Eskimos d'Edmonton feront face aux Tiger-Cats d'Hamilton dimanche prochain à Vancouver pour la coupe Grey. **Page 13**

Le silencieux

L'EXPRESSION « mettre sur les tablettes » est un contresens. Or, si l'usage fait la langue, ce barbarisme sera bientôt converti en canadianisme de « bon aloi ».

■

L'aloi est la proportion de métal précieux entrant dans un alliage. Pour nous, c'est l'alliage que l'on introduit dans le métal précieux.

■

Proverbe inédit : À figure de proue, derrière de poupe.

■

La femme gâte son intelligence à vouloir qu'elle rivalise avec celle des hommes.

— ALBERT BRIE

LOGIDISQUE

LE LOGICIEL QUE TOUS LES ENFANTS AIMENT

C.P. 485, Succ. Place d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3H3 (514) 842-5221 1-800-361-7633

1982 1987 5 ANS D'EXCELLENCE

La conférence des premiers ministres

La question du bois-d'oeuvre a fait perdre de vue les autres préoccupations

PIERRE APRIL

VANCOUVER (PC) — Les porte-parole de l'industrie du bois-d'oeuvre canadiens, particulièrement ceux de la Colombie-Britannique, fulminaient vendredi, après avoir appris que les gouvernements des provinces et le fédéral s'étaient entendus pour augmenter les droits de coupe de 15 % afin d'inciter les producteurs américains à abandonner leurs démarches judiciaires devant le département du Commerce des Etats-Unis.

Cette décision, qui n'a pas été unanime puisque le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, a refusé de l'endosser, est considérée comme un recul injustifié dans une cause que les producteurs canadiens, accusés de jouir de subventions par le biais de droits de coupe jugés dérisoires, étaient convaincus de gagner.

Le porte-parole du Conseil des industries forestières canadiennes, M. Adam Zimmerman a immédiatement envoyé un télégramme carabiné au premier ministre Brian Mulroney et à ses 10 homologues provinciaux dans lequel il s'élevait contre une décision prise sans aucune consultation avec l'industrie « alors que le gouvernement fédéral a effectué un virage de 180 degrés dans ce dossier ».

Le chef du gouvernement canadien a répliqué que son homologue de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, pensait qu'il s'agissait-là d'une excellente idée, donc M. Zimmerman n'a plus qu'à consulter son premier ministre s'il n'est pas content. « Je peux vous assurer, a lancé M. Mulroney à l'issue de la conférence, qu'en tant que premier ministre du Canada, je n'ai pas du tout l'intention de m'asseoir devant la porte de M. Zimmerman ou de quiconque pendant que l'économie de la Colombie-Britannique est menacée. »

Pour le premier ministre du Canada, il ne fait aucun doute que le projet d'accord représente un pas dans la bonne direction à l'avantage de l'ensemble du Canada et c'est tout ce qui compte pour l'instant.

M. Mulroney est allé jusqu'à suggérer que le premier ministre David Peterson s'était opposé à la tentative canadienne de négocier un accord favorable aux producteurs américains, parce que l'Ontario, de toute façon, ne produisait que 5 % du bois-d'oeuvre canadien, contre 65 % pour la Colombie-Britannique et près de 25 % pour le Québec, et que le bois de charpente ne pesait pas lourd dans l'économie ontarienne.

M. Mulroney n'a cependant pas relevé les arguments de M. Peterson qui considère cette décision comme une capitulation devant l'administrationet les industriels américains, qui pourrait bien constituer le début d'une escalade susceptible de toucher les exportations canadiennes des industries de l'acier, des produits agro-alimentaires, de la potasse, de l'électricité et même servir de prétexte pour remettre en cause le Pacte de l'automobile.

M. Peterson estime que le gouvernement canadien est allé un peu vite, qu'il a cédé trop rapidement parce qu'il y avait bien d'autres procédures, dont les négociations en cours sur le libre-échange, pour arriver à une entente raisonnable.

Tous ces arguments, par contre, ne pesait pas très lourd dans la balance de la délégation fédérale. Celle-ci était intéressée davantage à donner l'impression que la Conférence annuelle des premiers ministres de Vancouver, amorcée sur une note négative avec l'intervention larmoyante du premier ministre manitobain Howard Pawley contre l'octroi du contrat d'entretien des CF-18 à Canadair de Montréal, pouvait se terminer sur une une note plus positive, même si effectivement rien n'est réglé dans le contentieux du bois-d'oeuvre qui oppose le Canada aux Américains.

L'accord n'en est pas un, tant que le secrétaire américain au Commerce, M. Malcolm Baldridge, n'aura pas été capable de convaincre les porte-parole de l'industrie du bois-d'oeuvre des Etats-Unis qu'il est préférable d'abandonner les procédures judiciaires pour obtenir justice et d'accepter que les producteurs canadiens paient des droits de coupe majorés de 15 %.

C'est l'ambassadeur du Canada à Washington, Allan Gotlieb, qui a replacé dans son véritable contexte, ce que le gouvernement Mulroney aurait voulu voir comme une belle réussite politique.

« Nous n'avons aucune garantie que çà va mercher sinon la promesse du secrétaire au commerce Baldridge qu'il allait essayer », a laissé tomber M. Gotlieb sous l'oeil surpris de la ministre du Commerce international, Mme Pat Carney, à qui les participants fédéraux à la Conférence des premiers ministres avaient confier la tâche de vendre le bien-fondé de la proposition.

Toute cette question du bois d'oeuvre, qui a hanté les corridors et les discussions de coulisse pendant les deux jours de la Conférence des premiers ministres a fait perdre de vue les principales préoccupations.

Le débat sur l'état des relations fédérales-provinciales n'a rien soulevé de plus que les critiques acerbes du premier ministre manitobain contre un contrat accordé au Québec.

Les discussions musclées qui devaient caractériser le débat sur les politiques de développement économique régional n'ont rien apporté de concret, sinon que l'Est et l'Ouest en ont contre les provinces centrales trop prospères à leur goût.

Le débat sur les accords fiscaux, la péréquation, n'a pas eu lieu. Celui sur l'égalité des chances pour les femmes a définitivement été ignoré. A tel point que pendant les discussions, vendredi matin, à la suite d'un discours du premier ministre Mulroney rempli de simple voeux pieux, les gens se promenaient dans les corridors attenants à la grande salle des conférences en devisant sur les chances d'en arriver à un accord sur la question du bois-d'oeuvre.

La délégation fédérale, accusée de tous les maux, à qui on promettait des leçons sévères, avait trouvé le moyen de faire oublier qu'il y a encore de graves disparités économiques au Canada, qu'il y a beaucoup à faire encore et empêché que le mécontentement soit le seul souvenir de cette conférence annuelle. La question du bois-d'oeuvre allait faire l'unanimité.

Avec le nouveau Code de la route, la totalité des amendes ira aux municipalités

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC)— Les municipalités trouveront profit à augmenter la surveillance routière sur leur territoire, après l'entrée en vigueur du nouveau Code de la route que le gouvernement s'apprête à adopter.

Pour inciter les municipalités à exercer une surveillance accrue, le gouvernement leur permettra de conserver la totalité de toutes les amendes imposées par leurs policiers, a expliqué son parrain le ministre des Transports Marc-Yvan Côté.

Le nouveau Code, qui a été déposé en Chambre et qui doit être adopté avant les vacances de Noël, vise un double but: simplifier la législation pour rendre son application plus facile et réduire les dépenses gouvernementales par de nouvelles mesures propres à diminuer le nombre d'accidents et de victimes de la route. Par exemple, les amendes ont été doublées.

L'obligation de porter la ceinture est renforcée et étendue à toute personne de cinq ans et plus même si elle est assise sur la banquettte arrière. Les exemptions de porter la ceinture seront abolies, sauf celles accordées pour raisons médicales.

Les personnes jouissant d'une exemption médicale devront porter sur elles le document signé par le médecin. Les contrevenants sont passibles d'une amende de $200 à $300 et peuvent perdre jusqu'à deux points de démérite.

Les cyclistes seront désormais soumis aux mêmes règles que les autres véhicules routiers, aux mêmes infractions et aux mêmes amendes, mais leur droit de circuler sera mieux protégé. Des amendes de $30 à $60 sont prévues pour un cycliste qui transporte une personne sur sa bicyclette à moins que celle-ci ne soit munie d'un siège à cet effet.

Un citoyen qui a perdu son permis de conduire parce qu'il a perdu 12 points de démérite pourra difficilement obtenir un permis restreint.

Seuls les juges de la Cour des sessions de la paix et de la Cour provinciale pourront émettre des ordonnances pour émettre un permis restreint.

Les catégories de véhicules soumis à la vérification mécanique sont augmentées et comprennent désormais: les véhicules utilisés pour l'enseignement par les écoles de conduite; les véhicules d'urgence, les taxis, les autobus, les minibus, les véhicules modifiés afin de pouvoir utiliser un carburant autre que celui prévu par son fabricant; les véhicules servant au transport; ceux désignés par un agent de la paix qui a des raisons de croire qu'ils constituent un danger ainsi que ceux dont le ministère des Transport ordonne la vérification.

Il est prévu que le gouvernement pourra étendre la vérification obligatoire à tous les véhicules commerciaux par un simple règlement. L'immatriculation d'un véhicule pourra être suspendue ou non-renouvelée si le propriétaire du véhicule ne se présente pas à une convocation de vérification mécanique obligatoire.

La Régie pourra exiger qu'une personne âgée de 70 ans et plus se soumette à un examen médical ou optométrique.

Des amendes de $30 à $60 sont prévues pour les piétons qui traversent une rue sur un feu rouge ou qui se tiennent dans la rue pour « faire du pouce ».

Il est défendu de consommer de l'alcool dans un véhicule routier et un conducteur qui ne se conforme pas est passible d'une amende allant jusqu'à $600 tandis qu'un passager est passible d'une amende s'élevant jusqu'à $300.

Le Code maintient la défense de vendre un détecteur de radar de vitesse et d'en installer un dans un véhicule routier. L'amende prévue pour les contrevenants peut s'élever jusqu'à $300.

Broadbent mise sur le Québec

(PC) — La popularité du NPD au Québec n'est pas seulement un éclair dans un ciel bleu, mais plutôt un mouvement en progression durable, favorisé par le départ de Pierre Trudeau et René Lévesque, les deux grands hommes politiques qui ont mobilisé l'électorat québécois pendant près de vingt ans.

C'est l'analyse qu'a faite au cours du week-end le chef du Nouveau Parti démocratique du Canada, M. Ed Broadbent à la suite d'une téléconférence à l'Université de Montréal.

M. Broadbent croit également que l'échec de Brian Mulroney à remplir les exigences des électeurs canadiens est également un autre facteur important expliquant la remontée de son parti dans les sondages, tant au niveau provinvial que fédéral.

« M. Mulroney a échoué en montrant son parti-pris pour les riches et en oubliant la classe moyenne et défavorisée », a déclaré M. Broadbent.

Le départ de MM. Lévesque et Trudeau a ouvert la porte aux autres partis. Maintenant les Québécois considèrent le NPD comme une alternative valable, a-t-il ajouté.

M. Broadbent a refusé par contre d'aborder la question du leadership de John Turner. M. Broadbent a simplement dit que son rôle était de critiquer le gouvernement et non de s'immiscer dans la politique interne du Parti libéral.

Un sondage récent place M. Broadbent devant John Turner et le premier ministre Brian Mulroney en terme de popularité auprès de l'électorat canadien.

M. Broadbent a également mentionné que la victoire de l'équipe de Jean Doré à la mairie de Montréal était perçue de façon très positive chez les membres du NPD.

LE PATRIMOINE

Avec 1½ % de leur budget

Nos institutions ne peuvent pas acheter

ALAIN DUHAMEL

Les établissements du patrimoine, au Canada, consacrent à peine 1½ % de leur budget de fonctionnement à l'acquisition d'oeuvres d'art et autres objets.

Dans 1,260 établissements, dont les budgets annuels de fonctionnement font $453 millions, les budgets d'acquisition représentent au total $6.7 millions.

Dans 606 autres établissements, les budgets d'investissement, totalisant $106 millions, comprenaient des dépenses d'acquisition de $3.8 millions, à peine 3.5 % des sommes investies.

Ces données proviennent d'une enquête de Statistique Canada sur les établissements du patrimoine durant l'année financière 1983-84. Elle porte sur 1,980 établissements du patrimoine, c'est-à-dire, dans le jargon propre à cette agence du gouvernement canadien, les musées, les centres d'archives, les parcs naturels et les zones de conservation, les lieux, bâtiments, parcs ou centres communautaires d'intérêt historique, les centres d'exposition, les planétariums, les observatoires, les aquariums, les jardins zoologiques et les jardins botaniques.

Les établissements du patrimoine ont reçu plus de 82 millions de visites, un million de plus que l'année précédente.

La portion congrue réservée aux acquisitions n'est sans doute pas étrangère à la modestie des contributions des entreprises et des mécènes aux établissements. Les établissements ont touché des revenus de fonctionnement de $496.7 millions donbt les trois quarts provenanient de sources gouvernementales. Les recettes d'exploitation (droits d'entrée, vente de souvenir, etc.) représentaient 16.9 % des revenus tandis que les contributions privées comptaient pour 4.5 %. Dans les établissements qui ont touché des revenus de capital (494.5 millions), les contributions privées comptaient pour près de 10 % des revenus.

Dans le calcul des revenus des établissements, le relevé de Statistique Canada ne fait pas de mention spécifique des dons d'oeuvres d'art pour lesquels les donateurs ont réclamé une attestation des biens culturels aux fins de l'impôt sur le revenu. Le rapport de la Commission d'examen des exportations de biens culturels pour cette année-là fait état 411 demandes dont 369 avaient trait à des dons et 42 à des ventes. La Commission évaluait à $20.5 millions la valeur marchande globale des dons et à $1.5 million celle des biens vendus.

Les deux tiers des dépenses vont à la rémunération des 15,000 employés (9,500 à plein temps, le reste à temps partiel) des établissements. Le personnel se double de l'appport des 18,000 bénévoles. Statistique Canada évalue lew travail des bénévoles à l'équivalent de 1,015 employés à plein temps.

La plupart des bénévoles travaillaient dans des musées d'intérêt local, lesquels comptent pour environ 30 % des établissements du patrimoine au Canada.

Histoire et toponymie — Il existe un moyen facile d'aborder l'histoire régionale. Il suffit de parcourir un itinéraire toponymique de la qualité de celui que nous propose la Commission de toponymie pour les régions des rivières Saint-Maurice et des Outaouais.

L'itinéraire toponymique de la Mauricie à l'Outaouais, publié dans la collection des études et recherches toponymiques (no 11) donne les principaux noms des lieux, les origines, la signification et, le cas échéant, des anecdotes.

Par exemple, les Français ont déjà nommé la rivière Des Outaouais la rivière des Algonquins; ces derniers appelaient le mÊême cours d'eau la rivière des Français pusiqu'elle menait à l'archipel d'Hochelaga où se trouvaient des établissements français.

La bibliothèque Saint-Sulpice — Le ministère des Affaires culturelles vient de publier un intéressant ouvrage de M. Jean-René Lassonde, bibliothécaire de référence, sur la biliothèque Saint-Sulpice qui allait devenir, en 1967, la Biliothèque nationale.

La biliothèque Saint-Sulpice 1910-1931 (358 pages, en vente au prix de $5 à la Biliothèque nationale) souligne une contribution majeure des Messieurs de Saint-Sulpice à la vie culturelle montréalaise.

La biliothèque Saint-Sulpice loge dans l'un des immeubles de style Beaux-Arts les plus remarquables de la ville, réalisé selon les plans de l'architecte Eugène Payette.

LE DEVOIR s'associe au Salon du livre de Montréal

du 20 au 25 novembre à Place Bonaventure

notre journaliste littéraire

Monsieur JEAN ROYER anime

ÉCRIVAINS SUR PAROLE

des entretiens en public avec 12 écrivains invités
tous les soirs à 20h00 sur la scène centrale

PROGRAMME:

Le samedi 22 novembre:
La poésie malgré nous
avec Madeleine Gagnon et Pierre Nepveu.

Le dimanche 23 novembre:
Les nouveaux romanciers
avec
Marie José Thériault, Robert Baillie, Nicole Houde, Daniel Gagnon.

Le lundi 24 novembre:
Se raconter entre nous
avec Alice Parizeau et Émile Ollivier.

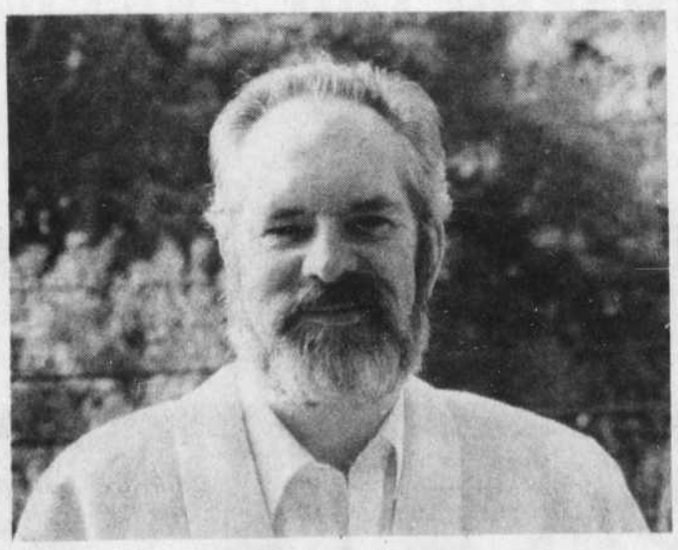

M. Jean Royer,
journaliste littéraire au Devoir.

À ne pas manquer: Le Devoir distribuera gratuitement son cahier spécial sur le Salon du livre de Montréal au Salon même du 20 au 25 novembre au kiosque de Boréal, #377

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages

Provincial

Tirage du **86-11-21**

NUMÉROS	LOTS
2362315	500 000$
362315	50 000$
62315	1 000$
2315	100$
315	25$
15	10$

6/36 Tirage du **86-11-21**

1 13 15 22 24 25 no complémentaire **34**

GAGNANTS		LOTS
6/6	**0**	**592 649,00$**
5/6+	**4**	**13 127,20$**
5/6	**111**	**591,30$**
4/6	**4 146**	**58,50$**

Mise-tôt
1 8 11 27

GAGNANTS	LOT
243	**205,70$**

Ventes totales: **1 471 598,00$**

Prochain gros lot 887 000,00$ approx.

La Quotidienne

Semaine du: **86-11-17**

	3	4
LUNDI	**479**	**9509**
MARDI	**381**	**6662**
MERCREDI	**145**	**0098**
JEUDI	**789**	**3194**
VENDREDI	**849**	**5762**
SAMEDI	**214**	**8227**

La Mini

Tirage du **86-11-21**

NUMÉROS	LOTS
870580	50 000 $
70580	5 000 $
0580	250 $
580	25 $
80	5 $
87058■	1 000 $
8705■	100 $
870■	10 $

INTER

Tirage du **86-11-21**

NUMÉROS	LOTS
348269	250 000$
48269	2 500$
8269	250$
269	50$
69	10$

Numéros non-décomposables
842805 377006 873216
25 000$

Numéros mobiles

18890	**5728**	**236**
2 500$	250$	50$

Lotto 649

Tirage du 86-11-22

5 13 18 32 34 39 no complémentaire **21**

Prochain tirage: 86-11-26

Gros lot (approx.):
1 500 000,00 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	**1**	**3 816 495,40 $**
5/6+	**11**	**77 507,50 $**
5/6	**298**	**2 187,80 $**
4/6	**16 984**	**73,50 $**
3/6	**314 250**	**10,00 $**

Ventes totales: **18 128 204,00 $**

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Super Loto

Tirage du **86-11-23**

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1998092	1 000 000 $	**2671783**	1 000 000 $
998092	100 000 $	**671783**	100 000 $
98092	5 000 $	**71783**	5 000 $
8092	250 $	**1783**	250 $
092	50 $	**783**	50 $
92	10 $	**83**	10 $

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.
Diffusion des tirages: 20 h 27 à Radio-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Drapeau à l'UNESCO ?

M. Jean Drapeau serait nommé ambassadeur spécial auprès de l'UNESCO à Paris au début du mois de décembre.

C'est du moins ce qu'annonçait le quotidien *Le Soleil* dans son édition de samedi. La nomination de l'ex-maire de Montréal s'inscrirait dans le cadre d'un remaniement de quelques autres postes diplomatiques qui serait rendu public au mois de décembre par le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney.

Selon le quotidien québécois, M. Drapeau se serait montré fort intéressé par la proposition de M. Mulroney, proposition qui lui aurait été réitérée au cours des derniers jours, précise-t-on. Il aurait néanmoins demandé quelques jours de réflexion avant de donner sa réponse.

Au cours de ses 32 années de politique active et notamment lors de la préparation de l'Exposition universelle de 1967 et des Jeux olympiques de Montréal de 1976, M. Drapeau a multiplié les contacts à l'étranger.

L'UNESCO est l'organisme des Nations unies responsable de l'éducation, de la science et de la culture.

Il a été impossible, hier, de rejoindre M. Drapeau, absent de sa résidence de Montréal, pour confirmer ou infirmer la rumeur de son éventuelle nomination.

Les commissions scolaires protestantes sont « des instruments d'assimilation »

L'Alliance des professeurs de Montréal

PIERRE CAYOUETTE

En lançant devant les tribunaux l'assaut final contre la clause Canada, les commissions scolaires anglo-protestantes démontrent « qu'elles ne sont pas des institutions d'enseignement, mais bel et bien des instruments politiques d'assimilation à la minorité anglophone du Québec ».

C'est ce qu'a déclaré hier Mme Lorraine Pagé, présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal. Mme Pagé réagissait au dépôt en Cour supérieure, jeudi dernier, par la Commission scolaire du Lakeshore, la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal et l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, d'une requête en jugement déclaratoire visant à faire annuler les règles établies par le gouvernement du Québec pour l'application de la clause Canada.

Ces règles ont été adoptées à la suite du jugement de la Cour suprême en 1984.

L'offensive lancée par les commissions scolaires protestantes vise à permettre aux élèves « illégaux », non couverts par la loi d'amnistie (loi 58) de juin dernier, de fréquenter l'école anglaise.

L'Alliance des professeurs de Montréal accuse les commissions scolaires protestantes d'avoir menti « de manière éhontée » au ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, en lui promettant de cesser toutes démarches devant les tribunaux s'il amnistiait inconditionnellement les élèves qui fréquentaient illégalement les écoles anglaises. « À présent qu'elles s'adressent aux tribunaux dans le but de contester les mesures d'application de la Charte de la langue française et d'élargir la portée de la loi d'amnistie, les commissions scolaires protestantes font la preuve de leur fourberie et de leur acharnement à combattre le français au Québec », estime le syndicat.

Comme le rappelait LE DEVOIR, cette nouvelle offensive protestante se préparait depuis longtemps. À la Commission scolaire de Lakeshore, on avait mandaté des avocats à ce sujet dès 1984, soit peu après le jugement de la Cour suprême du Canada. L'adoption de la loi d'amnistie en juin dernier a fourni matière à la commission scolaire pour justifier son intérêt suffisant au dépôt d'une requête en Cour supérieure.

Mme Pagé s'insurge par ailleurs contre l'attitude du M. Ryan dans ce dossier. Il s'est, à ses yeux, littéralement laissé berner en respectant l'engagement verbal des commissions scolaires protestantes. Les dirigeants protestants avaient formulé l'engagement de ne plus récidiver devant les tribunaux, après avoir remporté la bataille contre la clause Québec en 1984 et après avoir obtenu au printemps dernier l'aministie des illégaux.

La présidente somme M. Ryan de « mettre au pas les commissions scolaires protestantes ». Elle rappelle que l'Alliance des professeurs de Montréal avait mis en garde le ministre, au printemps dernier, d'assortir la loi d'amnistie de mesures assurant « le respect et la primauté de la langue nationale ». Ce dont le ministre a fait fi.

Le comportement du ministre, estime l'Alliance des professeurs, s'inscrit dans l'attitude de laxisme et de faiblesse dont fait preuve le gouvernement Bourassa en matière linguistique. « Tout cela prend place dans l'entreprise de démolition de la loi 101 amorcée par le gouvernement », accuse le syndicat.

Par ailleurs, le fait qu'il n'y ait aucun parent requérant démontre, aux yeux de l'Alliance des professeurs, le caractère anachronique et « l'hypocrisie institutionnalisée » que représente le maintien des commissions scolaires confessionnelles. L'Alliance somme une fois de plus le ministère de l'Éducation de liquider « ces structurex sclérosées ». Ce sont ces structures vieillottes qui permettent une fois de plus, estime l'Alliance, de porter une cause politique devant les tribunaux.

Photo CP

Des représentants de tous les partis politiques du Canada ont assisté aux funérailles de M. Don Jamieson à l'église presbytérienne St. Andrews, à Saint-Jean, Terre-Neuve.

La commission jeunesse du PLQ se préoccupe plus d'éducation que de la loi 101

VICTORIAVILLE (PC) — C'est par une faible majorité d'une voix (34 à 33) que les conseillers de la Commission jeunesse du parti Libéral du Québec ont voté pour l'émission des bons d'étude aux familles québécoises telle que préconisée dans le rapport Gobeil.

Malgré le débat tumultueux qui s'engage présentement sur la loi 101, c'est plutôt le secteur de l'éducation qui a retenu particulièrement l'attention des quelques 150 congressistes de la Commission jeunesse du PLQ réunis à Victoriaville, au cours du week-end, pour le premier congrès provincial des directions régionales.

Le principal débat de la fin de semaine a porté sur le vote d'une résolution apportée par les délégations des Bois-Francs, Mauricie et Drummondville demandant le rejet des bourses d'étude.

Selon le représentant officiel du groupe opposé à cette réforme, cette forme de subvention aurait pour effet de favoriser l'école privée au détriment de l'école publique, dont tous les jeunes libéraux sont unanimes à reconnaître la piètre qualité de son enseignement.

Invité à expliquer cette recommandation, le président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, a expliqué que cette formule pourrait encourager l'esprit de compétition entre les écoles, et ainsi améliorer la qualité de l'enseignement offert.

« Si on octroyait directement aux parents le montant que l'éducation coûte par étudiant, je suis sûr qu'un bon nombre d'entre eux choisiraient d'améliorer l'école de leur quartier avant d'envoyer leurs enfants plus loin. », a déclaré le grand argentier du gouvernement québécois.

Dans son discours de clôture, le président de la Commission jeunesse du PLQ, M. Pietro Perrino, a donné le soutien inconditionnel de ses membres au ministre Pierre Paradis pour l'abolition du permis de travail dans le domaine de la construction.

« Quand un jeune sort de l'école, il doit pouvoir travailler. Ça me surprendrait beaucoup de voir des pères de famille faire la grève dans le domaine de la construction pour empêcher leur fils de travailler », a déclaré M. Perrino.

Le président de la commission jeunesse a tenu à également à remercier le gouvernement libéral pour le respect de son engagement électoral de geler les frais de scolarité des études supérieures.

Les dossiers prioritaires de la Commission jeunesse du PLQ sont maintenant les modifications attendues depuis fort longtemps du ministre Paradis dans le programme de l'assistance-sociale, ainsi que la réalisation par le gouvernement Bourassa d'un Conseil permanent de la jeunesse à Québec et une Société d'investissement jeunesse.

Quant à loi 101, elle a été complètement ignorée par M. Perrino. Les jeunes libéraux appuient sans réserve le gouvernement québécois dans ses modifications q'ils désirent apporter à la loi sur la langue.

Si personne n'a osé parler de la loi 101 au cours du week-end à Victoriaville, un invité surprise arrivé aux petites heures du matin dans la région des Bois-Francs en provenance de la conférence fédérale-provinciale de Vancouver, le premier ministre Robert Bourassa a quant à lui axé son bref exposé sur les critiques soulevées dans le public par les réformes souhaitées par son gouvernement sur l'application du bilinguisme au Québec.

« Les réformes qu'on veut apporter à loi 101 sont moins importantes que celles que le parti Québécois a apporté à sa propre loi en 1983. Ils ont même torturé la loi 101 avec la venue de Hyundai en 1987, pour essayer de gagner les élections du 2 décembre dernier », a déclaré le premier ministre du Québec.

Ne dérogeant pas de sa ligne de conduite habituelle dans ce dossier avant que la Cour d'appel se soit prononcée sur ls constitutionnalité de la loi 101, M. Bourassa a refusé une fois de plus d'émettre des détails précis sur les intentions du gouvernement dans le dossier de la langue, mais il a tenu à rappeler aux jeunes libéraux que les services unilingues anglophones continueront toujours d'être poursuivis devant la justice par le gouvernement québécois.

Pour les services en anglais dans le domaine social, le premier ministre a rappelé les efforts déployés récemment par le premier ministre ontarien David Peterson pour les franco-ontariens, afin justifier une telle initiative jugée comme une action minimale au Québec par le chef du PLQ.

« C'est difficille à prendre pour la grande humilité du parti Québécois, que c'est le PLQ qui a instauré le français comme la langue officielle au Québec », a lancé le premier ministre Bourassa en remontant à la célèbre loi 22 votée par le gouvernement libéral au début des années 1970.

Quant à la réforme de l'aide sociale qui tarde à venir, le premier minitre libéral a déclaré que des mesures intermédiaires pourraient être appliquées avant un règlement global. Une de ces mesures pourrait être la parité des prestations de bien-être social pour les moins de 30 ans.

Ottawa voudrait fermer ou privatiser 5,200 bureaux de poste ruraux

OTTAWA (PC) — Dans des centaines de petites municipalités rurales du pays, le bureau de poste sera fermé et les boîtes aux lettes qu'on est habitué de voir disparaîtront du long de milliers de routes secondaires, si le plan de redressement de Postes Canada est adopté tel que projeté par le gouvernement fédéral.

Après les premières manchettes concernant plus particulièrement l'augmentation des tarifs postaux prévus dans ce plan (le coût du timbre pour une lettre de première classe grimpera à 40 cents d'ici 1991), l'attention est maintenant attirée par les compressions importantes qu'on propose de faire dans le service postal rural.

Tel qu'il est présentement prévu, le programme de redressement impliquerait un remaniement total du réseau rural de Postes Canada qui compte 5,200 bureaux de postes ruraux et 5,000 parcours de distribution rurale du courrier:

■ le fonctionnement des 3,500 plus importants bureaux de poste ruraux sera confié, selon le principe de la sous-traitance, à l'entreprise privée qui pourra mettre à pied le personnel qui y oeuvre déjà ou l'embaucher à des salaires inférieures à ce qui se paie actuellement;

■ plusieurs des autres 1,700 bureaux ruraux devraient être fermés (où il en existe deux dans un rayon de 5 milles, l'un des deux serait fermé pour être remplacé par un « mini-parc paysager » de boîtes postales regroupées);

■ où cela est possible, dans les localités où le bureau de postes serait fermé, des commerçants locaux prendraient la relève pour la vente des timbres;

■ tous ceux qui reçoivent leur courrier dans la boîte aux lettres installée devant chez eux, le long de la route, perdraient le service du courrier s'ils résident à moins de 4 kilomètres d'une route principale (leur courrier leur serait livré à l'intersection de deux routes principales où on installerait un système de boîtes postales regroupées);

■ les petits distributeurs postaux ruraux seraient éliminés et remplacés par des entreprises plus grosses chargées de distribuer le courrier aux nouveaux systèmes regroupés installés aux intersections principales;

■ ceux qui demeurent en bordure des routes principales bénéficieraient de la distribution quotidienne du courrier dans leur boîte installée le long du chemin;

■ ceux qui demeurent à plus de 4 kilomètres d'une route principale pourraient jouir, eux aussi, du service quotidien dans leur boîte installée au bord de la route à la condition expresse qu'il y ait au moins deux consommateurs par kilomètre de route à parcourir;

■ des ententes spéciales pourraient être faites en ce qui concerne la distribution du courrier à des centres d'accueil pour personnes âgées ou pour ce qui est des personnes handicapées, mais Postes Canada n'en a pas encore fourni les détails.

Toutes ces propositions n'ont pas l'heur de plaire à bien des gens. « Fondamentalement, ils sont en train d'envoyer au diable toute la population rurale du pays », déclare M. Lloyd Johnson, président de l'Association canadienne des maîtres de postes et adjoints qui regroupe 9,400 membres.

« Le seul espoir que j'entretiens, ajoute M. Johnson, c'est de pouvoir en faire une question d'importance lors des prochaines élections. Autrement, le service postal rural tel que nous l'avons connu au Canada disparaîtra à jamais. Je n'ai jamais rien vu d'aussi stupide. »

Chez les députés aussi, les critiques vont bon train. « C'est la ruine de la livraison du courrier en milieu rural; cela va contre tout bon entendement », soutient le député terre-neuvien George Baker, critique du Parti libéral pour Postes Canada.

Lui aussi critique pour son parti en ce qui concerne le service des postes, le député néo-démocrate Cyril Keeper pose la question suivante au sujet du président de Postes Canada, M. Donald Lander: « Réalise-t-il bien ce que cela a comme conséquences pour le Canada rural? »

Témoignant la semaine dernière devant une commission parlementaire, le président Lander a promis que les résidents appelés à perdre le service du courrier seraient avisés 90 jours à l'avance.

Cette commission parlementaire étudie le programme controversé de redressement annoncé pour Postes Canada.

Le ministre Michel Côté, responsable de la société de la Couronne devant le Parlement, affirme pour sa part ne pas s'attendre à ce que l'étude de la commission parlementaire, formée de députés venant des trois partis siégeant à la Chambre des communes, modifie quoi que ce soit dans le désir du gouvernement d'aller de l'avant avec le plan de redressement.

Les classes populaires se font spolier », dit Pepin au congrès du MS

QUÉBEC (PC) — Les Québécois sont en train de se laisser endormir par le discours libéral sur la privatisation, a soutenu hier le syndicaliste Marcel Pepin, un des fondateurs du Mouvement socialiste, au congrès de cet organisme. Selon lui, le PLQ se disculpe de partager le « butin national » parmi un petit groupe, en choisissant des francophones.

« Il y a trop peu de réactions contre le fait que l'Etat favorise sa bourgeoisie nationale au détriment de l'ensemble de la population, déclarait l'ancien président de la CSN. Tous s'entendent, politiciens, hommes d'affaires, éditorialistes pour admettre que les investissements consentis par l'ensemble du peuple québécois soient transférés dans les mains de francophones.

« Les classes ouvrières et populaires se font littéralement spolier. Ce scandale doit être dénoncé », a déclaré M. Pepin en concluant le rapport qu'il avait préparé à l'intention des membres du MS et de la soixantaine de participants au 3e congrès annuel du mouvement.

M. Pepin a cité cet extrait du rapport Fortier pour appuyer ses propos: « . . . dans la mesure où ces entreprises constituent l'apport de la révolution tranquille au patrimoine industriel des Québécois, le gouvernement devrait favoriser, autant que possible, le transfert de ces entreprises à des intérêts sous contrôle québécois. »

Dans la discussion qui a suivi la présentation de ce rapport, M. Pepin a ajouté: « Toute la rue Saint-Jacques francophone est prête à se battre à mort pour que Dofor soit vendue à des francophones. Il ne faut pas que nos biens soient vendus à quelques-uns, fussent-ils des francophones. »

Il a qualifié également les rapports Fortier, Gobeil et Scowen de « tête-à-queue » qui chambardent tout pour revenir à la loi du plus fort, au détriment des faibles.

Il s'agissait du premier congrès du MS depuis que l'organisme s'est transformé en parti politique, à la veille des élections de 1985. Le ton et les thèmes des discussions sont devenus plus concrets, comme le démontre d'ailleurs le rapport de M. Pepin, et au grand plaisir de celui-ci.

« Nos thèmes sont plus près du terrain politique, et à mon sens c'est nouveau. Moi je m'y sens très à l'aise et, personnellement, j'aurais voulu que ça soit ainsi depuis plus longtemps. Là, on tombe dans le jus. »

Le MS avait récolté quelque 2,000 voix aux dernières élections pour les 10 candidats qu'il avait présentés, indiquait le président du mouvement, Germain Gauvin.

Le mouvement compte aujourd'hui quelque 350 membres. Il s'agit d'une bonne moyenne pour le MSQ qui a rarement compté plus de membres, et en a déjà compté moins, a précisé M. Pepin.

« Nous ne faisons plus autant d'idéologie que par le passé. On apprend tranquillement à faire de la politique », a déclaré M. Gauvin.

Le mouvement a par ailleurs voté un appui aux syndiqués du Manoir Richelieu, pour lesquels on a même passé le chapeau parmi les participants.

Des agents de bord de Nationair au piquet

Une cinquantaine d'agents de bord de la société Nationair ont dressé des lignes de piquetages, hier matin, à Mirabel pour tenter de sensibiliser les quelque 600 passagers de cette compagnie aux difficultés qu'ils éprouvent depuis le congédiement de 14 d'entre eux en raison, prétendent-ils, d'activités syndicales.

Il s'agissait de la première d'une série d'actions que les agents de bord, membres de la division du transport aérien du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), entendent mener pour forcer Nationair à réembaucher les 14 employés congédiés et à accepter le syndicat.

Le 28 octobre dernier, un jugement unanime du Conseil canadien des relations de travail ordonnait à Nationair de réembaucher les personnes congédiées.

Nationair a décidé d'en appeler de cette décision.

Elzire Dionne s'éteint

NORTH BAY (PC) — La mère des jumelles Dionne, Elzire, héroine effacée de la naissance sensationnelle des célèbres quintuplées ontariennes il y a de cela maintenant 52 ans, est décédée, hier, à l'hôpital.

Agée de 77 ans, Mme Dionne vivait retirée depuis un certain temps dans la maison en briques de sept chambres construite à l'intention de la célèbre famille, il y a plusieurs années, par le gouvernement ontarien, près de Corbeil.

Même sur son lit de mort, Mme Dionne a été incapable d'éviter les feux de la rampe qui ont toujours illuminé la famille.

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Du 20 au 25 novembre 1986 • Place Bonaventure

De 11h00 à 22h00 • Ouverture le jeudi 20 novembre à 17h00 • Fermeture le mardi 25 novembre à 20h00

avec la collaboration de la presse

Faites-vous plaisir... Lisez

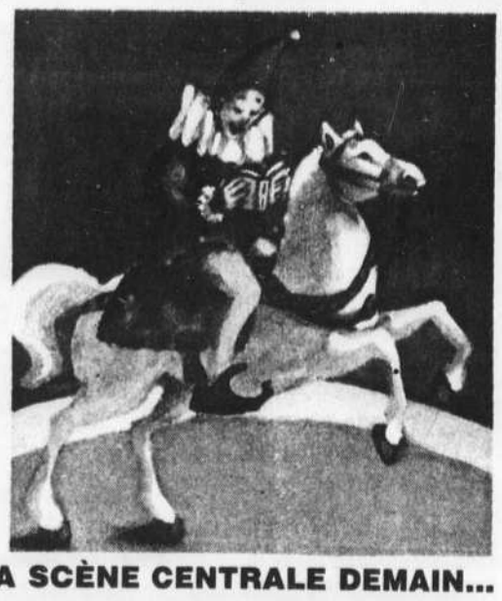

SUR LA SCÈNE CENTRALE DEMAIN...

12h00 Pef, l'invité spécial du Salon du livre de Montréal, rencontre les enfants.

13h00 Remise du prix des concours d'écriture organisés par Loisir littéraire du Québec dans le cadre du Salon du livre de Montréal.

15h00 COMME UN GRAND LIVRE OUVERT
Gérard-Marie Boivin rencontre Denis Vaugeois, Jean-Claude Corbeil, Hélène Martin.

19h30 Cérémonie de clôture.

Les services de la garderie de l'organisme communautaire la Joujouthèque vous sont offerts à raison de 2$/l'heure par enfant.

Adultes: 2,50 $
Étudiants/Âge d'or: 1,50 $
Enfants de moins de 12 ans: 1,00 $

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les ventes d'armes à l'Iran dateraient de 1979

L'entourage de Reagan réclame le départ de Shultz, Poindexter et Regan

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Les retombées embarrassantes des ventes d'armes américaines à l'Iran poussent certains des proches du président Ronald Reagan à recommander un coup de balai parmi ses collaborateurs directs, selon la presse américaine.

Appuyé par l'épouse du président, Mme Nancy Reagan, ce groupe d'amis et de conseillers veulent obtenir la tête du secrétaire d'État George Shultz, jugé trop peu solidaire de M. Reagan, mais aussi celle de l'instigateur des ventes d'armes à l'Iran, le vice-amiral John Poindexter, conseiller pour la sécurité nationale, et celle du secrétaire général de la présidence, M. Donald Regan, a affirmé hier le *Washington Post*.

Ce groupe influent, qui compterait dans ses rangs le ministre de la Justice, M. Edwin Meese, et des « amis » californiens du président, aurait reçu l'appui du directeur de la CIA, M. William Casey, et du sénateur républicain sortant, M. Paul Laxalt, très proche de la famille Reagan.

Il n'est pas sûr que M. Reagan, qui se refuse toujours à parler d'erreur à propos des ventes d'armes, cède à ces pressions. Elles témoignent néanmoins de la gravité avec laquelle certains des proches du président considèrent les répercussions de l'affaire iranienne, poursuit le journal en citant une source non-identifiée.

Parmi ceux qui pourraient prendre une éventuelle relève figurent, selon le *Washington Post*, pour le secrétariat d'État, M. Caspar Weinberger, actuel secrétaire à la Défense, pour le secrétariat de la Maison Blanche, M. Drew Lewis, ancien secrétaire aux Transports, et comme conseiller à la sécurité nationale,

Donald Regan

Mme Jeane Kirkpatrick, ancien ambassadeur à l'ONU.

M. Donald Regan se trouverait dans le collimateur pour n'avoir pas réussi à organiser une défense efficace autour du président depuis que les ventes d'armes ont été révélées. L'épouse du président aurait ainsi été particulièrement agacée par le manque de préparation de la difficile conférence de presse qu'a tenue M. Reagan mercredi soir.

De son côté, le vice-amiral Poindexter ne serait pas mis en cause pour absence de loyauté envers le président. Mais selon une source citée par le journal, il serait difficile de réclamer le départ de MM. Shultz et Regan sans demander celui du principal artisan de l'opération iranienne.

Enfin, M. Shultz continuerait d'être vivement critiqué, notamment par Mme Reagan, parce qu'il tente de se démarquer de l'opération iranienne. Le président a déjà dû démentir mercredi des rumeurs de démission du secrétaire d'État.

Par ailleurs, les ventes d'armes américaines à l'Iran ont pu être négociées grâce aux relations établies en 1979 par Israël avec le gouvernement de l'ayatollah Khomeini, a révélé hier le journal américain *New York Times* qui cite un haut responsable gouvernemental israélien.

Selon le responsable israélien cité, les contacts américano-iraniens ont eu pour point de départ une offre de l'État hébreu qui proposait d'agir pour le compte des États-Unis, offre que Washington a explicitement acceptée.

En 1979, les services secrets israéliens ont réussi à établir des liens avec certains officiers supérieurs de l'armée iranienne et d'autres éléments à Téhéran, selon le responsable cité par le journal.

En 1985, le milliardaire saoudien Adnan Khashoggi a fait la connaissance de deux marchands d'armes israéliens, qu'il a présentés, à Londres, à un marchand d'armes iranien, Manucher Ghorbanisar, supposé être l'un des conseillers du premier ministre iranien, M. Mir Hussein Moussavi.

Ghorbanisar a indiqué aux Israéliens que lui et ses patrons de Téhéran étaient prêts à établir des contacts secrets avec l'État hébreu, à condition que celui-ci leur fasse des propositions intéresantes.

L'un des hommes d'affaires israéliens a ensuite contacté le premier ministre Shimon Pérès, lui indiquant que Ghorbanisar représentait un lien possible avec l'Iran et « pouvait être utilisé à des fins multiples ».

Ultérieurement, M. Pérès a informé le président Reagan qu'Israël avait établi des contacts avec des éléments supposés « modérés » au sein des ayatollahs.

Israël a demandé à Washington la permission de tenter de conclure un accord pour obtenir la libération des otages en échange d'armes américaines à l'Iran.

Finalement, lors d'une visite à Washington, le directeur général du ministère israélien des Affaires étrangères, David Kimche, a reçu le feu vert de Robert McFarlane, conseiller de Reagan en matière de sécurité nationale, qui l'a autorisé à établir des liens avec l'Iran pour le compte des États-Unis, poursuit le journal.

Interrogé au sujet de la libération des otages, le responsable israélien cité par le *New York Times* a répondu :

« Après leur avoir envoyé nos armes, en signe de bonne volonté, nous leur avons demandé de libérer un otage, toujours en signe de bonne volonté, ce qu'ils ont fait ».

« Outre la libération d'un otage (détenu par des musulmans pro-iraniens au Liban, le révérend américain Benjamin Weir, a été libéré le 14 septembre 1985), nous avons vu que nous étions sur le point d'établir des relations potentielles avec certains éléments en Iran. C'était là le point le plus important pour nous, et, je pense, pour les Américains aussi », a-t-il précisé.

« Dès le début de cette opération nous avons agi pour le compte des États-Unis (...) tous ce que nous avons fait, y compris la livraison d'armes à l'Iran, nous l'avons fait avec l'approbation explicite de Washington.

Les socialistes autrichiens gagnent de justesse les élections

VIENNE (AFP) — Deux hommes ont remporté hier soir un succès personnel aux élections législatives en Autriche : le chancelier sortant Franz Vranitzky, en permettant aux socialistes de se maintenir au pouvoir qu'ils détiennent depuis 16 ans, et Joerg Haider, tribun charismatique de 36 ans, qui a réussi à presque doubler le nombre des voix du petit Parti libéral (droite).

Sorti mal en point de l'élection présidentielle avec la victoire de M. Kurt Waldheim sur le candidat socialiste, le parti socialiste a remonté la pente avec l'arrivée en juin dernier à la chancellerie de M. Vranitzky, un banquier pragmatique de 49 ans, en remplacement de M. Fred Sinowatz, démissionnaire.

Bien que le Parti socialiste ait perdu hier dix sièges au Parlement, il doit sa victoire devant le Parti populiste (conservateur), qui avait soutenu la candidature de M. Waldheim, à la personnalité de M. Vranitzky.

Ce dernier, qui jouit d'une solide réputation de technocrate efficace, a axé sa campagne sur l'assainissement de l'économie, et plus particulièrement de l'industrie nationalisée, rejoignant ainsi le programme du Parti populiste.

Mais le vrai vainqueur de ces élections est le bouillant Joerg Haider, 36 ans, nouveau chef du petit Parti libéral (droite) qui a réussi à doubler le nombre des voix obtenues par son parti (près de 10 %, contre 5 % en 1983).

Avec 18 députés, au lieu de 12, ce jeune tribun à qui ses adversaires reprochent d'avoir fait prendre un virage à droite au Parti libéral, refuge de nombreux nostalgiques du Troisième Reich, va amener de l'animation sur les bancs de l'opposition, et probablement nuire à l'image de marque de l'Autriche, déjà ternie par « l'affaire Waldheim ».

Les « Verts », conduits par Mme Freda Meissner-Blau qui s'était présentée au premier tour des élections présidentielles, font une entrée remarquée, pour la première fois, au Parlement où il deviendront la quatrième force politique avec 9 députés.

M. Vranitzky, qui sera chargé demain de constituer le nouveau gouvernement, n'est cependant pas au bout de ses peines. Il va falloir qu'il trouve un partenaire pour former une coalition, ne disposant pas, avec 80 sièges, de la majorité absolue des 183 sieges au Parlement.

M. Vranitzky ne peut décemment faire appel aux libéraux après avoir mis fin, en septembre dernier, à la petite coalition socialo-libérale, en signe de protestation contre le virage à droite que representait l'élection de M. Haider à la tête de cette formation politique. Cette décision avait entraîné des élections anticipées, le renouvellement du Parlement n'étant initialement prévu que pour avril 1987.

Depuis plusieurs semaines, la presse autrichienne mise sur la formation d'une grande coalition entre socialistes et populistes. La défaite hier du leader populiste, M. Alois Mock, qui comptait bien ravir le pouvoir aux socialistes, laisse prévoir des tractations longues et difficiles entre les deux grands partis. Une grande coalition a cependant déjà existé en Autriche de 1945 à 1966 pour reconstruire le pays ravagé par la guerre.

La paix est la seule voie

CLÉMENT TRUDEL

Comment indiquer aux humains le chemin vers la paix? La réponse de Gandhi arrivait spontanément : la paix *est* le chemin, il n'y a pas à chercher d'autre « voie ».

J'extrais cette annecdote de la *Revue de l'Université de Moncton* (Vol. 19, no 1, 1986) qui consacre un numéro entier au colloque sur la Paix (mai 1985). Aux 15 textes sélectionnés s'ajoute une bibliographie sélective préparée par Iwona Jankowska, de la même université.

Démodés, ces textes? Non pas. Solanges Vincent se dit convaincue que l'avènement de la paix est une tâche à long terme, de gros intérêts s'y opposant et oeuvrant pour le « surarmement » ; elle lie lutte féministe et construction de la paix. Guy Paiement soutient qu'une partie de notre prospérité est due aux fabriques d'armes, le Canada utilisant à peine 20% des armements qu'il produit. Les vues de Gérard Pelletier et de Geoffrey Pearson me semblent assez largement répandues : faire confiance à l'ONU et à l'opinion publique, se souvenir que ce n'est pas dans la force militaire que résident les « solutions pratiques » aux problèmes internationaux.

Je signale ici d'intéressants témoignages et études sur les pays du tiers monde. Ministre dans le gouvernement de Managua, Francisco José Lacayo plaide pour « la paix qui est au service de la vie », renvoie à la lutte des sandinistes pour la justice. Lacayo demande qu'on ne force pas le Nicaragua à dialoguer avec les *Contras*, ce qui équivaudrait à exiger des victimes des nazis qu'elles discutent avec la Gestapo! Un évêque brésilien, Candido Padin, dit éloquemment que la paix exclut la domination ; que Portugais et Espagnols ont eu des « aventures prédatoires » dans ce continent, au nom de civilisations qui cherchent à s'imposer. Mgr Padin voit deux exigences pour que la paix se réalise aujourd'hui : développement social qui satisfasse les nécessités humaines et participation de tous à ce processus de développement.

« Un monde où les peuples ne peuvent pas exprimer leur volonté politique, où des populations entières sont en train de mourir de faim, où des nations sont condamnées à une dette financière perpétuelle... où les besoins essentiels de la vie — travail, santé, éducation, logement — sont subordonnés aux besoins des machines militaires, ce monde ne peut pas être qualifié d'ordonné ». C'est Carlos Bazan (Argentin, professeur de philosophie à l'Université d'Ottawa) qui dans sa réflexion sur *Paix et développement* signale une série de contradictions : le fait par exemple que les dirigeants américains penchent vers l'appui aux « structures qui assurent la prédominance politique » tout en disant vouloir mener un combat pour la liberté. Les États-Unis sont devenus, selon Bazan, une sorte d'« aspirateur géant de capitaux » provenant de pays riches ou pauvres. « L'endettement extrême (est) ... une des causes profondes des guerres », rappelle Bazan en citant Emmanuel Kant. Il souligne que Washington a refusé de souscrire $3 milliards de plus à un fonds pensé par la Banque Mondiale pour des prêts sans intérêt aux pays les plus pauvres! Résultat : on constate un cercle vicieux car tôt ou tard l'on trouvera l'argent pour « augmenter progressivement l'état de répression afin d'éviter les révoltes qui auraient pu être dissoutes par la croissance et par la justice ».

Naguy F. Helmy, Égyptien d'origine, est professeur de relations internationales à l'Université de Moncton. Il étudie les conséquences sur les relations nord-sud des bouleversements économiques. Les déséquilibres se perpétuent et expliquent les regains de tensions. Le FMI, croit ce professeur, est un « club surtout utile aux riches ». Pour son collègue Fettene Befekadu, né en Éthiopie, professeur d'économétrie, il s'agit, à partir du cas de l'Éthiopie, de cerner les liens entre « la paix et la faim en Afrique ». Le bilan de 35 ans d'*aide* internationale à l'Éthiopie est négatif, ce pays étant toujours le cinquième plus pauvre au monde, malgré les milliards de dollars et de roubles qui y furent injectés. Befekadu est aussi critique envers Washington que Moscou, l'*aide* servant le plus souvent à payer des fournitures militaires. Sous le Négus, l'argent que les exportations procuraient à l'Éthiopie ont longtemps servi à acheter des produits de luxe ou des armements, pas à développer le pays. L'Éthiopie est pourtant considérée comme un grenier potentiel pour le Moyen-Orient mais l'irrigation n'y a pas rang prioritaire. Une « guerre interne complètement stérile » engouffre chaque jour $1,8 million.

Les coordonnateurs du colloque, Fernand Arsenault et Maurice Rainville, souhaitent que cette publication aide à « sortir de l'impasse », à préparer ce qu'ils appellent le grand Noël de l'humanité, c'est-à-dire un cadeau à tous les enfants : un monde en paix !

■ Ciné V et le cinéma Crémazie offrent ces jours-ci un court dessin animé réalisé par Olivier Humber et Bruce Royer sur « La paix, remède universel contre la douleur — disponible partout » (l'animation est signée Gunnar Hansen). Je ne me doutais pas que pour 30 secondes à l'écran, Humber, Royer et leur équipe aient pu consacrer des centaines d'heures à un « flash » sur la paix, mais ils y croyaient !

■ SWORD, vous connaissez? Tom Brown, de l'agence Reuter, écrivait le 16 novembre sur ce Small Wars Operations Research Directorate installé à Panama depuis juillet. Petites guerres, conflits de basse intensité, c'est en somme ce qu'un ancien officier américain qui requiert l'anonymat dit être « une forme de guerre qui répugne aux Américains ». SWORD « s'active à parfaire les plans d'une nouvelle stratégie militaire des États-Unis pour contrer les inflitrations marxistes dans le tiers monde ». On est prévenu. Lacayo, au colloque de Moncton, disait que (les Américains) « nous connaissent ... ils n'arrivent pas à nous comprendre ». Les 20 membres de SWORD seraient des « maîtres de la guerre », des émules de Clausewitz ; l'un d'entre eux a passé sa vie à étudier 69 soulèvement et « petites guerres », nous apprend Reuter.

Manifestation anti-arabe à Jérusalem

JÉRUSALEM (AFP) — Plusieurs centaines d'extrémistes juifs ont déferlé hier après-midi, aux cris de « Mort aux Arabes », dans le quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem, quadrillée par l'armée et la police israélienne. Six manifestants ont été arrêtés.

Cette manifestation, sans précédent à Jérusalem, a été organisée pour commémorer la fin de la période de 8 jours de deuil qui a suivi l'assassinat d'un jeune israélien, Elie Amadi, par trois Palestiniens.

De Shmouel Hanavi, le quartier déshérité où vivait le jeune étudiant, à son école talmudique, la yashiva Shouvou Banim implantée en quartier musulman, les manifestants ont transformé la cérémonie du souvenir en déferlement de haine. Pénétrant dans la vieille ville par la porte de Damas, plusieurs cortèges ont fait résonner des slogans racistes dans les ruelles désertées par leurs habitants.

Deux habitants arabes ont été pris à partie par des manifestants et légèrement blessés. Chaque apparition, au coin d'une rue ou sur un toit, d'un Palestinien a déchainé des appels au meurtre de la part d'extrémistes juifs. Des affichettes, promettant des « actions suicide » de vengeance et « l'expulsion de tous les Arabes de Jérusalem », ont été apposées dans le marché arabe.

De jeunes manifestants, détonnant mélange de colons juifs coiffés de la kipa et d'ultra-religieux à la redingote noire, tous fidèles du député rabbin Meir Kahane, frappaient à coups de pieds chaque boutique arabe pour en défoncer les rideaux de fer. Ils poursuivaient leur chemin en hurlant « nous voulons nous venger ». Le maire de Jérusalem, le travailliste Teddy Kollek, a aussi été pris à partie et traité d'« agent de l'OLP ».

À l'entrée du quartier musulman, des soldats, armés de fusils d'assault M-16, avaient pris position sur le toit d'une mosquée. Pour contenir les manifestants, 700 soldats et policiers étaient stationnés aux carrefours et sur les toits des maisons, interdisant aux habitants arabes d'y rester eux-mêmes.

Les forces de l'ordre sont intervenues au minimum pour limiter les débordements, comme elles n'avaient pas empêché, depuis une semaine, l'incendie par des extrémistes d'une dizaine d'échopes arabes ou le bris de dizaines de parebrises de voitures appartenant à des Palestiniens, soulignent les observateurs.

« Nous sommes un pays démocratique, nous ne pouvons empêcher une telle manifestation », a déclaré aux journalistes le porte-parole de la police, M. Rafi Levi.

Des discours enflammés, mêlant religion et politique, mais exprimant tous un désir de vengeance, ont été prononcés sur une estrade improvisée près de la Yeshiva Shouvou Banim, institution religieuse surtout fréquentée par d'anciens criminels ayant fait un retour à la foi. Le rabbin Mosche Levinguer, père fondateur du mouvement de colons Gouch Emounim (Bloc de la Foi), a rejeté la responsabilité de l'assassinat de l'étudiant talmudiste sur le gouvernement.

Nouveau président en Afghanistan

ISLAMABAD (AFP) — Le régime pro-soviétique de Kaboul a choisi d'illustrer sa politique de « réconciliation nationale » en désignant un « compagnon de route » non-membre du parti, M. Mohammad Tsamkani, à la tête du Conseil Révolutionnaire, l'instance suprême de l'État, poste laissé vacant jeudi par M. Babrak Karmal, estiment des spécialistes des questions afghanes à Islamabad.

Haji Mohammad Tsamkani (Haji signifie qu'il a fait le pélerinage de la Mecque), arrivé d'une cinquantaine d'années, ancien député et sénateur sous les régimes afghans ayant précédé la « révolution d'avril 1978 » prosoviétique, est une de ces « personnalités respectées », en l'occurence un chef de tribu de la province frontalière du Paktia qui n'hésite pas à arborer le turban traditionnel à crête des Pachtouns, qui est entré au présidium du Conseil Révolutionnaire au début de l'année dans le cadre de la politique « d'élargissement de la base sociale » du régime, chaudement recommandée par Moscou.

Paul Manson, chef d'état major des Forces armées canadiennes

Un séducteur à la tête de l'armée

JOCELYN COULON

Le général Paul Manson est un homme tout en finesse. Dans un très bon français, il parle des Forces armées canadiennes avec conviction, mais sans excès. Il semble détaché, comme s'il s'excusait d'être militaire. Cependant, ne nous y trompons pas. Sa simplicité souriante, sa courtoisie onctueuse, l'extrême douceur qui émane de lui dissimulent une fermeté que nous percevont sereine et puissante.

Ce musicien amateur dirige, depuis le mois de juillet, une armée en pleine effervescence. Les programmes de modernisation et de rééquipement se bousculent et on attend avec une impatience, teintée de résignation, un Livre blanc qui doit ordonner la logistique et la stratégie mais qui n'en finit plus de mourir sur le bureau des multiples ministres qui se sont succédés à la Défense nationale. « J'aime le trombone. Toutefois, pour que cet instrument soit intéressant à écouter, il faut le jouer de concert avec le reste d'un orchestre. C'est plus harmonieux ».

Le général Manson, originaire de Colombie-Britannique et dont l'ascension à été rapide, veut faire connaître à la population canadienne l'armée qu'il sert fidèlement. « Le public ignore ce que nous faisons et la plupart du temps s'en désintéresse. Je pense que le problème est culturel. Le Canada n'a jamais connu de guerre sur son territoire. Il y a aussi la complexité croissante des programmes militaires, des doctrines et de l'appareil bureaucratique. Toutefois, je pense que l'on peut dépasser ces obstacles et tenter d'être plus visible ». Le chef de l'armée a l'intention d'accroître les contacts entre les militaires et la population par l'intermédiaire de nouvelles activités sur les bases ; d'améliorer les programmes d'information de la Défense nationale ; et surtout d'être plus ouvert envers les médias. « Il y a une tradition chez les militaires de ne pas parler aux journalistes. Nous allons changer cela, mais ne nous en demandé pas trop. Il faudra du temps. »

Avec son sourire contagieux, l'opération charme devrait réussir là où son prédécesseur, le général Gérard Thériault, a échoué. Travailleur, austère et distant, l'ancien chef d'état-major n'aimait pas tellement les journalistes. Il semblait porter sa charge à contrecoeur, plaidant du regard qu'on le laisse tranquille. Paul Manson est tout le contraire. Sans affectation, il est à l'aise avec tout le monde. Il a facilement levé la barrière psychologique entre le militaire et le civil.

Deux grandes tâches attendent le général : gérer un budget limité qui ne permet pas toutes les dépenses nécessaires et répondre au rapport sur les droits à l'égalité. « Le Canada est engagé depuis la fin des années 70 dans un vaste programme de rééquipement et de modernisation. Cependant, les retrictions budgétaires vont nous amener à retarder certaines décisions ou à allonger certaines échéances. De plus, nous sommes en train d'évaluer nos engagements et les coûts qui y sont reliés. Les décisions ne manqueront pas et elles ne seront pas nécessairement plaisantes ». Le général Manson sait de quoi il parle. Il fut pendant trois ans directeur du controversé programme d'acquisition du F-18 qui fut géré de façon impeccable. Selon la plupart des experts militaires canadiens, le pays ne peut plus continuer à faire un petit peu par ici un petit peu par là. Avec des engagements en Europe centrale, en Norvège, dans l'Atlantique nord, dans des forces de maintien de la paix et bientôt dans l'Arctique et le Pacifique, les ressources manquent. Le prochain Livre blanc devrait éclaircir la situation.

Paul Manson

Il aura besoin de tous ses talents de séducteur pour convaincre le gouvernement conservateur de tenir sa promesse électorale concernant le maintien du pouvoir d'achat de l'armée. Mais Paul Manson arrive à un bien mauvais moment. Son mandat ne dure que trois ans et dans à peine deux ans il y aura des élections fédérales. D'ici au renouvellement du Parlement, les intérêts de l'armée passeront au second plan devant le chômage, la dette nationale et les problèmes économiques.

« Nous avons bien pris note du récent rapport sur les droits à l'égalité et nous allons y donner suite », déclare-t-il en précisant que l'armée n'a pas l'intention de traîner dans ce dossier. Le rapport recommandait notamment de faire plus de place aux femmes au sein des Forces armées et particulièrement dans les rôles de combat et de cesser la discrimination envers les homosexuels. « Des modifications sont possibles, mais il faut aussi tenir compte de l'efficacité opérationnelle de l'armée ».

Paul Manson a d'autres réformes à implanter dont celle concernant la stabilité du personnel. « Actuellement, les mutations se font tous les 3 ans, ce qui provoque de nombreux problèmes psychologiques, affectifs et scolaires au sein des soldats et de leur famille. De plus, cette politique coûte plus de $115 millions par an au gouvernement. Je pense qu'il serait possible d'humaniser le système en mutant tous les 5 ou 8 ans ». La médaille a son revers. La mutation est un système qui permet les promotions et le général Manson ne voudrait pas bloquer la carrière de ses hommes. « En 34 ans de service j'ai été muté 25 fois. Je ne m'en plaint pas, mais c'est trop ».

« Au-delà de ces problèmes, une question me tracasse : pourquoi les Québécois sont si réticents envers l'armée? », demande-t-il. Manson connait pourtant une partie de la réponse. Il a passé 15 ans au Québec depuis sa naissance, en 1934. Il est conscient de notre histoire, qui de la première conscription en 1917 à la crise d'Octobre, a laissé un mauvais souvenir des hommes en uniforme, que les gouvernements avaient la fâcheuse idée de recruter chez les anglophones pour mâter les francophones. Actuellement, 50% du budget de recrutement est dépensé au Québec et les efforts vont se poursuivre. « Voilà des cicatrices difficiles à effacer », remarque-t-il, songeur.

Cet officier de l'armée de l'air, qui a séjourné de nombreuses années en Europe, à une vision bien particulière de l'Union soviétique. Certes, il pointe l'ennemi, mais sans fixation. « Je ne suis pas obsédé et je ne vois pas la guerre surgir à l'horizon ». Alors, qu'en est-il de la menace militaire tant décriée par Washington? « Les Américains ont leur point de vue. Nous avons le nôtre. Il n'y a pas nécessairement coincidence sur tout avec nos alliés. »

La distribution des condoms dans les écoles américaines n'est pas libre mais contrôlée

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — Il n'y a pas de distributrice automatique de condoms dans les écoles américaines de premier cycle comme tentent de nous le faire croire ces temps-ci certains promoteurs.

Il est vrai que les élèves d'une soixantaine d'écoles peuvent se procurer des condoms à leur école mais ils les obtiennent de cliniques médicales et non de distributrices.

Si l'on en croit l'expérience américaine, le seul fait que des condoms soient disponibles dans les écoles ne constitue guère une solution au problème des grossesses chez les filles du primaire et du secondaire.

Le *New York Times* a publié récemment de nombreux articles sur la question après qu'une vive controverse ait éclaté dans l'État de New York quand des parents ont découvert que leur enfant mineur pouvait, depuis deux ans, se procurer des condoms à l'école sans leur consentement.

Les élèves des écoles se procurent des condoms dans les cliniques médicales qu'on installe depuis deux ans dans les écoles de secteurs pauvres. Ces cliniques sont dirigées par des hôpitaux ou par des organisations communautaires consacrées aux besoins des adolescents et visent à procurer des soins de santé et surtout un service de counselling sur l'alimentation, l'alcoolisme, la drogue et la prévention des naissances. Toutes considèrent la prévention des naissances comme un élément essentiel de leur programme.

Les cliniques sont installées pour le moment dans les secteurs pauvres où l'infirmière d'école est nettement dépassée par la tâche. Les élèves de ces secteurs appartiennent à des familles pauvres et il a été démontré que sans les cliniques, 60 % d'entre eux n'auraient jamais consulté le médecin ou le conseiller. Autre raison de choisir les écoles des secteurs pauvres: les statistiques montrent que les adolescentes les plus exposées à devenir enceintes dans leur jeune âge sont celles qui proviennent de familles pauvres et qui ne réussissent pas bien à l'école.

La création de ces cliniques n'a pas toujours été facile: dans une école de Chicago, les opposants ont même fait du piquetage mais le fait est un cas extrême. L'an dernier, des 1850 élèves de cette école, 800 ont utilisé la clinique et 21 % des clients ont demandé des informations sur la prévention des naissances et ont reçu des contraceptifs.

Il existe maintenant 61 de ces cliniques médicales scolaires aux Etats-Unis et 17 d'entre elles, dont neuf à New York, procurent des condoms directement aux élèves après consultation. Dans 32 autres cliniques, des médecins donnent aux élèves des prescriptions leur permettant de se procurer des condoms ou la pilule.

Dans certaines cliniques, mais pas dans toutes, l'élève âgé de moins de 18 ans, doit avoir la permission écrite de ses parents pour avoir accès aux services de prévention des naissances.

Une vive controverse a éclaté l'an dernier à Chicago, après qu'il a été connu que des condoms avaient été distribués par la clinique d'une école où un tiers des filles étaient tombées enceintes l'année précédente.

Il faut dire que la question des grossesses chez les jeunes filles est un problème crucial aux Etats-Unis, qui viennent à la troisième place des pays industrialisés pour le taux de grossesse chez les jeunes adolescentes: 3,000 adolescentes deviennent enceintes chaque jour aux Etats-Unis.

Dans la ville de New York, 14,431 filles de moins de 18 ans sont devenues enceintes en 1984 et 1,259 d'entre elles avaient moins de 15 ans. Les cas de fillettes de 10 et de 11 ans qui deviennent enceintes sont nombreux chaque année.

Une étude menée auprès des cliniques de deux écoles de Baltimore a démontré clairement que le counselling et la prescription de contraceptifs aux étudiants ont retardé le début des activités sexuelles et diminué le nombre des grossesses.

C'est avec ces statistiques en vue que le Département de santé de l'Etat de New York a consacré $1.5 million à l'installation de neuf nouvelles cliniques de ce genre.

Une autre réussite des cliniques est un prompt recours à l'école de la part de l'élève qui a été enceinte. Une clinique de St-Paul note que 80 % de ses mères célibataires ont continué leur cours malgré leur grossesse.

Le président de la Commission scolaire de New York Robert Wagner a averti le maire de la ville Edward Koch qu'il croit nécessaire que les élèves sexuellement actifs puissent se procurer des condoms à l'école.

« Mais ça doit être fait par des professionnels de la santé avec l'accord des parents. C'est ça qu'il faut faire. »

Les principaux adversaires des cliniques sont l'Eglise catholique et les groupes anti-avortement qui affirment que les cliniques servent de canaux pour les cliniques d'avortement.

Les cliniques admettent qu'elles doivent à l'occasion référer une adolescente enceinte à une clinique d'avortement, mais elles le font seulement après une franche discussion de toutes les possibilités existantes. Et aucune de ces cliniques ne pratiquent elle même l'avortement.

L'organisation derrière ces cliniques - Center for Population Options - a révélé qu'une centaine d'écoles au pays ont l'intention d'ouvrir descliniques au cours de l'an prochain.

D'autres adversaires croient que le fait de procurer des contraceptifs à des adolescents revient à encourager la débauche.

Le secrétaire américain de l'Education William J. Bennett croit que les cliniques sont une réponse classique de la bureaucratie au problème des grossesses chez les adolescentes. Elles constituent une abdication de leur responsabilités morales par les adultes.

De son côté, l'administration Reagan croit que l'abstention est la meilleure façon de prévenir les grossesses.

La Voix des femmes déclare la guerre au jouet militaire

FÉMININ PLURIEL

RENÉE ROWAN

À l'approche des fêtes, La Voix des femmes invite les parents, les grands-parents, les « mon oncle » et les « ma tante » à boycotter les magasins qui vendent des jouets militaires.

« Quand vous achetez un GI JOE, la poupée RAMBO ou des NUKIES, non seulement vous achetez un jouet non créatif, mais vous enseignez aux enfants que la guerre est amusante, que la violence est passionnante et la tuerie acceptable », soutient La Voix des femmes qui, avec d'autres organismes contre la violence, lance du 29 novembre au 6 décembre une campagne anti-jouets militaires.

Cinq des six jouets les plus vendus actuellement sont des jouets de guerre. Auparavant, c'était surtout des pistolets et des chars d'assaut. Aujourd'hui, ce sont des bases de missiles intercontinentaux et des fusils au laser.

À cette panoplie, s'ajoutent les jeux vidéo, les albums et les bandes dessinées télévisées, les « T-shirts » et même le papier d'emballage de la gomme « balloune » qui incitent les enfants à la violence, au sexisme, à la compétition, prétend la Voix des femmes qui affirme que la vente de jouets militaires rapporte plus de $842 millions par année.

« Faites vos achats chez des marchands qui ne vendent pas de jouets militaires », invite Léa Roback qui tient à la disposition des consommateurs la liste d'une douzaine de boutiques à Montréal qui ont adopté une politique de non-violence. Il suffit de téléphoner au 342-2515 ou au 935-4711.

Si vous êtes à court d'idées, consultez le magazine *Protégez-vous*, (novembre 1986). Vous y trouverez une liste de plus de 300 jouets non-militaires qui ont été testés par l'Association des consommateurs du Québec.

À compter du début de l'année, la Finlande va interdire la fabrication et la vente des jouets de guerre. La Régie des affaires sociales, à Helsinki, a indiqué que la fabrication, l'importation et la vente des jouets de guerre, en particulier dans leur version moderne, seront interdites. Pourquoi pas au Canada?

■ Ce qu'il faut savoir

Dans le cadre de ses « mercredis », l'organisme FRAPPE qui travaille à l'accessibilité des femmes au pouvoir politique et économique, invitait la semaine dernière Mme Louise Vaillancourt-Châtillon, vice-présidente et secrétaire de la Banque nationale.

Sur un ton humoristique, Mme Châtillon a donné aux participantes à cette soirée quelques trucs utiles pour accéder au pouvoir. Des trucs qui peuvent paraître accessoires, dit-elle, mais qui ont leur importance.

Ainsi, par exemple, il faut savoir soigner sa « mise en marché » ou les apparences. Le titre sur sa carte de visite est important. Si, sous votre nom, vous inscrivez « adjointe », sans plus, vous n'êtes rien. Vous courez le risque de vite passer à l'oubli, alors que si vous indiquez adjointe au premier vice-président, grandes entreprises internationales, vous avez une existence corporative. On oubliera sans doute votre titre, mais on se rappellera que vous avez un statut.

Le nombre de fenêtres dans un bureau est aussi important, poursuit Mme Châtillon. Il ne faut pas échanger de la superficie pour des fenêtres: le préposé au courrier a probablement un grand bureau mais ne voit pas briller le soleil. Avoir un petit bureau avec de grandes fenêtres, c'est avoir un statut à l'intérieur de la compagnie.

Mesdames, ne venez pas au bureau avec la « station wagon » familiale de votre mari. Si pour lui, cela est synonyme d'un homme fiable qui se préoccupe du confort de sa femme et de ses enfants, pour vous, cela peut être un symbole dangereux. Tiens, tiens, se diront les patrons, cette femme va nous demander un congé de maternité ou s'absenter quand ses enfants seront malades.

Si vous devez acheter une auto usagée, choisissez-en une qui fera jaser, comme une Plymouth 1956... Et apprenez si votre moteur est à injection ou à carburateur pour être capable de repasser l'information à vos collègues quand ils discuteront auto.

Vous partez en Europe avec votre mère, une femme cultivée, drôle, qui a les mêmes goûts que vous? Surtout, n'en dites rien à vos collègues de travail. Ils auront tôt fait de vous classer dans la catégories des vieilles filles ennuyeuses... Laissez planer le doute. Partir seule est un signe de liberté, ça fait plus intéressant.

« Tout cela peut sembler rigolo, mais ce sont là des choses sérieuses si on veut faire partie de la *gang* », indique Mme Châtillon. Il ne faut pas, dit-elle encore, négliger le réseau informel à l'intérieur de l'entreprise. Il faut être capable d'identifier, parmi ses collègues, ceux qui ont du pouvoir et ceux qui n'en n'ont pas pour se ranger du côté de ceux qui décident ou qui ont de l'influence.

Il faut aussi être à l'écoute de tout ce qui se passe à l'intérieur de l'entreprise, mais sans rien répéter. Les femmes qui « placotent » sont vite identifiées comme des commères, alors que chez les hommes ce n'est qu'un échange informel d'informations utiles.

Mme Châtillon insiste aussi l'importance d'un réseau informel entre les entreprises. Le jour où l'on peut téléphoner à son équivalent dans une autre boîte, précise-t-elle, on peut régler beaucoup de dossiers à l'amiable. Les hommes ont depuis longtemps appris à développé des réseaux d'entraide et de solidarité.

« Nous sommes dans un monde d'hommes, conclut Mme Châtillon. Il faut prendre l'habitude de fonctionner avec leurs propres règles. »

AVIS PUBLICS

QC, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, No: 700-05-003708-60. CAISSE POP; STE-THÉRÈSE DE BLAINVILLE, p. demanderesse, 132703 CANADA INC. ET ALS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 Décembre 1986 à 10:00 hres au: 65, Grande Côte, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 132703 CANADA INC. ET ALS saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Astro Sleeper 1979 moteur cumming 350 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: PIERRE LAMARCHE,huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 284-1148.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500 02 032092 855. BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, — VS — BROSSOIT BOULIANE & ASS., défenderesse. Le 4 décembre 1986, à 11:00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse,au no 6116 Côte St-Luc, apt.6, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: table de travail servant de bureau exécutif bois brun, lot de tableaux (signés), ordinateur IBM et imprimante, ameublement et équipement de bureau.Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 novembre 1986.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR PROVINCIALE DIVISION, No.: 505-32-001107-854. YVONNE SAM, Partie demanderesse, -vs- HUBURN BENJAMIN, Partie défenderesse. Le 3 décembre 1986, à 11:00 heures, au 860 Charlevoix, Apt. 6, Montréal, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: HUBURN BENJAMIN, saisis en cette cause, consistant en: -laveuse Inglis et sécheuse G.E. -et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MARTIN NADEAU huissier, (514)670-2968, FAUBERT, NADEAU HUISSIERS, 1296 Labelle, suite 5, CP 466, S. Princ., Longueuil.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500 02 037372 864. 124410 CANADA INC., demanderesse, — VS — M. ZHAN, défendeur. Le 4 décembre 1986, à 14:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au no. 235 rue Sherbrooke ouest apt. 805, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur couleur Toshiba portatif.Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 novembre 1986.

PRENEZ AVIS que votre propriétaire Gestion Mathi Ltée, a déposé une demande à la Régie du logement. Veuillez communiquez au bureau de la Régie du logement au 5199, rue Sherbrooke est, ste 2161, Pyramide D à Montréal. Dossier no. de la demande 31 860828 016 0 000000. L'audition aura lieu le 26 novembre 1986 à 14h30. Veuillez agir en conséquence.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné par la présente que Israël Lybanon, homme d'affaires de la ville et district de Montréal, et domicilié au 5700 boulevard Cavendish, appartement 1902, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Alex Lybanon.
Montréal, le 13 novembre 1986
POLLACK & TEITELBAUM
Procureurs du Requérant.

AVIS EST par les présente donné que le contrat de vente de date du 9 octobre, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES DEVELOPPEMENTS MIRADOR-DESIAL LTÉE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de LAPRAIRIE le 29ième jour d'octobre 1986, sous le numéro 244606.
Ce 19ième jour de novembre, 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné en vertu de l'article 1571d du Oode Civil (Québec) que le contrat en date du 15 octobre 1986 par lequel IMMEUBLES CÔTE DE LIESSE (1986) CANADA INC./CÔTE DE LIESSE REALTY (1986) CANADA INC. a cédé et transporté toutes ses créances actuelles et futures à LA BANQUE TORONTO-DOMINION a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 16 octobre 1986 sous le numéro 3783264.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

LA COMPAGNIE E. BOUCHER ET ASSOCIÉS
AVIS est par les présentes donné que La Compagnie E. Boucher et associés a déposé auprès du Directeur, Direction des Corporations, Consommation et corporations une déclaration d'intention de dissolution conformément aux dispositions de l'article 204 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes (la "Loi") et qu'elle déposera ses clauses de dissolution dès qu'elle aura satisfait aux exigences de la Loi.
Le siège social de la société est situé au 3023, de la rue Notre-Dame ouest suite 202 à Montréal, Québec.
Montréal, le 11 novembre 1986.
Le président,
(S) FERNAND LABERGE.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 septembre, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LE BRICOLEUR DE VAUDREUIL INC-/VAUDREUIL HANDYMAN INC a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Vaudreuil, Québec le douzième jour de novembre 1986, sous le numéro 208667.
Ce dix-septième jour de novembre, 1986.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL
(S.Q. 1965 c. et mod.)
AVIS
Sujet: MORRIS PECKER
AVIS EST donné que MORRIS PECKER, gérant en production, domicilié à 1140 Marlatt, Ville St-Laurent, district de montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de MORRIS PACKARD.
Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont: Dame HINDA ELLEN SEIGLER PECKER dit PACKARD, épouse du requérant, et leurs filles mineures non émancipées REESA TAMARA PECKER et ISOBEL PECKER, toutes domiciliées à la même adresse que le requérant.
Signé à Montréal,
novembre 1986
Maître PAUL SKOLNIK
Avocat du requérant.

PRENEZ AVIS que CADRE D'INFORMATIQUE PROTÉGÉES INC., 2185, Avenue Madison, Montréal, Québec, H4B 2T2, détentrice du permis M-307866, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'émission du permis spécial suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De Montréal à la frontière Québec/États-Unis (port d'entrée: Lacolle) et destiné à Carlstad dans l'état de New Jersey et retour, pour le transport de dossier d'affaires de toutes sortes pour le public en général et, en particulier, de rubans, disques et diskettes d'ordinateurs, de programmes d'ordinateur et d'autres articles s'y rattachant.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis à: Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
BRONSTETTER, WILKIE, PENHALE, DONOVAN, GIROUX & CHARBONNEAU
Avocats, 1 Place Ville Marie, Suite 3411, Montréal, Québec, H3B 3N7.
1ère parution: 24 novembre 1986
2ème parution: 25 novembre 1986.

NOUS donnons avis que MARIE-LILIANE-ROSE GUÉNETTE, célibataire-majeure, domiciliée et résidant au 4964 Adam, cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décrèt changeant son nom de famille en celui de GUÉNETTE-TRUDEAU.

PRENEZ AVIS que CHAMPAGNE AUTOMOBILES INC. s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial spécial de location à court terme de camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes à l'adresse suivante, conformément aux dispositions du Règlement 9 sur la location de camions, tracteurs et semi-remorques:
8, rue principale Sud, Windsor (Québec).
La requérante demande également que la décision à intervenir soit exécutoire dès que rendue, conformément aux dispostions de l'article 85 des R.P.R.I.C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 24 novembre 1986
Deuxième publication: 25 novembre 1986
Me GUY SIROIS
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante.

AVIS EST donné que la demanderesse, U-HAUL CO. CANADA LTÉE., détentrice du permis M-600417, dont l'un des certificats autorise celle-ci à louer à court terme des camions spécialement agencés pour le déménagement au 587, boulevard Labelle, Laval, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour modifier l'adresse de ce bureau de location et demandera ainsi à la Commission des transports du Québec d'être autorisé à l'avenir à louer à court terme des camions spécialement agencés pour le déménagement au 3032, Cartier, Laval.
La demanderesse demande également à la Commission des transports du Québec de décréter suivant l'article 85 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne qui désire produire une opposition ou une intervention dans cette affaire, peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 24 novembre 1986
2ième publication: 25 novembre 1986
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante.

PRENEZ AVIS que votre propriétaire Gestion Mathi Ltée, a déposé une demande à la Régie du logement. Veuillez communiquez au bureau de la Régie du logement au 5199, rue Sherbrooke est, ste 2161, Pyramide D à Montréal. Dossier no. de la demande 31 860828 017 0 000000. L'audition aura lieu le 26 novembre 1986 à 14h30. Veuillez agir en conséquence.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE FOURRURES L. LICHTER INC./ L. LICHTER FUR INC.
AVIS EST par les présentes donné que la compagnie Fourrures L. Lichter Inc./L. Lichter Fur Inc. en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATÉ À MONTRÉAL,
le 19 novembre, 1986
PASCAL GARONCE COHEN
DEVINE & LEITTER
Procureurs de Fourrures L. Lichter Inc./L. Lichter Fur Inc.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-00965-862
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT:
Protonotaire-Adjoint
COMPAGNIE TRUST ROYAL
Partie demanderesse
c.
MONSIEUR EDWARD SAWKA JR.
Partie défenderesse
-et-
DAME MARIE-PAULE CAISSY
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à la partie défenderesse et à la mise-en-cause de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 Est rue Notre-Dame, Montréal, province de Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de M. Edward Sawka Jr. et Dame Marie-Paule Caissy.
Lieu: Montréal
Date: 20 novembre 1986
MICHEL MARTIN
Protonotaire-Adjoint
Cour Supérieure de Montréal.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 septembre, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PETER DENIS ET JOCÉLYNE TREMBLAY FAISANT AFFAIRE SOUS LA RAISON SOCIALE «DENIS ET TREMBLAY» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10ième jour de novembre 1986, sous le numéro 3793268.
Ce 17ième jour de novembre 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

PRENEZ AVIS que LOCATION DE VÉHICULES JACQUES-CARTIER INC., titulaire des permis M-601237 001 et 002, située au 79, de Vaudreuil, Boucherville, PQ, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, pour transférer et maintenir tous ses permis en faveur de BENARDCO INC., à la même adresse. Monsieur Léopold Bénard est le seul et unique actionnaire des deux compagnies ci-haut mentionnées. Toute personne peut s'opposer ou intervenir dans les cinq jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, Sherbrooke est, Montréal, PQ H2L 1K2.
LOUIS LAVOIE, Avocat, (Longueuil).
1e parution: 24 novembre 1986
2e parution: 25 novembre 1986.

PRENEZ AVIS que la requérante cédante, TRANSPORT RAYMOND LACOMBE INC., détentrice du permis M-303335, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à transférer en faveur de la requérante cessionnaire, 152181 CANADA INC., le certificat 001 dudit permis M-303335, autorisant principalement le transport de marchandises générales dans le Montréal Métropolitain, le tout conformément à l'article 41 de la Loi sur les transports et à l'article 30 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du réglement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
Me Jocelyn Leclerc
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
Première parution: 24 novembre 1986
Deuxième parution: 25 novembre 1986.

PRENEZ AVIS que CHANG LIN, CHANG KUN ET CHANG YU CHEN, résidant et domiciliés au 5880 Boyer, Brossard, Province de Québec J4Z 2E7, s'adresseront au Ministre de la Justice affin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leur nom en ceux de: CHANG LIN, CHANG KUN ET CHANG YU SAUV.
Montréal, le 13 novembre 1986.

PRENEZ AVIS que LEOPOLD BENARD, de Boucherville, PQ, titulaire des permis M-302048, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour transférer et maintenir tous ses permis en faveur de BENARDCO INC., compagnie qu'il contrôle à 100%. Toute personne peut s'opposer ou intervenir dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, Sherbrooke, est, Montréal, PQ, H2L 1K2. Louis Lavoie, Avocat (Longueuil).
1e parution: 24 novembre 1986
2e parution: 25 novembre 1986.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
SARIN INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 7553, rue St-Hubert, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec.
AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 12ième jour de novembre 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de décembre 1986, à 9:30 heures de l'avant-midi, au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Tour ouest — Bos. 00, Ch. 07, en la cité de Montréal, dans la province de Québec.
ABE NOZETZ, c.a. syndic
MAHEU NOISEUX INC.
2, Complexe Desjardins, bureau 2600,
C.P. 153, Succ. Desjardins,
Montréal, Qué.
H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1565

AVIS DE DEMANDE DE TRANSFERT DE PERMIS
PRENEZ AVIS que M. Réjean Allaire, 871, 14ième avenue, Senneterre, (Québec), titulaire du permis de camionnage en vrac numéro M-509424-001 pour la région Zone 8, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de 2331-1574 QUÉBEC INC., 871, 14ième avenue, Senneterre (Québec).
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 505, Sherbrooke Est, 3ème étage, Montréal, (Québec), H2L 1K2.
1e publication: 24 novembre 1986
2e publication: 25 novembre 1986.

VILLE DE MONTRÉAL
AVIS PUBLIC
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO. 500-02-032651-866
CLUB NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR DE MONTRÉAL
demanderesse
— vs —
LOCATION PIE IX INC.,
LES ENTREPRISES AUDIO-SPÉCIALISTE B.J.S. LTÉE,
— et —
NORMAND LAMOTHE
défendeurs
Il est enjoint aux défendeur NORMAND LAMOTHE, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.
MICHEL MARTIN, P.A.
Mes Péloquin, Allard et Lacroix
275 est, rue Notre-Dame
Montréal (Québec)

AVIS EST donné que: TRANSPORT O. JASMIN & FILS INC., 8377, rue Chénier, Anjou, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M507626-001A à: Yvon Jasmin, 8377, Chénier, Anjou, Qué. Le permis M507626-004A à: michel Jasmin, 3261, St-Paul, Le Gardeur, Qué. Le permis M507626-005 à: André Jasmin, 6894, Etienne Bouchard, Montréal, Qué. Le permis M507626-006 à: Pierre Jasmin, 4364, Delage, St-Léonard, Qué. Tous ces permis sont de la région 10, conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: 1ère le 24 nov. 1986 - 2ième le 25 nov. 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GEP-86-19044

pour 10 h 30 heure de Montréal

le mardi 16 décembre 1986

Poste Laurentides Québec

INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1986)

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 $

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 $ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service des contrats 855, rue Sainte-Catherine est 3e étage Montréal (Québec) Canada H2L 4P5

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-5903

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau susindiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement et Services
Michel De Broux

Société de construction des musées du Canada — Canada Museums Construction Corporation

LE NOUVEAU MUSÉE DES BEAUX ARTS

DEMANDE DE SOUMISSION

Des soumissions cachetées pour la soumission mentionnée ci-dessus, seront reçues jusqu'à 14:00 heures de la date de fermeture spécifiée. Vous pouvez obtenir les documents de soumission chez Ellis-Don Limited; 541, Sussex Drive, 2ième étage, Ottawa, Ontario K1N 6Z6 (613) 230-8694 contre paiement du dépôt requis. Vous pouvez également consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction à Ottawa, Toronto et Montréal.

Soumissions globales: Stores Vénitiens automatiques

Date de fermeture: Le 11 décembre 1986

Dépôt: 200,00$

Le dépôt pour les documents de soumission, sous forme de chèque certifié, payable à «Canada Museums Construction Corporation Inc.» est remboursable contre la remise en bon état des documents.

La Société s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

Canada

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

CDE.62843.F	CDE.62813.F
16 décembre 1986	16 décembre 1986
3 ARMOIRES BLINDÉES 13,2 Kv ET BARRES SOUS GAINES 13,2 Kv	TUYAUTERIE EN P.V.C. ISOLÉE
Garantie de soumission: 60 000 $	Garantie de soumission: 10 000 $

Les conditions du présent appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
855 est, rue Sainte-Catherine
3e étage
Montréal (Québec) Canada
H2L 4P5

Téléphone: (514) 289-5903

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le directeur, Approvisionnement et Services
Michel De Broux

---

la fierté a une ville

montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPELS D'OFFRES

SOUMISSION: 2081
DÉMOLITION DU CHALET ROUEN (0249)
2195 AVE. DE LORIMIER

Date d'ouverture des plis	• 3 décembre 1986
Obtention des documents au	• Module bâtiment 700 rue St-Antoine est Bureau R.500 — tél.: 872-3714
Contre un dépôt de	• 25 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des Finances de la Ville de Montréal

SOUMISSION NO 2072
TRAVAUX DE VOIRIE MUNICIPALE

Reconstruction d'un égout combiné, côté est, d'un égout pluvial, côté ouest, et d'une conduite d'eau secondaire, 2 côtés, sur l'avenue McGill College, du boul. de Maisonneuve à la rue Sherbrooke.

Date d'ouverture des plis	• Le 3 décembre 1986
Obtention des documents au	• Module VOIRIE 700, rue St-Antoine Est bur.: 1.440. tél.: 872-3280
Contre un dépôt de (NON REMBOURSABLE)	• 35 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quelque soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 24 novembre 1986

Le greffier de la Ville
Maurice Brunet

---

la fierté a une ville

montréal

VILLE DE MONTRÉAL
RACCORDEMENT DE DRAINS PRIVÉS

Avis est par les présentes donné en vue du pavage que les propriétaires qui désirent construire des branchements privés de l'égout public à la ligne de leur propriété et faire le raccordement desdits drains devront, dans un délai de cinq jours à compter de la publication du présent avis, en faire la demande par écrit, en l'adressant au Module eaux, 700, rue St-Antoine est, afin d'obtenir les permis nécessaires à cet effet pour les rues suivantes:

D'UN ÉGOUT SANITAIRE, D'UN ÉGOUT PLUVIAL ET D'UNE CONDUITE D'EAU SECONDAIRE, LÀ OÙ REQUIS:

Rue ST-PATRICK, d'un point à l'ouest de l'avenue Atwater vers l'ouest.

Rue de L'HÔPITAL, de la rue St-Jean à la rue St-François-Xavier (là où requis).

JARDIN BOTANIQUE, du boulevard Pie IX au Pavillon administratif.

Boulevard MAURICE DUPLESSIS, à l'intersection de la 71e Avenue.

RUE 98-199, P. 97, de la 3e Rue à la 3e Rue.

62E AVENUE, du boulevard Maurice Duplessis à un point au sud de la 5e Rue.

Boulevard ST-MICHEL, de l'avenue du Mont-Royal au boulevard St-Joseph.

Boulevard ST-JOSEPH, de la 9e Avenue au boulevard St-Michel.

Rue NOTRE-DAME, du boulevard de la Rousselière à la 81e Avenue (P.A.T.).

SERVITUDE P. 195, d'un point au sud de la rue Prince-Albert à la Rue 195-220.

RUE 295-222, de la Rue 195-221 à la Rue 195-223.

RUE 195-221, du boulevard du Tricentenaire à la Rue 196-296, là où requis.

RUE 295-220, de la Rue 195-221 à la Rue 195-221.

RUE 142-596 (14e AVENUE), d'un point au nord de l'avenue André Ampère à la Rue 410.

Le tout conformément au règlement no. 3728 et son ordonnance concernant les égouts.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
Richard Vanier, Ing.

Service des travaux publics
Édifice Jacques Viger
Montréal, le 24 novembre 1986

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

OUI, SOUS RÉSERVE

IL ÉTAIT inévitable que la loi 37 passât au crible du processus judiciaire. Cette loi, qui sert de cadre aux négociations dans les secteurs public et parapublic au Québec, impose d'évidentes restrictions à la « liberté » de négocier ainsi qu'à la « liberté » de recourir à la grève.

Ces limites violent-elles la charte canadienne des droits et libertés qui garantit à tous « la liberté d'association » (article 2-d) ? Violent-elles également l'article 15 qui stipule que « la loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous » ?

Le printemps dernier, la Cour supérieure acceptait d'entendre trois requêtes déposées par la CSN, la FTQ et la CEQ, qui demandaient que la loi 37 soit déclarée « nulle, *ultra vires* des pouvoirs de l'Assemblée nationale et sans effet, comme contraire à la Constitution canadienne ». « Peut-on trouver une situation plus embêtante [...] que celle de forcer des personnes à vivre avec une loi qu'elles croient sincèrement contraire à la constitution de leur pays et aux droits fondamentaux qui leur sont garantis », déclarait alors le juge Pierre Viau. Il ajoutait : « Une décision claire [...] serait de nature à indiquer aux citoyens quels sont leurs droits et les inciteraient à respecter les règles établies par ceux qu'ils ont élus pour les diriger. » On convint que les trois dossiers seraient « réunis, instruits en même temps et jugés sur la même preuve et la même argumentation ».

Le mardi 18 novembre, le juge Jean-Jacques Croteau rendait sa décision. Elle est claire, mais elle n'est pas complète. Le tribunal « accueille en partie » la requête des trois centrales. C'est un « oui, sous réserve ».

Le juge Croteau lève d'abord un premier obstacle en déclarant que l'article 100 de la loi 37 est « inopérant ». Il s'agit de la fameuse clause « nonobstant » que l'ancien gouvernement du Parti québécois insérait dans toutes les lois du Québec depuis le « coup de force » de 1982 dans le but de les soustraire à l'application de la charte canadienne des droits et libertés. Cette disposition, invalidée par la Cour d'appel, a été contestée jusqu'en Cour suprême, et le juge Croteau refuse de lui accorder la présomption de validité aussi longtemps que le plus haut tribunal du pays n'aura pas tranché.

Le tribunal répond oui, également, à la question de savoir si la liberté d'association, garantie par la charte canadienne, inclut « aussi la liberté de s'associer pour négocier et la liberté de s'associer dans l'exercice de la grève ». La liberté d'association, doit-on comprendre, n'a de sens que si elle confère des droits collectifs. On s'associe pour une fin : négocier une convention collective, et on dispose d'un moyen : le recours à la grève. Telle est l'économie de la législation du travail qui s'est développée historiquement au Canada et au Québec.

La première liberté implique les deux autres « par inclusion ». La charte canadienne n'en dit rien, mais son auteur « ne pouvait l'ignorer ». S'il avait voulu les dissocier, il aurait pris la peine de le préciser.

Le juge Croteau se prononce aussi sur la nature des « droits à l'égalité » que garantit l'article 15 de la charte canadienne. Il se rallie à l'opinion de ceux qui estiment que cet article, trop récent pour avoir tout le poli que confère une longue jurisprudence, doit être interprété « largement ». Les formes de discrimination citées au deuxième paragraphe de cet article ne sont que des exemples et ne constituent pas une liste exhaustive.

Et, finalement, la cour s'interroge : qui doit porter le fardeau de la preuve ? Est-ce le plaignant qui réclame la protection de la charte ? Ou le gouvernement qui a imposé les mesures restrictives ?

Car les droits et libertés garantis par la charte ne sont pas absolus. L'article 1 précise que ces droits et libertés « ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique »

Voilà tout le noeud. Les limites que la loi 37 imposent à la négociation et au recours à la grève, les inégalités qu'elles créent entre les personnes, sont-elles déraisonnables et injustifiées ? Les restrictions que comporte la loi 37 doivent répondre à des critères exceptionnels ; leur objectif doit être suffisamment important et s'inspirer de préoccupations urgentes et réelles ; les moyens mis en oeuvre doivent être équitables, soigneusement conçus et proportionnés à la fin poursuivie.

Qu'en est-il de la loi 37 ?

Le juge Croteau répond que plusieurs articles de cette loi sont « incompatibles » avec les articles 2-d et 15 de la charte canadienne. C'est une « première manche » que remportent les centrales syndicales. Mais c'est un « oui, sous réserve ». Il y aura donc une deuxième manche. Le tribunal somme en effet le gouvernement de venir « prouver » que les restrictions apportées aux droits et libertés syndicales « sont raisonnables et qu'elles se justifient dans le cadre d'une société libre et démocratique ». Mais cette deuxième manche pourrait ne pas être déterminante non plus : les parties pourront en appeler jusque devant la Cour suprême.

Au lendemain de la décision de la Cour supérieure, les syndicats et le gouvernement se retrouvent donc dans la même « situation embêtante » dont parlait le juge Viau. Il leur appartient, et à eux seuls, de la rendre viable.

— JEAN FRANCOEUR

Le Judith-Jasmin

FAIRE-PART

ROLANDE ALLARD-LACERTE

MADELEINE POULIN vient de remporter le Judith-Jasmin, le plus prestigieux et le plus convoité des prix de journalisme offert chaque année par le Cercle des femmes journalistes.

Tout le monde s'est réjoui de voir récompensé le travail de cette journaliste douée et courageuse — on se souvient de ses reportages à Beyrouth — qui, comme Judith Jasmin, oeuvre à Radio-Canada. La journaliste du *Point* a remporté le prix pour un reportage sensible et beau : « L'univers de Jean-Paul Lemieux » illustré des oeuvres du Maître. Guerre et Paix, en alternance, et c'est la grâce et la paix qui l'emportent.

Les trois autres concurrents, Gérald Leblanc, Achille Michaud et Georges-Hébert Germain méritaient cependant mieux que les accessits qui leur ont été attribués car ils sont, tous, « incomparables ! »

Dans la catégorie presse quotidienne, Gérald Leblanc a publié un article intitulé « La saga de la loi 101 — un projet de société inachevé » (*La Presse*). En appendice, sur le même thème, il publiait le 19 novembre dernier, une « lettre à mon premier ministre » émouvante et passionnée. Il y faisait part de ses « flashes inquiétants » en ces termes : « J'y vois la prochaine crise linguistique éclatant non pas sur le dos des écoliers italiens de Saint-Léonard comme en 1968 mais en pleine face des commerçants grecs aux quatre coins de la métropole » parce que, précisait-il : « Contrairement à ce que répètent vos ministres, en reprenant le langage et les thèses d'Alliance-Québec, la joute linguistique ne se joue pas entre la majorité francophone et la minorité des quelque 10 % cent d'anglophones. Elle se joue dans les groupes ethniques, qui fournissent un citoyen sur quatre dans la ville et dans l'île de Montréal. »

M. Leblanc terminait sa lettre par un poème qu'il récitait quand il était enfant, dans son Acadie natale. Il évoquait ses racines et les Acadiens s'y entendent en fait de racines et d'exil. Il y a la déportation mais il y a aussi l'exil chez soi.

Georges-Hébert Germain a une plume-caméra qui donne à voir, il en jaillit spontanément des formules heureuses. Le lecteur a peut-être oublié son texte « New York, la bourse mondiale de la création », publié en avril 1985 dans l'*Actualité* mais dans la livraison de novembre de ce magazine, sous le titre « Des parias et des dieux » il nous fait visiter l'Inde en sa compagnie : « On est tour à tour agressé écoeuré, enragé puis séduit et enchanté. Chaque repas est un enfer, on avale du feu, matin, midi et soir, mais on finit par y prendre goût. Le reste du monde semble tout à coup d'une intolérable fadeur. Ici tout est relevé, épicé. Ça sent le souffre et l'ammoniac, mais aussi, mais en même temps, le jasmin, la fleur de manguier, l'ananas. Il y a de la merde partout mais il y a aussi de l'or; des êtres passés au charbon, et d'autres couverts de diamants, des parias et des dieux. Il y a un ordre dément sous ce souverain chaos. » On est à des lieues et des lieues des lieux communs charriés par les traditionnels articles de voyage.

Achille Michaud possède le génie de la radio, ce média qui donne à voir sans les images. Son reportage primé « Le Titanic » a été diffusé à Présent-dimanche, sur les ondes de Radio-Canada. Pour faire revivre ce transatlantique qui, depuis son naufrage, a peuplé notre imaginaire, c'est sans doute la radio qui convenait le mieux. La télévision montrait une carcasse rouillée et des lustres dérisoires qui pendouillaient avec leurs grappes de larmes cristallisées. Faire surgir des images sans images, juste par la magie des mots et des sons, c'est un art remarquable.

Ces quatre journalistes ne méritaient-ils pas, à part égale, les prix Judith-Jasmin qui, les années précédentes, étaient attribués distinctement, selon les catégories quotidiens, périodiques, télévision et radio ? N'a-t-on pas, la semaine dernière, comparé l'incomparable ?

Au Cercle des femmes journalistes on repense à tout cela. Plusieurs — et j'en suis — préconisent le retour à l'ancienne formule qui leur semble plus équitable. Si vous avez des suggestions, des commentaires, auriez-vous l'amabilité de m'en . . . faire part ?

« Juifs et Québécois français »

LA COMMUNAUTÉ juive du Québec, la plus ancienne de nos « communautés culturelles », était venue, par un accident de l'histoire, à faire partie de l'autre « solitude ». Deux nationalistes — l'un péquiste, le missiologue Jacques Langlais, et l'autre sioniste, l'archiviste David Rome — ont retrouvé la trame des luttes menées en commun par les Juifs et les Québécois français, puis leur antagonisme, et enfin l'espoir qu'ils recèlent pour toutes les communautés du Québec.

Publié chez Fides, *Juifs et Québécois français, 200 ans d'histoire commune* n'est pas le récit de la rencontre étonnante, laborieuse et finalement passionnante entre l'artisan du Centre interculturel Monchanin et le directeur de la Bibliothèque juive, devenu historien auprès du Congrès juif canadien. Il s'agit du choc de deux peuples, de deux minorités, de deux sensibilités qui puisent aux sources d'une même civilisation.

On connaît l'exploit du député juif Ezéchiel Hart, réélu par les catholiques de Trois-Rivières sous le Régime anglais, et dont le sort devait modifier le statut des minorités et leurs droits au sein de l'Empire britannique. Moins connues sont l'implantation par vagues successives de Juifs « britanniques », puis de réfugiés des pogroms d'Europe centrale ; la brillante capitale yiddish qu'ils bâtirent à Montréal ; et la triste persécution qu'ils subirent de la part de l'Église, puis d'un certain nationalisme québécois, et finalement des fascistes canadiens-français de la Deuxième Guerre.

L'ouvrage met en lumière, de façon saisissante, à la fois l'ouverture exceptionnelle des Québécois français, puis leur monolithisme. En même temps, on découvre une communauté juive qui vit, à l'intérieur d'elle même, un pluralisme poussé et fort riche (avant de succomber — les auteurs semblent en être moins conscients — à une mobilisation antiarabe qui perpétue d'autres malentendus tragiques).

Les retrouvailles entre Juifs et Québécois français, fêtées jeudi dernier à Montréal, étaient émouvantes à plus d'un titre. On y retrouvait des membres d'autres communautés. On y saisissait aussi l'importance d'un moment unique, qui pourrait préfigurer une ère nouvelle au Québec.

La communauté juive représente une école pour le nationalisme québécois en crise. Elle a appris à surmonter les différences : tous les peuples n'ont pas cette tradition. Elle s'est souvent trouvée aussi en position d'intermédiaire entre groupes ethniques et entre classes sociales en rivalité : ce talent politique, précieux et périlleux, est rare.

L'ouvrage de Rome et Langlais est de grande actualité pour la classe politique d'ici. Nombreux restent les pays où coexistent des communautés très différentes par la langue, la culture, la croyance, et le passé politique. Le Canada et le Québec sont du nombre, sans retour, apparemment. Le premier a échoué à assimiler les francophones, et le second, les « autres » Québécois. Mais nulle part la coexistence n'est aisée.

Cette humanité, c'est d'abord dans le creuset de la vie quotidienne, semble-t-il, qu'on apprendra à la vivre. Autant dire que la partie se jouera à Montréal. Espérons que cette fois la majorité ne manquera pas le rendez-vous de l'histoire.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

L'espoir au coeur de la guerre

TÉMOIGNAGE

NADIA GHALEM

LES DÉFILÉS militaires constituent dans la plupart des pays du monde un spectacle à grand déploiement. Pour les enfants que nous étions, cela ressemblait à une sorte de fête païenne. Tout y était : la musique, les chevaux, les fusils . . . Et l'héroïsme dont on nous parlait. À cette époque-là encore, des hommes allaient au front combattre d'autres hommes. Mais c'était des guerres « artisanales », le courage n'y manquait pas.

Aujourd'hui, il y a encore des soldats qui défilent dans les capitales, mais les guerres sont devenues industrielles. On s'y bat avec des machines technologiques, un outillage sophistiqué. On les expérimente dans ces vastes laboratoires que sont les pays peu industrialisés : Afrique, Asie, Amérique latine. Des pays où l'on ne manque pas de courage mais de connaissances techniques et de matériel technologique. Et les cobayes sont des civils, des populations, des femmes, des enfants . . .

Des victimes donc, femmes, enfants, paysans et artisans désarmés. Leurs agresseurs avec ou sans uniformes, des hommes machines, parfois seulement des machines programmées par des hommes. Ce n'est pas de l'agressivité-colère ou de la violence-désespoir. Non, juste une chose qui ressemble à de l'efficacité. L'efficacité d'un fléau qui s'abat sur les gens comme une lèpre, une épidémie, une armée de virus foudroyants, un cataclysme.

Et ce sont des savants, des techniciens, des intellectuels qui mettent au point ce fléau, et ce sont d'autres populations qui le financent, d'honnêtes travailleurs qui oeuvrent à son élaboration, qui prennent congé chaque matin de leur conjoint et enfants pour faire leur journée consciencieusement à l'usine d'armement. Les guerres sont loin, sommes-nous indifférents ? Y a-t-il de l'espoir ?

Il y a des armes qui ont été fabriquées et jamais utilisées . . . Certaines ont dû être détruites — désuètes. Ce serait la première fois que cela arrive dans l'histoire de l'humanité. Jusqu'ici, les armes « créées » ont toujours servi.

Quand on regarde le téléjournal, on se dit qu'il y a des gens qui n'ont vraiment pas de chance parce qu'ils sont nés sur un point de la planète plutôt qu'un autre, qu'ils sont d'une couleur, une religion plutôt qu'une autre. Ils doivent subir dictature, pauvreté, oppression, famine, guerre parfois simultanément, une vie de peur et de malheur.

Avez-vous vu comme la peur donne aux enfants un regard étonné ? Ils regardent notre monde. Cette planète toute bleue que les photos satellites nous ont dévoilée sans les frontières qui la griffent de barbelés, sans ces réseaux, ces lignes qui séparent les terres, les villages, les familles, les pays comme les racines d'une plante vénéreuse.

Pourrait-on dire aux enfants : « Nous avons une jolie planète. Elle est bleue et vogue dans le cosmos comme un vaisseau spatial et nous en sommes les passagers ».

Mais les enfants ne croient plus aux contes de fée. Ils regardent la télévision . . . Pendant que d'autres enfants regardent le monde et le fléau qui s'abat sur eux et leurs familles. Et ils doivent penser que c'est partout pareil et s'ils en réchappent, ils devront passer de nombreuses années à comprendre que l'on peut vivre sans la peur.

Et comme par hasard, il y a parfois une petite silhouette menue, voûtée et fragile qui se fraie un chemin au coeur de la guerre pour aller vers les plus démunis de tous : les enfants handicapés, malades et apeurés pour les éloigner du bruit des armes. C'est tellement invraisemblable qu'on a peine à croire que c'est vrai et puis on se dit qu'elle n'est peut-être pas toute seule, qu'il y a partout à travers le monde des femmes et des hommes de toutes religions qui n'ont pas souhaité cela, qui n'ont souhaité qu'un peu plus de justice, un peu plus de dignité, de liberté.

On se dit qu'il y en a certainement d'autres de ces stratèges de la paix, ces technocrates de l'échange et de la réflexion. Ces bureaucrates de la redistribution des biens et des richesses, ces diplomates qui mesurent leurs mots pour éviter les conflits. Des sauveurs d'enfants et de peuples, il doit bien y en avoir beaucoup, sinon où serait l'espoir ?

LETTRES AU DEVOIR

■ *Quel plat !*

Lettre à M. Raymond Gauthier, Salon de l'éducation et de la technologie

LE 9 OCTOBRE, nous avons, mes étudiants et moi, participé au Vélodrome olympique au concours du meilleur plat de nos écoles de cuisine professionnelle. J'ai été déçu de l'organisation; ce fut, d'après moi, un fiasco.

Quand on vient de La Sarre, après neuf heures de route en auto, il est important qu'on nous facilite l'arrivée. Vous nous disiez dans votre circulaire qu'une représentante du ministère serait à la porte centrale du Stade pour nous accueillir; nous n'avons jamais croisé cette personne. Nous avons été privés des renseignements et de l'aide nécessaire et utile à ceux qui arrivent dans un milieu nouveau; le Stade olympique ce n'est quand même pas une maison de campagne.

Nous avons donc tâtonné pour arriver à l'heure et au lieu déterminé. Bien sûr, nous ne nous attendions pas à trouver des cuisines comme celles de nos écoles mais nous espérions au moins un minimum de ressources matérielles. Nous étions là à 7 h 30, ce n'est qu'à 9 h 30 que nous avons pu mettre la main sur un chariot pour descendre notre matériel de la voiture, garée à plus de deux mille pieds de la porte qui nous était assignée. Des équipes de Montréal ont vécu les mêmes difficultés que nous.

Un chef de Laval a fait deux fois à pied le tour du Vélodrome avec son aspic de fruits de mer dans les mains pour arriver au concours et pour être disqualifié à cause de retard. Les équipements mis à notre disposition étaient, comme vous l'aviez dit, très limités. Cependant nous ne savions pas que nous serions plus d'une équipe à travailler sur la même cuisinière, que nous avons dû nettoyer avant de l'utiliser.

Les juges ont dû déguster les plats avec des fourchettes de plastique sur des tables dépourvues de tout décorum.

Ils ont dû travailler sans critère d'évaluation. Les catégories des participants étaient mal définies. Des étudiants du secondaire se sont mesurés à des étudiants de l'Éducation des adultes (cours de perfectionnement) dont certains étaient des cuisiniers de quatre à cinq ans d'expérience.

Rien n'a été fait pour conserver l'anonymat des plats présentés. Les juges pouvaient savoir qui avait fait le plat, de quels groupes et de quelles régions ils venaient. Je ne veux pas accuser les juges de partialité loin de là, mais habituellement dans de tels concours, les plats sont identifiés uniquement par un numéro [...].

Dans le règlement, chaque école avait un maximum de 60 minutes pour préparer ses plats. Le mot préparer suppose que les plats devaient être « fabriqués » sur place. Certaines écoles sont arrivées au concours avec des plats « pré-préparés ». Si vous me permettez pour l'occcasion de faire un néologisme. Aucune surveillance n'a été exercée pour contrôler ce règlement.[...]

Habituellement ces concours sont très motivants pour les étudiants de cuisine professionnelle. Nous avons eu l'occasion de participer au Salon culinaire de l'Estrie, au Culinary Competition and Display à Winnipeg et à la Grande Bouffe de La Sarre. Nous sommes donc en mesure de comparer.[...] Tout n'est cependant pas mauvais.

L'idée d'un tel événement est bonne et je vous encourage à la poursuivre. L'an prochain nous serons là pour vérifier les améliorations que vous aurez apportées.

— ANDRÉ PELCHAT
chef de groupe,
Cité Étudiante Polyno.
La Sarre, le 17 octobre.

■ *J'ai toujours mal*

APRÈS CINQ mois en accident de travail, mon dos me fait toujours souffrir comme au premier jour. Traitements de physio et pilules n'ont rien changé. Je n'ai même pas passé de radiographie. Mauvais médecins ? Mauvais traitements ? On ne m'écoute pas quand j'explique mon mal. On me renvoie chez moi avec une prescription de pilules.

Au début, je croyais que sur la CSST je recevrais des soins vite et bien, pour que je retourne travailler rapidement. C'est tout le contraire ! Ça traîne en longueur et les médecins s'envoient la balle. Je suis fatiguée et déprimée, j'ai toujours mal, même à faire mon ouvrage de maison et m'occuper seule de mon bébé. J'arrête pas de me demander : quand le mal va disparaître ?

Le médecin me dit de retourner au travail avec des conditions, vu mon état. Le boss nie ces conditions et m'offre le même travail. Mon médecin reste sourd quand je lui dis que, même avec les conditions, je suis incapable de faire une journée de travail. On me convoque à un arbitrage médical de la CSST, parce que mon boss conteste mon médecin traitant. C'est un médecin qui est juge et arbitre qui me questionne, il complète les notes que mon boss lui a données et il me fait marcher dans son bureau.

Tout est ridicule ! Je croyais que ce médecin était pour trouver mon problème et me soigner. Comme j'étais naïve ! Il ne m'a même pas touchée, il a dit que c'était pas sa job de me soigner. (Sa secrétaire pourrait aussi bien faire le travail à sa place, ça coûterait moins cher au gouvernement !)

Savez-vous ce qu'il m'a dit ? Que ce n'était pas un accident de travail, que c'était arrivé à l'occasion du travail. Comprenez-vous ces paroles ? Il a demandé si j'avais mal au coeur. C'est pas au coeur que j'ai mal, c'est au dos. Parce que j'ai marché sans boîter et que j'ai pas mal au coeur, je devrai retourner au travail avec mes douleurs et mon incapacité, sinon ils couperont mes prestations.

Ces temps-ci, les employeurs contestent à la CSST tous les travailleurs accidentés. C'est de l'épuration, pas de la médecine ni de la compréhension. Cherchez-donc voir un agent de la CSST qui soit un peu humain ou pas agressif ?

On doit dénoncer les mauvais traitements de l'employeur et de la CSST. Et que nos syndicats réagissent, bon Dieu !

— DIANE RICHER
Verdun, le 7 novembre.

■ *Des étudiants qui ne votent pas*

DIMANCHE 9 novembre : Montréal vit la fièvre des élections municipales. Une fièvre qui ne risque pas de faire éclater les thermomètres ni de provoquer le délire ! J'agis comme représentant dans un bureau de vote du nord de la ville. Les jeux étaient faits. Aussi, suis-je plus intéressé, dès la fin du scrutin, à savoir qui est venu voter. [. . .] Le vote étudiant ? Exactement un étudiant sur neuf s'est prévalu de son droit de vote !

Ne poussez pas les hauts cris : je ne saute pas aux conclusions; mon échantillonnage n'est pas assez représentatif. Mais il m'est difficile de résister à la tentation de voir là un certain paradoxe. On débraie, on manifeste, on multiplie les assemblées houleuses et les déclarations à l'emporte-pièce . . . mais on ne vote pas !

Bien sûr, n'importe lequel de ces jeunes éphèbes me rétorquera que le municipal n'a rien à voir avec les prêts et bourses pas plus qu'avec la hausse ou le gel des frais de scolarité. Mais voilà précisément où se trouve le bobo : je n'interviens dans la « chose publique » que dans la mesure où des décisions touchent MA corde sensible, MES intérêts; c'est la levée de boucliers contre un gouvernement qui refuse de vivre au-dessus de ses moyens, d'être l'éternelle et inépuisable vache à lait ![...]

Non, je ne souhaite pas que l'on revienne à l'époque où seuls les enfants des classes aisées pouvaient s'offrir le luxe de poursuivre des études. Non, je ne conteste pas le droit qui est le vôtre de vouloir vivre décemment et de poursuivre votre formation. Mais reconnaissez qu'un immense effort de rationalisation dans la gestion des fonds publics est urgent et en particulier dans le domaine de l'éducation.

La démocratisation de l'enseignement est un bien acquis et inaliénable mais elle a aussi son talon d'Achille : si l'on n'y veille, elle risque fort d'être du nivellement par le bas; les meilleurs sont noyés dans la masse, non pas des moins forts, mais dans celle des moins intéressés, des moins motivés. [. . .]

— PAUL DENUIT
Montréal, le 18 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Chômage

■ *Le défi de la jeunesse*

LE DÉFI du libre-échange, c'est le défi de la jeunesse. Les défis maison, nous les avons relevés. Nous avons fait de ce pays un pays industrialisé, riche et moderne, pourvu de mesures sociales qui permettent à tous de se dépanner durant les périodes improductives.

Vous les moins de 40 ans : jeunes industriels, travailleurs ou étudiants, voulez-vous vivre dans un pays prospère ? Créez-le vous-même. C'est à vous qu'il appartient d'inventer votre monde de demain à partir des merveilleuses inventions qui sont à votre portée. Votre avenir n'est pas dans la gérontologie, l'âge d'or, le folklore et les musées.

Croyez-vous que le Japon connaîtrait son essor actuel s'il s'était refermé sur lui-même, confiné dans ses petites îles volcaniques ? Il a décidé de faire mieux que ses concurrents et de leur offrir ses produits. S'est-il laissé paralyser par la différence de civilisation, de langue ? Voyez vous-mêmes les résultats. [...]

Ne vous faites pas d'illusions, vous n'y arriverez pas sans efforts personnels. Ce n'est pas en fumant du « pot », en discutant de vos misères, en dégustant bière sur bière autour d'une table que vous relèverez ce défi. Nous ne vous aidons pas non plus, en organisant des clubs de plaignards pour vous maintenir dans votre léthargie.

On n'exporte pas la médiocrité. Chaque pays en cultive suffisamment pour ses besoins. L'excellence et la compétence sont les seuls produits exportables. Elles n'ont pas besoin de mesures protectionnistes pour percer. Elles s'imposent d'elles-mêmes. Elles ne sont pas sanctionnées par le nombre d'heures sacrifiées à user les bancs de l'école ou par un diplôme officiel. Elles présentent des résultats concrets, des produits nouveaux. Elles exigent un effort constant et sérieux, une préparation soignée.

Vous avez la chance de pouvoir penser et agir en fonction du continent et du monde. Ne vous contentez pas d'une mentalité de quartier ou de village. La compétence, la qualité et la valeur sont en demande sur tous les continents. [...]

Ne perdez pas votre temps à essayer de prendre nos places, elles sont trop étroites pour vous. Inventez-en d'autres. Un pays a l'âge de sa jeunesse. On redoute davantage un petit pays à la jeunesse ardente qu'un grand pays, endormi sur ses lauriers. [...]

— JULIEN GIGUÈRE
philosophe-éducateur.
Arthabaska, le 8 novembre.

Chili

■ *Des accusations sans fondement*

LA COMMUNAUTÉ chilienne de Montréal est indignée de la teneur de la lettre adressée au DEVOIR le 23 septembre par M. Alberto Besa, ambassadeur du Chili, et portant des accusations dénouées de tout fondement contre les journalistes de ce prestigieux journal.

Elle ne correspond aucunement à la réalité et à la vérité de ce qui se passe au Chili. Depuis plus de 13 ans notre pays vit sous la dictature la plus cruelle que l'Amérique latine ait connue au cours des dernières décennies.

Les violations permanentes, systématiques et flagrantes des droits et libertés par le régime Pinochet ont été condamnées par les Nations unies, l'Organisation des États américains, Amnistie internationale et par l'ensemble de la communauté internationale.

Au Québec, nous avons des preuves des atrocités commises par le régime Pinochet. Beaucoup des Chiliens vivant ici grâce à l'accueil et la générosité du peuple québécois sont en mesure de témoigner des tortures, des arrestations arbitraires et des traitements cruels, inhumains et dégradants dont ils ont été victimes sous la dictature militaire.[...]

Face aux attaques de l'ambassadeur Besa, nous voulons souligner la compétence et les qualités professionnelles des journalistes du DEVOIR, ainsi que leur objectivité à propos de l'information sur le Chili.

— OSVALDO NUNEZ
BEATRIZ HERRERA
ELIAS CABRERA
MARCELO SOLERVICENS
Montréal, le 5 novembre.

□ Québec : le temps des reculs ?

■ *L'art d'épuiser le Québec*

VOILÀ VINGT ans qu'on veut nous faire céder, sur ceci, sur cela, sur l'indépendance, sur la langue, sur le mouvement d'ensemble qui nous animait, sur notre regain de vigueur manifesté depuis 1960, sur la Révolution tranquille et sur ses réalisations, sur les institutions qu'elle a créées, sur les avoirs qu'elle nous a fait réunir et concentrer entre nos mains, et sur bien d'autres choses encore. Sur la volonté de nous affirmer comme majorité. Sur notre notion de peuple ayant des intérêts politiques aussi distincts qu'impératifs.

Donc sur le sens politique lui-même : on demande à tous d'être forts, sauf à nous, à qui l'on demande d'être faibles.

Toutes ces manoeuvres et agressions vont dans le même sens, mais chacune d'elles se présente séparément. Nous nous faisons circonvenir, mais par morceaux isolément. Par exemple, on raisonne sur la constitution, ou encore sur la SGF et d'autres sociétés d'État, ou sur la langue. La technique employée consiste à « privatiser » les différents sujets . . . On nous dégénéralise, si l'on peut dire, par parties. Cette segmentation réelle du politique, technique d'affaiblissement, se fait sous une couverture, la libéralisation apparente, l'universalisation fictive.

Ces semaines-ci, c'est la langue. Que ce soit à propos de la langue ou d'autres choses, *il s'agit invariablement de nous faire abandonner une position forte*. S'il est une chose au sujet de laquelle il ne faut pas s'aveugler, c'est bien la question de savoir où est la force et où est la faiblesse.

Le problème de la langue n'est pas vraiment distinct du problème des pouvoirs constitutionnels, ni de celui de la conquête économique et du développement de l'entrepreneurship, et encore moins de la question de savoir si l'on doit gouverner plutôt que de se faire gouverner. Une révolution nationaliste de 20 ans l'a démontré aux gens d'affaires tout autant qu'aux poètes.

Les agressions dont je parlais vont toutes dans le même sens. On ne dit pas : nous allons vous faire céder sur la langue mais présenter des exigences accrues en matière constitutionnelle. Ou bien : vous allez en rabattre de vos histoires de langue, mais par contre tout sera mis en oeuvre, par tel ou tel moyen, pour vous rendre plus puissants politiquement. Pendant qu'on s'en prend à la langue, on ne dit pas qu'on va défendre le Québec avec beaucoup d'énergie.

On ne parle pas beaucoup des acquis. On ne dit pas : vous allez cesser d'insister sur les pouvoirs constitutionnels, mais, en revanche, ce que vous avez acquis, comme collectivité, de biens, de pouvoirs, de lois et d'institutions de toutes sortes, dans le cadre de la constitution fédérale, nous allons y tenir mordicus et même les accroître s'il se peut. Cela n'est pas ce que l'on entend. Car, pour ce qui est de la constitution, j'espère que personne ne se fait d'illusion au sujet du régime provincial actuel, pendant qu'il fait d'amples efforts contre la langue.

Tout se tient. La défense de la langue est un geste politique. Ce n'est pas uniquement une affaire de culture. Chez les liquidateurs, les choses cèdent de partout. C'est une preuve de plus que tout se tient. Céder sur la langue, ce n'est pas seulement céder sur un avoir, c'est céder sur une volonté. Dans la situation présente, céder en ce qui touche la langue, on ne peut faire que ce ne soit céder également de notre volonté politique générale. Car cela conduit à ne plus se reconnaître. À ne plus se trouver nécessaires. À ne plus savoir. Donc, à ne plus vouloir.

Je ne soutiens pas qu'à long terme, le français ici résistera indéfiniment. Je me contente d'affirmer qu'actuellement, cesser à quelque degré de résister sur la langue, c'est profondément affaiblir le Québec et les Québécois. C'est vendre sa cohérence, sa volonté, ses forces, une part importante de ses raisons de vouloir. C'est l'amener dans la faiblesse. C'est lui faire admettre une démission. C'est le désintéresser. C'est contribuer à le décourager. C'est le rendre neutre, même à ses propres yeux. Cela revient à le défaire, à le faire s'abandonner lui-même. Ceci ne va pas sans conséquence.

Mais il n'y a pas à s'étonner. Regardez certaine politique depuis 1968, dans un cas, depuis 1970, dans l'autre. Un objectif, très précis : s'attaquer à la volonté politique québécoise, en venir à bout par le dehors, par le dedans. La briser, la désorienter. Curieux peuple : nous sommes si souvent en instance d'être donnés. Par les nôtres, forcément.

— PIERRE VADEBONCOEUR
Montréal, le 17 novembre.

Spéculation

■ *Mort d'une coop*

CE JEUDI, la coopérative d'habitation de Pointe St-Charles enterre son projet. Né de trois ans d'efforts, de solidarité et d'espoirs, notre projet a avorté sous les coups de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Nous voulions nous loger convenablement, habiter notre quartier, payer un loyer abordable. La SCHL nous l'a refusé. Sa réponse nous a fait l'effet d'une douche froide : elle acceptait notre projet, l'achat de la maison, sa rénovation . . . mais à quel prix ! Faisant fi des directives les plus raisonnables de la Régie du logement, elle a voulu doubler nos loyers. Bien entendu, nous étions incapables d'assumer une telle hausse.

Malgré tous nos efforts et toutes nos explications, la SCHL a maintenu sa décision : des loyers à plus de $ 400 par mois, ou rien du tout. Il est possible que ce montant apparaisse acceptable pour certains; mais dans un quartier où les ménages ont un revenu moyen de $ 15,000 par année, où le prix des loyers est approximativement de $ 200 par mois, ce que nous demande la SCHL est absolument irréaliste.

Nous sommes profondément choqués de cette décision de la SCHL : en plus de ne pas tenir compte de notre capacité de payer, elle nous révèle son rôle d'agent de spéculation. Déjà, Pointe St-Charles est soumis aux pressions dangereuses des investisseurs immobiliers (un quartier si proche du centre-ville représente un enjeu important). On y vend, on y achète, on y rénove, on y construit . . . et on en chasse la population résidante en louant à des prix exorbitants.

En doublant les loyers, la SCHL stimule l'inflation et invite les promoteurs privés à en faire autant. Face à de telles pratiques inflationnistes, notre communauté est condamnée à l'éclatement; et ça, c'est grave quand il faut compter sur tout un réseau d'entraide pour survivre.

En plus de doubler nos loyers, d'encourager l'inflation du marché de l'habitation, la SCHL discrimine les ménages à petits revenus. Selon ses barèmes, les gens ayant entre $ 13,000 et $ 20,000 par année doivent engloutir plus du tiers de leur revenu dans leur loyer. En soi, cette proportion est énorme; mais elle devient carrément inadmissible quand on découvre qu'elle est le double de ce qu'investi en moyenne le peuple canadien pour se loger.

Aujourd'hui, nous sommes démobilisés. Nous avons voulu prendre en mains nos conditions d'habitation; peine perdue, la SCHL a saboté notre travail. Nous avons fait plus que notre effort; maintenant, c'est aux politiciens de travailler pour redresser la situation afin que la SCHL exécute son mandat.

— LA COOP BRIC-À-BRAC
Pointe-St-Charles, 11 novembre.

□ L'Église et l'homosexualité

■ *Le progrès*

INSPIRÉ par l'Esprit de Dieu, l'auteur du *Lévitique* (20,13) ordonnait de mettre à mort les homosexuels. Guidé par ce même Esprit, le chef de l'Église catholique suggère de ne pas leur « crier des noms », mais interdit qu'on leur prête des locaux où ils se réuniraient pour réclamer leurs droits. Comme on n'arrête pas le progrès, peut-on conclure que les autorités religieuses de l'an 2 500 suggèrent qu'on se contente de leur infliger des points de démérite ?

— CLAUDE BOUCHER
Sherbrooke, 13 novembre

■ *Aimer de loin*

LA RÉACTION de Jean-Claude Leclerc à la lettre du cardinal Ratzinger sur l'homosexualité m'a étonnée : il y voit une amorce de persécution envers un groupe minoritaire, alors que ce message me paraît empreint de sympathie, voire même de tendresse . . .

Pourquoi y a-t-il tant d'homosexuels « actifs » aujourd'hui ? Je crois que c'est la faute de notre société super-érotisée : à présenter la recherche du plaisir comme l'ultime but de la vie, commme un droit sacré, comme une nécessité pour être considéré « normal », on en fait une obligation pour des catégories de personnes qui, autrement, apprendraient à s'en passer : les enfants et les homosexuels.

Le cardinal Joseph Ratzinger

Car tout se tient dans notre monde déboussolé : la prostitution enfantine, le viol et l'inceste, l'infidélité et l'homosexualité active. Ces fléaux ne peuvent être traités séparément car il faut tout de même être logique.

Le plaisir sexuel est-il un droit inaliénable ? Alors qu'on laisse chacun le chercher où il peut du berceau à la tombe.

Est-il au contraire lié à une économie divine, à un plan de Dieu sur l'humanité ? Alors, la perspective devient toute autre . . .

Comme le cardinal Ratzinger, je ne crois pas que le bonheur, la dignité et l'épanouissement des homosexuels doivent nécessairement passer par l'activité sexuelle : dans ce monde particulier, les amours sont très souvent orageuses, les jalousies féroces et les crimes passionnels fréquents.

L'homosexualité est certes une grande épreuve pour un coeur sensible, mais il se trouve dans la même situation que l'homme qui aime une femme inaccessible : s'il a de l'honneur, il se contentera de l'aimer de loin . . . Et cette souffrance acceptée peut développer en lui une puissance d'amour insoupçonnée pour d'autres défavorisés de la vie. Il y a bien des façons d'aimer.

Les homosexuels ont souvent une personnalité très attachante ; il leur est facile de se faire des amis, surtout dans le milieu féminin avec qui ils ont beaucoup d'affinités. L'amitié féminine peut-elle pour eux remplacer l'amour masculin ? Pour cela, il faudrait d'abord cesser de mesurer la valeur d'un homme à l'ampleur de ses prouesses sexuelles . . .

— SIMONE BORDELEAU
La Sarre, le 12 novembre.

■ *Trop de sexe*

DANS SON discours officiel, l'Église ne claironne plus guère que sur le thème de la morale sexuelle ; elle a réussi à ramener le message évangélique à « cela » ou peu s'en faut . . .

Serait-on en train d'assister aussi au déclin de l'empire spirituel ?

Si ma mémoire est fidèle, ce ne sont ni les homosexuels ni les prostituées qui ont crucifié le Christ ; ce sont les « justes », légistes et grands prêtres qui, eux, avaient peur de Lui !

— MARY DOUGLAS
St-Sylvestre, le 12 novembre.

Les CF-18

■ *Dans la spirale de la guerre*

L'OBTENTION du contrat d'entretien des chasseurs CF-18 par Canadair vient de jeter une véritable douche d'eau froide sur l'ensemble du mouvement pacifiste au Québec.

Après l'acceptation des essais des missiles Cruise sur le territoire canadien et la signature du contrat pour le renouvellement des accords du NORAD, le Canada est maintenant très m' placé pour revendiquer l'im de la nation la plus pacifis pacificatrice des Nations-Un

Qui plus est, non seulement le lobby des militaires n'a plus besoin de se manifester, ni même celui des entreprises multinationales, mais ce sont les chambres de commerce, les universités et les cégeps qui sont entrés dans la ronde pous exiger de plus en plus de ressources naturelles et humaines pour la fabrication d'armes de plus en plus nombreuses et de plus en plus sophistiquées.

Le Québec a besoin d'autres modèles de développement. Il doit prendre conscience des menaces que constituent pour son économie ces activités de production reliées aux armements. Il doit bâtir une stratégie en vue de reconvertir ses 100 usines qui fabriquent des armes ou des pièces d'armements et de se soustraire progressivement aux desiderata et aux pressions des USA. Toutes les forces vives de la nation doivent s'unir pour exiger d'Ottawa et de Québec un changement de cap radical.[...]

— JULES DUFOUR
Chicoutimi, le 2 novembre.

□ Des revendications acceptables

■ *Est-ce juste ?*

Lettre adressée à M. Richard L'Écuyer, directeur général de l'hôpital Sainte-Justine

APRÈS 14 mois de négociation peu rentable, nous attendons toujours la signature d'une convention collective acceptable. Comme vous êtes consulté sur le contenu des offres gouvernementales, nous désirons vous sensibiliser à l'équité de nos revendications et vous faire part de nos principales préoccupations.

Comment maintenir, par exemple, la qualité des services face à l'augmentation constante de la clientèle (suite à l'absorption de clientèle d'autres hôpitaux . . .) s'il n'est pas possible d'ouvrir de postes chez les professionnels ? En outre, cette surcharge se fait lourdement sentir sur la santé de plusieurs d'entre nous qui sont, de ce fait, menacés de « burn-out ».

Est-il juste qu'en tant que professionnels, nous ayons subi des pertes de salaire de 20 % de janvier à avril 1983 et que nous n'ayons même pas retrouvé, en 1986, des salaires équivalant à ceux de juillet 1982, ce qui n'a pas été le cas dans le secteur privé ? Pire encore, ce sont les professionnels dont on a reconnu l'excellence, suite au concours de la classe I, qui ont été les plus gravement touchés ; en effet, leur échelle de salaire a connu un gel total depuis 1982.

Pourtant, le coût de la vie a augmenté de plus de 12 % depuis cette date et nous ne sommes pas sans savoir que médecins, cadres, directeurs d'hôpitaux, policiers, députés, ministres . . . ont bénéficié, durant cette même période, d'augmentations substantielles.

Est-il juste de trouver encore, dans nos conventions, des échelles discriminées (celles des ergothérapeutes et des bibliothécaires, par exemple), ces postes étant à l'origine détenus en majorité par des femmes ? On sait bien cependant qu'aujourd'hui on retrouve des chefs de famille autant chez les femmes que chez les hommes.

Nous restons également préoccupés par le chômage persistant chez les jeunes professionnels et par l'absence de mesures qui permettraient de leur ouvrir des portes [...]

— LOUISE CARDINAL
et 73 membres du Syndicat des professionnels des Affaires sociales (Sainte-Justice).
Montréal, le 7 novembre.

VIENT DE PARAÎTRE

LE DÉFIT DU PLEIN EMPLOI

UN NOUVEAU REGARD ÉCONOMIQUE

DIANE BELLEMARE ET LISE POULIN SIMON

Diane Bellemare et Lise Poulin Simon nous convient dans le le présent ouvrage à une analyse et une réflexion d'économie politique dans laquelle elles jettent les bases d'une approche cohérente et efficace pour mettre à la portée du Canada et du Québec le plein emploi.

C'est un défi qu'elles lancent ici aux gouvernements, aux syndicats et aux patrons en confrontant ce qui se fait ici et qui ne marche pas à ce qui se fait ailleurs en Autriche, en Norvège et en Suède où on atteint le plein emploi.

EDITIONS SAINT-MARTIN
4073, rue Saint-Hubert, suite 201
Montréal, Québec H2L 4A7
(514) 525-1346

Salon du livre
Stand 118

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Québec

dont certains sont cancérigènes, proviennent essentiellement de procédés industrielles, du raffinage, du goudron, de l'asphalte, de l'incinération des déchets et des moteurs à combustion. Les composés halogénés volatils se forment pour la plupart à l'intérieur des usines de filtration de l'eau ou dans les aqueduc lorsque le chlore réagit au contact des matières organiques. Certains HPA pourraient aussi, indique les deux chercheurs, être libérés dans l'eau potable par les enduits de goudron qui tapissent l'intérieur des tuyaux de fonte des réseaux d'aqueduc.

Si le Québec fait désormais partie du club de moins en moins sélect des Etats ou provinces touchés par les micropolluants jusque dans leur eau potable, ses eaux de consommation demeurent, de façon générale, fort sécuritaires. En effet, hormis quelques exceptions, les concentrations de micropolluants identifiés lors des tests de 1985 sont infimes et, en général, bien inférieures aux normes québécoises, nord-américaines ou internationales.

Les concentrations de HPA relevées dans ces tests se calculent en parties par trillion (nanogrammes par litre: ng/l). Un ng/l équivaut à une goutte dans une piscine olympique. Les concentrations d'halogénés se calculent en parties par milliard (microgramme par litre).

Cette première confirmation de la présence de micropolluants dans les eaux potables de la province, même en quantités infimes, a incité le ministère à effectuer une troisième série de tests entre le 3 février et le 18 mars derniers. Les résultats ne sont pas encore disponibles. Il a été impossible de déterminer à partir des documents obtenus si le ministère vérifie désormais la présence d'insecticides et de phénols dans l'eau potable, comme le lui ont recommandé ses experts en 85. Ces derniers lui ont aussi suggéré de vérifier à l'avenir la présence de micropolluants à l'intérieur des réseaux de distribution municipaux et non seulement à l'entrée et à la sortie des usines de filtration.

LE DEVOIR a obtenu les rapports signés par MM. Larue et Messier ainsi que les résultats des deux campagne d'échantillonnage de 1985 en vertu des dispositions spéciales de la Loi de l'Environnement qui autorisent l'accès aux informations détenues par le ministère sur la présence de contaminants toxiques dans le milieu québécois.

Ce sont les eaux brutes de Trois-Rivières, Drummondville et Pierreville qui contiennent le plus de HPA. Les concentrations de HPA découvertes à Trois-Rivières varient de 0 à 45 nanogrammes par litre (ng/l). Huit des 11 membres de la famille des HPA examinés en juillet 85 se retrouvaient dans l'eau brute de cette ville industrielle. Certains de ces HPA sont considérés comme cancérigènes et mutagènes chez les humains et les animaux.

La norme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les HPA est fixée à 200 ng/l. Le traitement de l'eau à Trois-Rivières est fort efficace puisqu'il a réduit de 95 % les concentrations de HPA dans l'eau traitée, ce qui se compare à d'autres villes comme Sorel (93 %) et Lauzon (85 %) où on a aussi trouvé des concentrations respectives de 27 et 91 ng/l.

Ville de LaSalle se démarque aussi de l'ensemble des autres villes par les concentrations élevées de HPA identifiées dans son système d'aqueduc. C'est le seul endroit où les chercheurs ont prévelé des échantillons au robinet et aux bornes fontaines car ils voulaient vérifier si le dépotoir de produits toxiques, enfoui près de la rue Bélec, avait pu contaminer le réseau local. Un des tests a permis d'identifier une concentration de HPA atteignant 91.8 ng/l, soit près de la moitié du seuil de sécurité fixé par l'OMS.

Le réseau d'aqueduc de LaSalla est aussi le seul endroit où les six HPA considérés comme les plus dangereux par l'OMS dépassent la norme de 30 ng/l fixée pour le total sécuritaire de ces six produits. Le total des six HPA les plus dangereux atteignait en effet 53.4 ng/l. Aucune concentration de cette importance n'a toutefois été relevée au même endroit lors des tests préventifs effectués par la suite.

Les chercheurs ne pensent pas que la présence de HPA en concentrations importantes dans l'aqueduc de Lasalle soit le fait d'une infiltration des toxiques présents dans le dépotoir de la rue Bélec, nettoyé par Québec l'été dernier. En effet, d'autres concentrations élevées se retrouvaient aussi en amont du dépotoir dans les tuyaux de l'aqueduc. MM. Larue et Messier estiment plutôt que ces HPA proviendraient de la lente dissolution des enduits de goudron posés par les fabricants à l'intérieur des des tuyaux de fonte ductile.

Informé de ces faits en 85, le ministère n'a pas jugé bon de remettre en question l'utilisation de ces enduits dans les aqueducs municipaux en construction. Et ce, même si une étude de Santé et Bien-être Canada (1982), citée par M. Larue, mentionne explicitement ce risque.

« Les tests que nous avons effectué par la suite au même endroit nous ont donné des valeurs en HPA bien inférieures de sorte que nous pensons être en présence d'un épisode inexplicable, d'un cas isolé », a déclaré au DEVOIR M. Jean Vachon, le directeur des Eaux souterraines et de consommation au ministère de l'Environnement. Un chimiste consulté par LE DEVOIR estime par contre que la norme québécoise sur les enduits goudronné « ne permet vraiment pas de savoir avec un test de trempage de 24 heures si ces enduits de goudron peuvent ou non libérer des HPA en quantité importante. C'est une norme qu'il faudrait sans doute reviser à la lumière de ces indications car les tuyaux de fonte ductile équipent la plupart des réseaux d'aqueduc du Québec ».

Les autres tests effectués pour déterminer la présence de composés halogénés volatils dans les eaux brutes et traitées ont démontré qu'une seule ville québécoise, soit Repentigny, dépassait la norme américaine de 100 microgramme par litre (ug/l), soit 100 parties par milliard de trihalométhanes. Les trihalométhanes ont été identifiées comme cancérigènes chez des rats et des souris. L'Environnemental Protection Agency (EU) estime que l'ingestion pendant toute une vie d'une eau contenant 1.9 ug/l de trihalométhanes se traduit par un cas de cancer par 100,000 personnes.

Ces produits, apparentés au chloroforme, se forment au contact du chlore utilisé à l'usine de filtration avec les matières organiques qui échappent à l'épuration.

Le rapport Larue indique toutefois que les concentrations de trihalométhane n'ont pu être déterminées dans les eaux de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe en raison de problèmes techniques mais que ces villes « se classeraient parmi les municipalités contenant le plus de chloroforme » dans leurs eaux traitées.

M. Larue indique aussi que les concentrations de trihalométhanes augmentent de « 50 % » dans le réseau d'aqueduc de ville LaSalle lorsque l'eau des usines Des Baillets et Atwater, appartenant à Montréal, y pénètrent. Comme s'il s'y produisait une réaction à retardement. Le même phénomène pourrait se produire dans les autres réseaux, ajoute l'ingénieur du ministère de l'Environnement qui recommande des tests suivis à l'avenir sur cet aspect méconnu de la pollution des réseaux d'aqueduc.

L'usine de filtration Des Baillets à Montréal, la plus importante de la province, fournit une eau de qualité exceptionnelle, d'après ces différentes analyses. Il a été impossible d'y détecter le moindre HPA après traitement même si l'eau puisée au fleuve contenait du fluorenthène (12.7 ng/l) et du pyrène (73.5 ng/l). Les trihalométhanes après traitement ne dépassaient pas 21 microgramme par litre, soit 10 fois moins que la norme américaine.

Les tests effectués en juillet 85 indiquaient par ailleurs que les eaux brutes de Terrebonne et Granby affichaient certaines concentrations de HPA. « Les cas de Terrebonne et Granby sont moins inquiétants dans un sens, note le rapport de service du ministère de l'Environnement, car il s'agit d'eau brute et que les chromatogrammes obtenus des eaux traitées démontraient que le traitement avait amélioré la qualité de l'eau. Cependant, dans le cas de Chomedey (Laval) et de Longueuil, c'est le contraite que l'on remarque », notent les chercheurs qui recommandent une « étude plus approfondie ».

Aucun des tests effectués en 1985 n'a permis d'établir la présence de BPC au dessus du seuil de déterction de l'appareillage sophistiqué à la disposition du ministère.

◆ Foule

chiffre qui risque fort de ne pas être atteint.

L'ancien premier ministre René Lévesque aura été la grande vedette de cette édition 86. Son livre (qui dépasse les 150,000 copies vendues) est le *must* du salon. M. Lévesque est régulièrement présent au stand de son éditeur, Québec-Amérique, où, attablé avec son paquet de cigarettes, son briquet et son cendrier débordant de mégots, il signe avec une bonne humeur constante des centaines et des centaines d'exemplaires. Lorsqu'il arrête, pour se reposer, on indique l'heure de son retour sur un carton, et il est courant de voir la foule se réinstaller à l'intérieur des cordons (les seuls du salon) pour attendre qu'il revienne. « Ben oui, c'est lui, y'est là ! », répètent des gens qui le repèrent et s'attardent, même sans livres à acheter, devant le kiosque assailli.

Hier, le pauvre Émile Ollivier, l'auteur de *La Discorde aux cent voix*, dont la séance de signature avait été fixée au même moment, juste en face du kiosque de Lévesque, a dû se contenter d'admirer une foule vue de dos sans trouver un seul acheteur.

Le nouveau maire de Montréal, Jean Doré, a participé vers quinze heures trente, hier, à une séance de signatures au kiosque de son éditeur (VLB), mais il n'a pas provoqué la même ruée. On a pu voir Doré, à quelques moments, en panne de livres à signer. Mais c'est à un tout autre style de premier magistrat que les visiteurs avaient affaire. Arrivé sans escorte, avec son épouse qui portait le bébé dans une poche-kangourou, Jean Doré circulait parmi le monde comme tout un chacun. « Bien des choses ont changé », a laissé tomber une jeune fille en le croisant.

À l'ouverture du salon, le président (absent), Roch Carrier, avait demandé au maire Doré le rappel du Grand prix littéraire de la Ville de Montréal, que le maire Drapeau avait aboli. M. Doré a confirmé au DEVOIR, hier, que ce prix existera à nouveau dès 1987. « Cette erreur de l'ancienne administration va être corrigée; je vais recréer ce prix, soit en accord avec le conseil des arts de la CUM, soit autrement; mais il existera en 87 ».

Des prix, il en existe plusieurs qui sont distribués au Salon du livre. Samedi soir, le romancier Robert Baillie a reçu le prix Air-Canada, décerné par la Société des écrivains canadiens, pour son livre publié à l'Hexagone, *Les Voyants*. Baillie se voit remettre deux billets d'avion pour la destination de son choix. Hier, les éditions Larousse remettaient les 10 volumes du Grand Dictionnaire encyclopédique (valeur $1,495) à M. Émile-Joseph Setain, de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, à la suite d'un concours visant à retracer le plus ancien « Petit Larousse » existant au Québec; M. Setain possédait une édition datant de 1906.

Au Salon du livre, hier, un nombre impressionnant d'auteurs (ou de vendeurs de livres) étaient à la disposition des passants : cela allait d'Yves Beauchemin signant son tout récent *Journal* à Jean-Éthier Blais discutant de son dernier ouvrage, et Japrisot se laissant envahir par la passion de signer, mais aussi du jovialiste André Moreau tutoyant tout le monde pour expliquer son *Cosmos intérieur* au frère Jean-Paul Desbiens qui offrait son plus récent bouquin, *L'actuel et l'actualité*, dans lequel, parlant de l'actualité, il écrit qu'il « l'accompagne comme un pianiste de party accompagne une vieille chanson lorsque le monde est presque tout parti » (c'est pas moi qui le dis). Et il y avait aussi cette dame qui offrait ses deux romans, *Un jour la jument va parler* et *J'espère qu'au moins il fera beau*.

Le salon 86, au-delà de ce pluralisme des plumes, est le marché d'un certain nombre de gros titres; une enquête rapide menée auprès des principaux kiosques (ceux où le tiroir-caisse résonne le plus souvent) nous apprend que, cette année, les Québécois achètent surtout, hormis le livre de René Lévesque, celui d'Hubert Reeves, *L'heure de s'enivrer* (il n'en restait plus au kiosque du Seuil dimanche à quinze heures); *La passion des femmes* de Sébastien Japrisot (au kiosque Gallimard); le livre de Diane Hébert (*Un second souffle*) et une biographie de Jeanne Sauvé au grand kiosque des Quinze-Le Jour- Éditions de l'Homme; le roman de Michel Tremblay (*Le coeur découvert*) chez Leméac; la série Castor Poche (pour enfants) chez Flammarion; le Jean Doré (*Pour Montréal*) et le Guy Deshaies (*Attachez vos ceintures*) chez VLB; *Laissez-moi devenir* du docteur Gilles Racicot (relations père-mère-enfants) chez Stanké (devançant le Gérard Pelletier); la « biographie non-autorisée » de Frank Sinatra, le livre de Laurence Leamer sur Ingrid Bergman, et *Le temps d'une paix* chez Libre Expression; et enfin *C'était l'hiver*, de Jean Provencher, et le tome 2 de *L'Histoire du Québec contemporain*, au Boréal.

On le voit, la passion du Québécois moyen, dans le livre, oscille entre la politique, puis le regard vers le cosmos, entre la littérature populaire, puis la lutte pour survivre, entre le vedettariat, puis le goût de s'évader. Un panorama qui laisse peu de place à la littérature d'introspection, ou à la poésie, et dont le Salon du livre 86 offre un instantané qui indique que, liseur, le Québécois l'est de façon hétéroclite.

◆ Alzeimer

England Journal of Medicine.

Au point où le Dr Gauthier se propose d'expérimenter le produit auprès de 20 malades partagés en deux groupes composées de personnes dont la maladie est moins avancée et plus avancée. Ce qui permettra de mieux comparer les effets de ce médicament qui vise à remplacer les transmetteurs déficients du cerveau.

Le THA, qui est fabriqué par une compagnie de produits chimiques, *Aldrich*, n'est pas disponible en pharmacie. Il faut obtenir la permission d'Ottawa pour faire mettre le produit sous forme de capsule et l'administrer sous surveillance. Le Dr Gauthier compte entreprendre son étude dès le mois de janvier.

Le THA soulève de nouveaux espoirs, mais il a des limites. Sur les 17 personnes qui ont fait partie de l'étude rapportée dans le *New England Journal of Medecine*, 10 ont vu leur état nettement amélioré. Dans plusieurs cas, des personnes âgées qui avaient perdu la mémoire, se sont rappelé leur propre nom et ceux de leurs enfants après avoir pris le médicament. D'autres, qui étaient dépendants depuis plusieurs, sont redevenus autonomes.

Le William K Summers, de l'Université de Californie, à Los Angeles, qui a dirigé l'étude, et d'autres chercheurs font toutefois une mise en garde: le THA n'est pas un médicament qui « guérit » la maladie d'Alzeimer: il peut aider à améliorer la condition du malade. Le médecin insiste sur la nécesssité de poursuivre les recherches pour voir dans quelle mesure les résultats obtenus persistent.

On devrait, d'autre part, connaître d'ici peu les résultats de la recherche qui se poursuit actuellement à l'Institut neurologique de Montréal sur le béthanéchol, un produit chimique qui est acheminé lentement jusqu'au cerveau à l'aide d'une pompe munie d'un cathétère implantée sous la peau.

Le béthanéchol remplace l'acétylcholine, le neuroconducteur naturel, explique le Dr Gauthier. En attendant les résultats complets de cette étude entreprise en collaboration avec neuf centres de recherches en Amérique, le chercheur qualifie les résultats préliminaires de « légèrement encourageants ».

Une autre équipe de chercheurs, dirigée par le Dr Denis Gauvreau, de l'INRS Santé, se penche sur les aspects alimentaires et environnementaux de la maladie ainsi ainsi que l'épidémiologie dans la région du Saguenay/Lac Saint-Jean.

Dans l'approche diététique, on explore entre autres les effets préventifs de la lécithine, lipide phosphoré qui est abonde dans le jaune d'oeuf, les produits laitiers, la fève soja.

On ne dispose encore d'aucune preuve scientifique des effets préventifs de la lécithine, mais il n'y a aucun danger à en prendre, particulièrement pour les personnes dites à risque, remarque le Dr Gauthier.

On peut acheter des suppléments de lécithine sous forme de granules dans les pharmacies ou les magasins d'aliments naturels. La dose recommandée est de 10 grammes, deux fois par jour.

Face aux effets possibles des dépôts d'aluminium, les personnes à risques peuvent aussi éviter de cuire leurs aliments dans des ustensiles en aluminium. On trouverait également de l'aluminium dans le thé et dans les anti-acides comme le Malox et l'Anfogel, ainsi que dans les déodorisants, indique ce chercheur.

Il n'est pas prouvé puisse pénétrer le cerveau à moins que la barrière hémo-encéphalique soit perméable.

Ce sont là autant d'hypothèses de travail qui doivent être éclaircies dans les prochaines années par l'équipe du Dr Gauvreau.

◆ OSM

ailleurs qu'à la Place des arts, on ne parle plus de $ 20 millions mais d'un montant grandement supérieur. Certains avancent le double.

D'autre part, entend-t-on dans certains milieux, tout le monde n'est pas convaincu qu'il faille investir tant d'argent pour une institution qui, d'une part, n'est pas dans la rue actuellement et, d'autre part, a une si petite collection (2,900 oeuvres) — certains collectionneurs privés en auraient autant ou davantage. Un événement à succès en art contemporain comme « Lumières », organisé par le Centre international d'art contemporain (CIAC), n'a attiré, en plein centre-ville en 100 jours, que 32,000 personnes, et *Aurora borealis*, l'an dernier, dans les mêmes conditions, un peu plus de 40,000 adeptes. Le maire Drapeau, pour sa part, a réussi à convaincre 700,000 visiteurs l'an dernier et 435,000 cet été de se déplacer dans des endroits qu'on dit difficiles d'accès, avec ses expositions archéologiques !

Dans la région de Mon.. éal, un autre organisme s'attend à une réponse imminente de Mme Bacon. Il s'agit du Festival d'été de Lanaudière, qui espère encore que le gouvernement lèvera le moratoire qu'il a imposé sur la construction d'équipements culturels à l'extérieur de Montréal et de Québec pour fêter ses dix ans avec une nouvelle salle ou, à tout le moins, la promesse qu'elle sera terminée en 1987. Sur un financement de $ 7 millions, le festival de Lanaudière a déjà trouvé $ 4.5 et espère obtenir de Québec une contribution de $ 2.8 millions. Au cabinet de Mme Bacon à Québec, on explique que le cas du festival de Joliette est « autre chose » complètement et on se refuse à commenter davantage...

Toujours à Montréal, on indique que les $ 20 millions du Musée des beaux-arts de Montréal pour ses agrandissements ne sont nullement remis en question malgré ses déboires avec l'entreprise privée et ses tergiversations avec les propriétaires de la rue Sherbrooke. Enfin, en ce qui regarde la construction, avec la Ville de Montréal, du Musée des sciences et des techniques, on nous indique qu'il ne s'agit pas d'un projet des Affaires culturelles mais bien de l'Éducation.

À Québec, maintenant, trois organismes attendent un signal des « Aff. cult. ». Le Musée du Québec d'abord, qui, après le succès mirobolant des impressionnistes et le léger *surplus budgétaire* qu'il a engendré ($ 10,000 à $ 15,000), a certainement relevé sa cote de popularité auprès du ministère. Le Musée du Québec attend, au bas mot, $ 10 millions (idéalement $ 15 millions) pour des projets d'agrandissement, aires d'exposition additionnelles et services (auditorium, café, boutique, etc.). Installé sur des terrains fédéraux — les plaines d'Abraham — le musée prétend que la direction des Parcs du Canada pourrait donner son assentiment très rapidement, le cas échéant.

La Fondation Riopelle attend également de savoir si la vieille prison attenante au Musée du Québec sera restaurée. Le projet sanctionné par l'ancien gouvernement prévoyait des investissements de $ 7 millions. Ce dossier serait peut-être moins prioritaire, laisse-t-on entendre, car la fondation n'est pas encore très bien dotée.

Enfin, le Musée de la civilisation à Québec, un projet de $ 30 millions, que le constructeur Janin doit livrer à la mi-février, restera une « coquille vide » si le ministère ne débloque pas un financement d'opération substantiel en 1987-88.

Il ne s'agit pas, dans ce cas, d'un investissement en capital mais d'un financement de démarrage de l'ordre de $ 10 millions pour aménager les deux tiers d'un édifice qui se résume, pour le moment, à une structure de béton et d'acier uniquement. Pour débloquer ces fonds, le ministère doit d'abord savoir ce que le Musée de la civilisation entend faire de sa collection de 55,000 oeuvres entreposées dans des hangars à Québec. Le directeur général du Musée de la civilisation, Guy Doré, affirme avoir fait parvenir récemment au ministre des Affaires culturelles ses projets en ce sens...

Moins prompts sur le béton que leurs prédécesseurs, les libéraux semblent davantage intéressés aux concepts sortant des tables à dessin comme étape préliminaire essentielle d'un processus avant d'organiser les pelletées de terre et de réserver les bétonneuses !

◆ Ontario

çais. Bien que dotée uniquement de pouvoirs de recommandation, cet organisme est appelé a joué un rôle décisif en raison des fonctions qui lui ont été attribuées. C'est elle par exemple qui recommandera la désignation des organismes devant offrir des services en français et qui reverra au besoin la liste des régions désignées où les francophones peuvent être servis en français.

Elle peut aussi recommander des modifications aux projets de prestation de services en français mis au point par les organismes gouvernementaux et informer le public de ces projets et de ces recommandations. En outre, elle est chargée d'examiner la disponibilité et la qualité des services en français et de faire des propositons en vue de leur amélioration.

La Commission doit être dissoute trois ans après l'entrée en vigueur de la loi. Elle vise donc essentiellement à mettre en branle le processus de francisation.

L'application de la législation ne doit pas toutefois dépassée les limites « raisonnables ». La loi stipule à ce sujet que « si toutes les mesures raisonnables ont été prises et que tous les projets raisonnables ont été élaborés afin de faire respecter la présente loi, les obligations qu'elle impose aux organismes gouvernementaux et aux institutions de la Législature sont assujetties aux limitations raisonnables et nécessaires qu'exigent les circonstances. »

Outre les municipalités, qui sont explicitement exclues du champ d'application de la loi (avec la réserve apportée plus haut), les organismes qui y seront soumis restent, dans une large part, à déterminer. La loi spécifie par exemple que « les établissements psychiatriques, les foyers et les collèges d'arts appliqués et de technologie, administrés par un ministère, ne sont pas inclus, à moins d'être désignés par les règlements en tant qu'organimses offrant des services publics. » Il en est de même des organismes subventionnés qui fournissent un service public.

Par contre, la loi est plus claire à l'égard des universités qui pourront refuser l'application d'un règlement les enjoignant à offrir des services en français : « le règlement pris en application de la présente loi et qui s'applique à une université n'entre pas en vigueur sans le consentment de l'université. »

La loi contient en annexe une liste exhaustive de municipalités ou de districts où s'applique la loi. Cette liste peut être réviser au besoin par le gouvernement.

Les réactions de la presse ontarienne à cette nouvelle loi ont été généralement positives. Le *Globe and Mail* par exemple a salué avec satisfaction une législation qui transforme en garantie ce qui n'était auparavant que simple rapiéçage. Le quotidien torontois note en conclusion comment il est surprenant de constater que le changement devient possible quand la loi l'exige.

Le ministre Grandmaître a abondé dans le même sens lors de son allocution de samedi en précisant que « l'État peut enfin devenir un agent de changement au bénéfice des francophones de l'Ontario. » Les francophones de l'Ontario, a-t-il ajouté, « peuvent envisager leur avenir moins en terme de combat et plus en terme de légitimé. »

◆ Aquino

fois sortant du palais présidentiel, le sourire aux lèvres, après avoir rencontré Mme Aquino pendant 15 minutes.

L'ex-ministre de la Défense avait indiqué par le passé qu'il consulterait ses « amis » s'il était chassé du gouvernement, laissant supposer, selon des observateurs politiques, que si ses partisans préféraient entrer en confrontation avec le gouvernement, il se joindrait à eux.

Il reproche à « Cory » Aquino de ne pas avoir organisé de nouvelles élections présidentielles, de ne pas avoir réuni à nouveau l'Assemblée nationale et de ne pas s'être montrée plus ferme avec les rebelles communistes.

Mais Aquilino Pimentel, ministre de l'Administration régionale, a déclaré qu'Enrile avait promis à Mme Aquino qu'il ne tenterait pas de rallier ses partisans au sein de l'armée. « M. Enrile, d'après ce que l'on m'a dit, a donné sa parole à la présidente », a indiqué Pimentel à la presse.

Lors d'une brève intervention à la télévision, Mme Aquino a déclaré : « Nous avons besoin de repartir à zéro », ajoutant que récemment sa « circonspection avait été considérée comme un signe de faiblesse et ses tentatives en vue d'une réconciliation comme de l'irrésolution ».

Elle a indiqué qu'elle s'attendait à recevoir la démission de tous les membres de son gouvernement, ajoutant qu'elle révoquerait tous ceux qui refuseraient de renoncer à leur poste. Elle n'a pas précisé combien de ministres retrouveraient des fonctions au sein du gouvernement.

L'armée a poussé Mme Aquino à se débarrasser d'éléments « incompétents », ce qui désignent pour de nombreux Philippins des ministres de gauche. Teodoro Benigno, attaché de presse, et Joker Arroyo, secrétaire, figurent parmi ceux qui ont présenté leur démission.

Salvador Laurel, qui n'assistait pas au conseil des ministres, doit démissionner en tant que ministre des Affaires étrangères, mais conservera son poste de vice-président.

Mme Aquino a indiqué que Ramos avait « pris des mesures préventives contre l'inconscience de certains éléments de l'armée. Je préviens donc tous ceux qui pourraient être tentés d'exploiter la situation que les mesures les plus sévères seront prises contre eux, s'ils tentent quoi que ce soit ».

Elle a aussi donné à l'extrême gauche une semaine pour convenir d'une trêve après 17 ans de rébellion armée, à défaut de quoi les insurgés devraient s'attendre à subir des mesures de répression de la part du gouvernement.

Acclamée par des milliers de personnes, le chef de l'État a ensuite assisté à une messe en plein air, à Manille, au cours de laquelle elle a lancé un appel à l'unité.

Des points de contrôle ont été dressés sur toutes les routes menant à la capitale pour empêcher les partisans d'Enrile d'y pénétrer, alors que des officiers fidèles à lex-ministre de la Défense ont été démis de leurs fonctions par Ramos, dans le nord de Luzon.

Le gouvernement américain et d'influents membres du Congrès ont renouvelé hier leur soutien « ferme et sans équivoque » à la présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, exprimant leur satisfaction qu'une tentative de coup d'État ait avorté à Manille.

Le département d'État, par la voix de son porte-parole, Mme Anita Stockman, s'est déclaré « heureux que la tentative de coup d'État annoncée ait échoué ». « Les États-Unis, indique un communiqué, réitèrent leur soutien ferme et sans équivoque envers la présidente Aquino et son administration ».

« Ils espèrent de tout coeur, poursuit le communiqué, que son appel du 23 novembre à tous les secteurs de la société philippine pour qu'ils s'unissent, afin de protéger la démocratie et reconstruire leur pays, sera couronné de succès ».

Par ailleurs, Mme Stockman a indiqué que le choix de Mme Aquino pour remplacer son ministre de la Défense, M. Juan Ponce Enrile, s'était porté sur « un éminent militaire et diplomate professionnel », en la personne de M. Rafael Ileto.

De son côté, le sénateur Richard Lugar (Républicain — Indiana), président de la Commission des Affaires étrangères du sénat, a déclaré que Mme Aquino « est le seul facteur d'unité dans la politique des Philippines », ajoutant qu'« elle reçoit tous les jours l'assurance d'un soutien à 100 % des États-Unis ».

M. Lugar a considérablement aidé à façonner la politique américaine à l'égard des Philippines, depuis que Mme Aquino a pris le pouvoir en février dernier.

Enfin, le sénateur Sam Nunn (Démocrate — Georgie), prochain président de la Commission des Forces armées du sénat, tout en réaffirmant son soutien à Mme Aquino, a affirmé hier que les militaires philippins « doivent maintenant se réorganiser et gagner la confiance du peuple ».

À Honolulu (Hawaii), où il vit depuis qu'il a été déposé, le prédécesseur de Mme Aquino, M. Ferdinand Marcos, s'est refusé à commenter dans l'immédiat la situation aux Philippines, a déclaré son porte-parole, M. Guillermo Trinidad.

AUJOURD'HUI

Soirée de discussion ayant pour thème le cinéma : « Rambo : qu'est-ce qu'il a qu'on n'a pas ? », au bar Centre-Ville (280, rue Sainte-Catherine est), ce soir à 20 h.

■

Quatrième d'une série de six rencontres consacrées à la liturgie, avec le père Jean l'Archevêque, jésuite, ce soir à 19 h 30, au Gésù (1200, rue de Bleury (métro Place-des-Arts). 866-2305.

■

L'Institut psycho-forces (609, rue Jarry est) présente une conférence audio-visuelle intitulée : « Jeu de progrès, gestion du stress », tous les lundis de 19 h 30 à 21 h. 271-8895.

■

Le CLSC de la Côte-des-Neiges tient son assemblée annuelle d'information, ce 24 novembre à 14 h, au 3600, rue Van-Horne, 2e étage, salle 204.

■

Pierre Vallières, écrivain, présentera une conférence-témoignage ayant pour titre « Itinéraire politique et spirituel », ce soir à 19 h 30, au Centre Saint-Pierre (1205, rue de la Visitation - métro Beaudry). 524-3561, poste 303.

■

Conférence et « diaporama » avec le directeur du Musée d'art contemporain, Marcel Brisebois, ce 24 novembre à 13 h 30, à l'auditorium de la Banque royale (1, place Ville-Marie, mezzanine 2). 937-7937.

■

Les départements de communication de l'U de M et de l'UQAM vous invitent à une conférence intitulée : « Les effets pervers de l'impérialisme culturel », avec le Dr Mowlana, ce 24 novembre à 16 h 30, salle A-415 du pavillon Marie-Victorin (90, avenue Vincent-d'Indy).

■

La Marie debout, centre d'éducation pour femmes, vous invite à prendre le petit déjeuner et rencontrer Odette Brosseau qui parlera de communication et de médias, ce 24 novembre, au 562, rue Leclaire. 255-1304.

■

La Société canadienne du stress offre une session pour mieux traverser l'épreuve de la séparation, dès ce novembre, au 1826, rue Sherbrooke est. 527-3523.

■

« Parlons affaires » au collège Marie-Victorin, ce 24 novembre de midi à 13 h; calcul des taux d'emprunt avec les étudiants de techniques administratives, au pavillon central du collège.

■

Le CAP du collège du Bois-de-Boulogne vous invite à venir rencontrer ses instructeurs et à vous initier aux différentes activités, du 24 au 28 novembre. 332-3000, poste 339, ou 332-3009.

■

Conférence médicale avec le Dr John F. Oram, de Seattle (Washington), ce 24 novembre à 11 h 30, à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (110, avenue des Pins ouest). 842-1481.

■

La bibliothèque Marius-Barbeau du service des bibliothèques de Laval vous invite, ce soir à 19 h, à une clinique de ski de fond au 455, montée du Moulin, à Saint-François. 662-4005.

■

Concertation-Femmes vous invite à rencontrer Yvette Rousseau, sénatrice, qui parlera de sa vie et de sa carrière, ce soir à 19 h, au 12137, rue du Bois-de-Boulogne. 336-3733.

■

Le Forum des citoyens âgés annonce une réunion d'information ayant pour sujet « le service de conciliation de la Régie du logement », ce 24 novembre à 13 h 30, à l'édifice de l'Ambulance Saint-Jean (405, boulevard de Maisonneuve est - métro Berri). 937-7401.

■

Au Centre Leunis, dans le cadre des « lundis de la foi », les 18-30 ans sont invités à une rencontre de réflexion et d'échanges sur « la mort apprivoisée », ce soir de 20 h à 22 h, au 4100, avenue de Vendôme (métro Villa-Maria). 481-2781 (jour); 487-5399 (soir).

■

Dans le cadre du Salon du livre de Montréal, débat intitulé : « Le cinéma, une littérature ? », avec Sébastin Japrisot, Claude Jasmin, Marie Laberge et Jacques Savoie, ce 24 novembre à 15 h, à la place Bonaventure.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge, ce 24 novembre : à Laval, Cité de la santé, hall d'entrée (1755, boulevard René-Laennec), de 10 h à 16 h; au complexe Guy-Favreau, niveau 00 (200, boulevard Dorchester ouest), de 9 h 30 à 16 h 30; à Drummondville, à la Légion canadienne (rue Corriveau), de 14 h à 17 h et de 18 h30 à 20 h 30.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Montréal, lundi 24 novembre 1986

1216 rue Bishop, Montréal
Réservations Tél.: 861-6733
Ouvert le dimanche 18 h à 22:30 h.
Le Mas des OLIVIERS

MACRO-ÉCONOMIE

■ HEUREUSES PERSPECTIVES

OTTAWA (PC) — Pour les quelques mois à venir, l'économie devrait continuer à progresser de façon modérée comme c'est le cas depuis quelque temps, a indiqué Statistique Canada.

L'indice général des principaux indicateurs économiques de l'organisme a en effet gagné 0.3 %, en août. Ces indicateurs donnent une idée des futures tendances de l'économie.

Si l'indice général a grimpé, ce fut surtout grâce aux achats nombreux de maisons et d'articles importants par les consommateurs.

Des 10 indicateurs qui servent à établir l'indice, six ont progressé durant le mois. C'était tout comme en juillet.

Les indicateurs de l'activité manufacturière ont par ailleurs contribué à ralentir la hausse de l'indice général. Ces indicateurs sont eux-mêmes basés sur les nouvelles commandes, le rapport expédition et inventaire de produits finis chez les fabricants et le nombre moyen d'heures de travail par semaine dans l'industrie manufacturière.

■ L'économie américaine progresse

WASHINGTON (AFP) — L'économie américaine a enregistré une croissance de 2.9 % en rythme annuel au troisième trimestre, a annoncé le ministère du Commerce, révisant ainsi en hausse une première estimation.

Le ministère avait annoncé en octobre une croissance de 2.4 % durant ces trois mois, après 0.6 % au deuxième trimestre (en rythme annuel).

Une inflation sensiblement plus forte a accompagné la reprise du PNB américain. Mesurée par le déflateur du PNB, elle a atteint 2.4 % (en rythme annuel) au troisième trimestre, après 1.7 % au deuxième.

L'accélération de l'activité économique aux États-Unis durant l'été paraît surtout s'expliquer par le gonflement des ventes d'automobiles, stimulées à partir du mois d'août par des conditions de crédit très favorables.

■ Les Américains importent 33 % plus de pétrole en un an

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont accru leurs importations de pétrole brut de 33 % en un an et réduit leur production de 3.7 %, selon des statistiques de l'American Petroleum Institute (API) portant sur le mois d'octobre.

Le rythme quotidien des importations de pétrole brut a atteint 4.3 millions de barils le mois dernier, contre 3.2 en octobre 1985, d'après l'API. La production aux États-Unis est tombée à 8.6 millions de barils par jour — son plus bas niveau depuis les années 50, selon l'API —, contre 9 millions de barils par jour un an plus tôt.

La consommation accrue de carburants, stimulée par la baisse des prix, est l'un des ressorts de l'importation. Les ventes de carburants ont augmenté de 3.8 % en un an pour atteindre 7.2 millions de barils par jour en octobre, tandis que les prix à la pompe baissaient de 30 % environ.

La dépendance pétrolière des États-Unis et la chute des cours du brut ont plongé l'industrie pétrolière américaine dans une crise sans précédent.

■ Les dépenses des ménages US enregistrent une baisse record

WASHINGTON (AP) — Baisse record des dépenses des ménages américains au mois d'octobre : moins 2 %. Pourtant, les revenus des Américains ont progressé, légèrement, de 0.4 %.

Le ministère du Commerce a attribué l'importante baisse de la consommation des ménages à la forte baisse des ventes d'automobiles le mois dernier, après des hausses au cours des deux mois précédents, les consommateurs s'étant rués sur les prêts à taux avantageux accordés par les firmes automobiles.

La baisse d'octobre, la plus forte enregistrée depuis 27 ans, succède à des hausses de 1.4 % en septembre et de 0.9 % en août.

Les économistes se montrent inquiets au sujet de la faible progression des ménages américains, qui seront obligés de réduire leurs dépenses à l'origine de la croissance américaine. La baisse de la consommation au mois d'octobre confirme leurs thèses.

Mission canadienne en France

PARIS (PC) — Une importante mission d'hommes d'affaires canadiens conduite par le ministre Michel Côté, de l'Expansion industrielle régionale, est arrivée hier à Paris pour un séjour d'une semaine en France.

Composée d'une dizaine de dirigeants de grandes firmes, essentiellement des representants d'industries canadiennes de pointe, cette mission a été nommée *Eurêka*, comme le projet européen auquel les autorités canadiennes ont encouragé leurs industriels à s'associer.

Plaidant pour une coopération technique et industrielle plus riche entre le Canada et la France, le premier ministre Brian Mulroney avait appelé, en effet, les grandes compagnies canadiennes à participer au projet *Eurêka*, lors de sa visite officielle en France.

Services publics : 1987 risque d'être morose

LA BONNE ACTION

PIERRE LUSSIER, MBA
collaboration spéciale
L'auteur est professeur au Cégep Bois-de-Boulogne

Les sociétés qui fournissent le gaz, l'électricité et le téléphone ont la réputation de verser des dividendes élevés (50 % de plus que le taux des titres inscrits à la Bourse de Toronto) et, de façon ininterrompue. Ce sont des titres défensifs qui peuvent intéresser les investisseurs conservateurs à la recherche d'un rendement positif certain. Mais si l'on en croit les experts, le potentiel de croissance de ces actions en 1987 demeure faible.

Pourquoi ces entreprises sont-elles en mesure de distribuer autant de dividendes (entre 5.5 % et 7 %) ? Parce qu'elles possèdent souvent le monopole de leur secteur dans une région désignée.

Si l'État permet à ces compagnies de fonctionner dans de telles conditions, il réglemente leurs activités en fixant, entre autres, un niveau de rentabilité qui ne doit pas être dépassé. Les profits sont ainsi assurés et les sociétés peuvent donc *garantir* un niveau de dividendes élevé. Conséquence de cette assurance de rendement : le cours du secteur est fortement corrélé à celui des obligations. Quand les investisseurs pensent que les taux vont baisser, les cours des sociétés de ce secteur montent.

Contrôle

Mais les organismes gouvernementaux influeront à la baisse sur le cours des actions du secteur. M. Robert Hastings de la firme Richardson, Greenshields pense que, dans l'avenir, les réglementations deviendront de plus en plus restrictives.

Voir page 11 : La bonne action

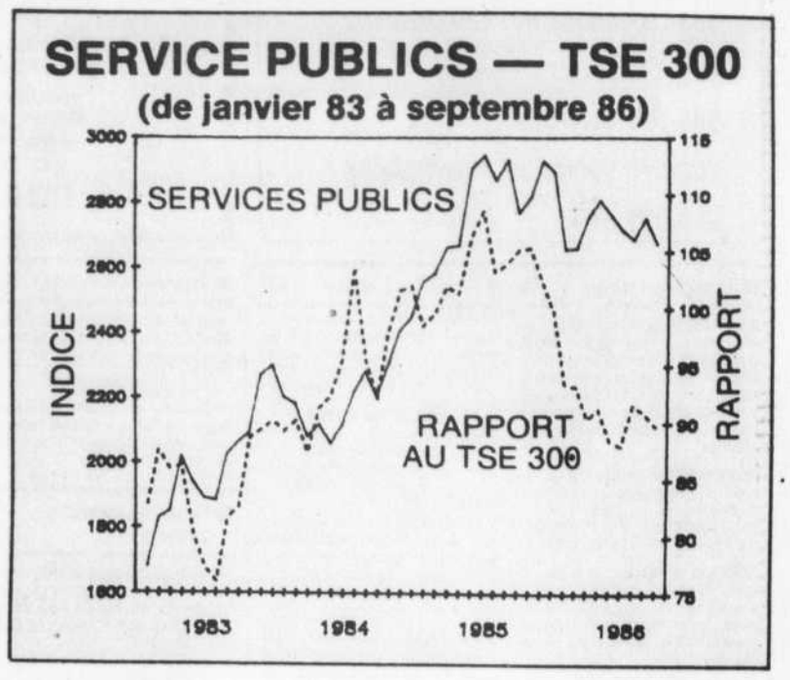

Conclusion d'une étude de la firme Secor

Les titres RÉA n'ont pas créé de Bourse parallèle

RÉAction

JEAN CHARTIER

La vogue des RÉA n'a pas créé une bourse parallèle, distincte du vrai marché boursier. Qui plus est, le phénomène RÉA n'est pas en marge des expériences nord-américaines. Au contraire, l'activité intense attribuable aux RÉA permet de faire des pas de géant et de rattraper le retard que le Québec avait à ce niveau.

C'est la conclusion d'une étude menée par la firme Secor pour le compte de la maison de courtage Lévesque, Beaubien. La populaire firme de recherche s'interroge sur la qualité des actions RÉA, leur prix d'émission, l'utilisation des fonds recueillis, le coût fiscal, l'information diffusée aux actionnaires et la pertinence des actions subalternes.

L'analyse évalue à 36 sur 125 le nombre d'émissions d'actions subalternes admissibles au régime d'épargne-actions en 1986. Aux États-Unis, une firme aussi prestigieuse que Dow Jones & Company a eu recours à une émission d'actions subalternes en 1984, affirme l'étude. Les émissions d'actions subalternes ne sont toutefois pas admises sur le parquet de la Bourse de New York. On les y considère plutôt comme contraires à l'esprit du vrai capitalisme, puisque le principe d'un vote pour une action n'est pas retenu pour ces actions et que, par conséquent, la participation au risque ne donne pas droit à la participation aux décisions.

En 1984, on n'a compté que cinq émissions RÉA subalternes sur 25 émissions d'épargne-actions au total. En 1985, ces émissions ont augmenté à 10 sur 58 et, en 1986, elles ont monté à 36. Il ne s'agit encore que du quart des titres émis d'après ce relevé. Ces 36 émissions représentent toutefois près de 50 % des montants injectés dans les RÉA en 1986. C'est énorme.

Croissance des indices (en %)

	1984	1985	1986
RÉA Lévesque, Beaubien	− 3.71/%	+42.40 %	+28.24 %
Bourse de Montréal	− 3.93 %	+19.33 %	+ 3.88 %
NASDAQ	−11.40 %	+32.16 %	+ 8.78 %

* Au 10 octobre
Source : *SECOR*

La proportion de petites entreprises faisant appel à l'épargne demeure cependant encore peu élevée par rapport à ce qui se fait aux États-Unis. Il y eut en effet 36 premiers appels publics à l'épargne pour des émissions de moins de $ 25 millions par des compagnies québécoises en 1985 et 498 aux États-Unis. Les États-Unis ont donc enregistré 13 fois plus de premiers appels publics à l'épargne de petites entreprises que le Québec.

Au cours des neuf premiers mois de 1986, le nombre n'était que de 27 au Canada, dont 18 au Québec, par rapport à 502 aux États-Unis. Toutefois, de nombreuses petites émissions d'épargne-actions sont survenues après cette date au Québec.

Les analystes de Secor — qui ne signent pas leur étude, soit dit en passant — notent aussi que l'indice RÉA de Lévesque, Beaubien a régressé de 3.71 % en 1984, par rapport à une régression de 11.43 % de l'indice hors cote du Nasdaq aux États-Unis. En 1985, la croissance de l'indice RÉA de Lévesque, Beaubien atteignait 42.4 % et, pour les neuf premiers mois de 1986, 28.2 %. C'est mieux que les autres indices. L'indice de la Bourse de Montréal croissait en effet durant les mêmes périodes de 19.3 % et de 3.8 %. L'indice Nasdaq croissait pour sa part de 32.1 % et de 8.7 %. Les auteurs en concluent donc que la performance des titres RÉA dépasse systématiquement celle de l'indice Nasdaq et celle de l'indice de la Bourse de Montréal. On ne mentionne pas la Bourse de Toronto ici.

Les auteurs s'intéressent également au prix d'émission des actions en regard de la moyenne du secteur industriel considéré. Ces chiffres ne considèrent que 36 entreprises au total pour 1986. Sur celles-ci, 13 entreprises ont un prix d'émission supérieur à la moyenne de l'industrie et 23 entreprises ont un prix inférieur.

Les auteurs se servent aussi d'un relevé du *Financial Post*. Celui-ci souligne que 52 des 86 nouvelles émissions faites au Canada au cours des neuf premiers mois de l'année se transigeaient au 1er novembre à un prix inférieur au prix d'émission. Tous les marchés boursiers ont connu une baisse en 1986, écrivent-ils, et ni la Bourse de Montréal, ni les titres RÉA n'ont échappé à cette tendance.

De 1979 à 1981, les titres RÉA enregistraient de fortes chutes dans les mois qui suivaient leur inscription immédiate en Bourse. Pour les 118 titres de l'échantillon visant la période 1979-1986, les variations moyennes de prix concordent généralement, écrivent-ils, trois mois après l'inscription en Bourse avec les variations de l'indice des 300 principaux titres de la Bourse de Toronto.

Variation de prix suivant l'émission

	Variation (%) après l'émission	
Années	RÉA	TSE 300
1979-1986	**+ 4.72**	**+ 2.35**
1979	−24.9	+ 7.56
1980	−22.5	+ 1.39
1981	−25.50	−14.77
1982	− 3.37	+18.17
1983	+ 3.10	− 1.48
1984	− 6.88	+ 5.70
1985	+14.57	+ 3.59
1986	+ 7.23	+ 1.58

Toutefois, quand on examine les chiffres pour l'année 1979, on s'aperçoit que la régression des titres RÉA avait atteint en moyenne 24.9 % trois mois après leur émission, ce qui était proprement désastreux. La régression atteignit encore 22.5 % en 1980 et 25.37 % en 1981. La situation fut donc mauvaise une année après l'autre.

Pourtant, en 1979, l'indice de la Bourse de Toronto avait progressé de 7.5 % et en 1980, de 1.3 %. Il y eut recul de l'indice boursier de 14.7 % en 1981.

La régression des titres RÉA se poursuivit en 1982 avec une chute de 3.37 %, tandis que le marché en gé-

Voir page 11 : RÉAction

LES TITRES RÉA

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 17-11-86	Prix au marché 21-11-86	Var.
07-08-86	* A. Lambert International	100 %	5.0	5.0 $	400	455	+55
10-12-85	* ACSI	150 %	2.0 $	200	330	340	+10
01-08-86	* Acier Leroux	100 %	5.0 $	5.0 $	435	440	+ 5
24-04-84	* Allgro	150 %	3.5 $	5.0$	20½ $	20½ $	—
22-08-86	* Alimentation Couche-Tard	100 %	2.5 $	200 [6]	320	315	− 5
14-11-85	* Artopex	150 %	5.0 $	5.0$	8½ $	8¼ $	− ¼
13-11-86	*Atlantique A	50 %	6.5 $	6½ $	—	5½ $	+ ⅛
9-10-86	*Auto Point	100 %	2.0 $		230	220	−10
22-06-84	* Berkley pr. conv.	150 %	4.0 $	400	5½ $	490	−60
30-09-86	*Bestar Inc.	100 %	8.1 $	5¾ $	5½ $	5½ $	—
07-11-85	* Biltrite	100 %	11.5 $	8.0 $ [6]	8 $	7⅞ $	− ⅛
28-05-85	Bombardier B	75 %	28.6 $	6.5 $ [1]	25¼ $	25⅝ $	+ ⅜
27-11-84	* Biotech Electronics	150 %	7.0 $	5.0$	490	490	—
13-08-86	* Cambior	75 %	150 $	9½ $ [6]	14¼ $	13⅛ $	−1⅛
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9.5 $	3⅛ $ [2]	12½ $	12⅛ $	− ⅜
21-05-86	Canam Manac	50 %	51.1$	15½	12½ $	12⅛ $	− ⅜
08-12-84	* Cancom	150 %	20.0 $	5.0$	11½ $	11⅝ $	+ ⅛
06-09-85	Cascades	100 %	17.2 $	5⅛$ [1]	12⅛ $	12⅜ $	+ ¼
22-03-84	* CB Pak Inc.	75 %	27.0 $	12¾$ [6]	20¼ $	20 $	− ¼
27-12-84	CB Pak Inc.	75 %	24.0 $	12¾$	20¼ $	20 $	− ¼
10-09-85	Ciment St-Laurent A	50 %	14.0 $	11.0$ [1]	18¾ $	18⅛ $	− ⅝
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23.1 $	8¼$	8¼ $	8¼ $	—
15-06-85	* CFCF Inc.	75 %	44.0 $	13¾$	19⅝ $	19¾ $	+ ⅛
23-04-85	Consolidated Bathurst	50 %	100. $	16¾$	28 $	28 $	—
14-11-85	* Cont. Pharma Cryosan A	150 %	6.0 $	5.0$	6⅜ $	6 $	− ⅜
14-11-85	* Cont. Pharma Cryosan B	150 %	6.0 $	5.0$	6⅜ $	6⅜ $	—
07-05-85	Corp. Fin. Power	50 %	27.4 $	27⅜$	22¼ $	21¾ $	− ½
14-10-86	*Crédit ind. Desjardins	50 %	13.0 $	300	—	6⅞ $	− ⅛
11-12-84	* Datagram Inc.	150 %	3.0 $	300	239	235	− 4
26-06-85	* Datamark	150 %	2.0 $	200	6¼ $	5⅝ $	− ⅝
08-05-86	* Disnat (Investissements)	75 %	2.0$	200	261	255	− 6
19-11-86	*Disq Saturne	100 %	3.0 $	275	—	54	—
15-06-85	* Dofor Inc.	50 %	25.0 $	9¾$	16½ $	16 $	− ½
06-06-85	Domtar	50 %	56.2 $	17½$ [1]	34⅝ $	34⅝ $	—
05-12-85	Donohue Inc.	50 %	16.0 $	17⅜$	29 $	28⅜ $	− ⅝
18-12-84	* Entreprises Hartco	150 %	7.0 $	7.0$	305	325	+20
30-09-85	* Équipements Denis	150 %	2.0 $	200	340	360	+20
04-12-85	* F. Armtex Pr. conv.	150 %	2.2 $	200	153	155	+ 2
07-11-84	FCA Internationale	100 %	12.5 $	18.0$	18⅝ $	18¾ $	+ ⅛
22-10-86	*Fourgons Transit	75 %	400 $	400 $	490	465	−25
09-06-86	* Geoffrion, Leclerc B	75 %	10.5 $	6.0 $ [5]	6 $	5⅝ $	− ⅜
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5.0 $	5.0$	430	440	+10
17-07-86	* Grilli Inc.	100 %	15.3 $	9.0 $	7⅝ $	9 $	+1⅜
26-11-85	* Groupe Cogeco	100 %	8.3 $	7½$	8⅝ $	8½ $	− ⅛
09-07-86	Groupe Cogeco	75 %	9.0 $	9.0 $	8⅝ $	8½ $	− ⅛
14-10-86	* Groupe DMR	75 %	20.0 $	8.0 $	8¼ $	—	—
28-10-86	*Groupe Jean Coutu	50 %	48.0 $	8.0 $	7⅞ $	7⅝ $	− ¼
23-10-85	* Groupe Kaufel	150 %	6.3 $	200 [2]	6½ $	6⅞ $	+ ⅜
02-09-86	Groupe Kaufel	50 %	10.0 $ [5]	—	6½ $	6⅞ $	− ⅜
30-12-85	* Groupe Lacroix	150 %	2.7 $	350	210	185	−25
24-10-85	*Groupe La Laurentienne B	50 %	30.0 $	9.0 $ [6]	10½ $	10¾ $	+ ¼
13-06-86	Groupe La Laurentienne B	50 %	60.2 $	14.0	10½ $	10¾ $	+ ¼
11-06-86	* Groupe SNC	50 %	47.2 $	13.0 $	11⅞ $	11¾ $	− ⅛
06-01-86	* Groupe Totec	150 %	2.0 $	200	295	305	−10
16-06-86	Groupe Totec	100 %	13.0 $	6.0 $ [6]	295	305	+10
29-10-84	* Groupe Trans. GTC.	150 %	10.0 $	438 [1]	12¼ $	12½ $	+ ¼
11-07-86	Groupe Trans. GTC	75 %	21.9 $	12⅞ $	12¼ $	12½ $	+ ¼
21-11-85	Groupe Vidéotron	75 %	23.3 $	7¾$	15⅞ $	15⅞ $	—
07-06-85	* Guardcor Invest.	150 %	10.0 $	9½$ [6]	6 $	5⅞ $	− ⅛
19-12-85	* Idéal Métal	150 %	13.0 $	5¼$	5 $	5 $	—
03-06-86	Imasco	50 %	258 $	34½ $	32⅜ $	32⅝ $	+ ¼
12-11-85	* IPL Inc.	150 %	5¾ $	5.79$	6½ $	6¾ $	+ ¼
05-11-86	*Industries Amisco	100 %	5.3 $	5¼ $	5 $	5¼ $	+ ¼
29-11-85	Industries Charan Inc.	100 %	10.0 $	10.0$	14⅝ $	14 $	− ⅝
25-07-86	Industrie Domco	50 %	13¼ $	13¼ $	8½ $	8¼ $	− ¼
29-07-86	* Industries Triton	100 %	12.0 $	7¾ $	430	425	− 5
11-12-85	* Lambert-Somec	150 %	5.0 $	325	380	395	+15
08-07-86	* Laperrière et Verreault	100 %	4.0 $	400	6¼ $	6 $	− ¼
07-01-86	* Lavalin Tech.	100 %	10.0 $	475 [6]	265	260	− 5
30-10-86	*Lépine-Cloutier	100 %	3.5 $	250	235	215	−20
03-07-86	* Lévesque Beaubien A	50 %	57.0 $	8¾ $	6⅝ $	6¾ $	+ ⅛
10-06-86	Logistec B	50 %	12.0 $	9¼ $	5¾ $	5½ $	− ¼
25-03-84	Louvem Inc. pr. conv.	150 %	8.0 $	5.0$	260	255	− 5
15-11-85	M-Corp Inc.	150 %	4.8 $	14¾$	14¼ $	14¼ $	—
29-08-86	*Manufacture Leader	75 %	3.6 $	3.0 $	244	250	+ 6
16-12-85	* Matco Mart Inc.	150 %	2.5 $	250	210	210	—
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	150 %	3.0 $	150 [1]	5½ $	5¼ $	− ¼
22-11-85	* Memotec Data	150 %	10.5 $	7¼$ [6]	10⅛ $	10 $	− ⅛
03-01-86	* Mines Abcourt pr. conv.	150 %	7.0 $	7.0 $	5 $	5 $	—
30-12-84	Mines D'Or Val	150 %	2.2 $	150	290	270	−20
20-02-85	Mines J.A.G. Ltée	100 %	0.5 $	160	29	26½	−3½
27-06-86	Miron	50%	30.0 $	11.0 $ [6]	11 $	11½ $	+ ½
19-08-86	* Modes Shirmax	100 %	10.0 $	5.0 $	365	360	− 5
22-03-84	Montreal Trustco	75 %	27.5 $	6¼$ [1]	13⅜ $	13 $	− ⅜
27-03-84	* Morgan Trustco	100 %	6.0 $	6.0$	223	224	+ 1
10-07-85	Multidev Immobilia Inc.	150 %	2.5 $	300 [6]	5½ $	5½ $	− ⅜
8-10-86	* Nautilus Plus	100 %	10.5 $	300	280	280	—
24-07-86	Nesbitt, Thomson	50 %	86.0 $	18¼ $	12¼ $	12⅛ $	− ⅛
07-08-85	Noverco	100 %	75.9 $	11½ $	13⅝ $	13½ $	− ¾
12-11-85	* O E Inc.	100 %	9.6 $	8.0$	10⅝ $	10¾ $	+ ⅛
20-11-86	*Ogivar	100 %	6.5 $	325	—	400	—
19-12-85	* Ordinateurs Hypocrat	150 %	2.0 $	110 [2]	300	350	+35
16-10-86	* Pantorama	100 %	11.0 $	5½ $	5½ $	5¾ $	− ⅛
14-10-86	* Paul Martin Inc.	100 %	6.5 $	5.0 $	420	450	+30
27-02-86	Peerless (les tapis)	75 %	16.0 $	5⅞ $ [6]	7⅞ $	8 $	+ ⅛
22-11-84	* Perkins	150 %	7.2 $	5¾$	10¼ $	10¼ $	—
15-11-84	Petro-Sun pr.cnv.sr1	150 %	4.0 $	350 [6]	250	238	−12
05-11-86	*Plastibec	100 %	9.0 $	300	289	260	−29
20-11-85	* Premier Choix-TVEC	150 %	6.0 $	5.0$	7½ $	7⅛ $	− ⅜
17-10-85	* Promatek Ltée	150 %	3.9 $	325	250	230	−20
09-12-85	Provigo	100 %	32.0 $	16.2$	17⅞ $	18 $	+ ⅛
19-09-85	Radiomutuel	100 %	12.5 $	5.0$	6½ $	6½ $	—
24-05-86	Radiomutuel	75 %	8.5$	8.5$	6½ $	6½ $	—
12-07-85	Ressources Aiguebelle	100 %	9.0 $	5.0$	140	99	−41
20-06-85	* Ressources AuNore	150 %	12.0 $	250 [6]	340	325	−15
03-01-86	* Ressources la Pause	100 %	0.3 $	70	29½	29	− ½

Voir page 11 : Les titres RÉA

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

■ Propriétés à vendre 101

A MONTRÉAL-NORD cottage québécois centenaire, (pierres des champs), grand terrain, propriété très bien entretenue, 3 foyers, 2 salles de bain, arbres adultes, près de toutes commodités: transport, écoles, etc... 4 chambres à coucher. FAUT VOIR! Léonie Beaulieu, 374-5584.

BEACONSFIELD, superbe cottage très privé, paysager-expert. 4 chambres. Peut redécorer. Financement jusqu'à 90%. VISITE: sam/dim., 2 - 4h. pm. 250, Markham.731-3713, 695-0583.

COTTAGE VICTORIEN, sur Rivière l'Acadie. Rénové 1979, grandes pièces, 4 chambres, piscine creusée, 30,000 pi.ca., foyer, 20 km. du pont Champlain, $118,500., 346-4918, soir / fin de semaine.

ESTEREL design contemporain unique. Exposée sud, intérieur exceptionnel, terrain 103,000 pi. plus 250 pi. sur Lac Masson. 1-228-3964.

IDÉAL POUR PROFESSIONNEL, cottage prestigieux, près école, secteur huppé, piscine, plusieurs extra disponibles. Information: Serge Laflamme, 655-3555, 655-2195.

IDÉAL POUR PROFESSIONNEL
Joli domaine avec: maison canadienne, plusieurs bâtiments, beaucoup d'extras, $175,000., Gaston Mc Gray, 351-1673, IMKA courtier, 374-7474.

ILE DES SOEURS, townhouse prestigieux. "LE CHAMPLAIN", condo 2 chambres, foyer, terrasse privée, garage, piscine, tennis, électroménagers. $165,000. 281-1845, 871-1137.

LE SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL terrasse, 1 chambre, $162,000.00 plus accessoires. 342-0736.

LONGUEUIL, BUNGALOW EXCEPTIONNEL, secteur paisible, près toutes commodités, armoires chêne, superbe serre à l'arrière attenante à salle à dîner. UNIQUE, Maurice Chaput, 651-8331.
RE/MAX LONGUEUIL INC. CRTR.

MASCOUCHE prix réduit, bungalow impeccable, foyer, garage, 12,000 pi.ca. de terrain, près de la 640. Jeannine Côté, 662-0055, 374-8550. Habitaplus inc. ctr.

MTL NORD: Gouin, penthouse condo, éclairé, vue rivière, foyer, 2 c.c., s.b., 100p.c., piscine int. stationnement, $88,000. 288-5281, 325-2400.

NOTRE-DAME Ile Perrot, bungalow 40 X 80 exclusif par designer, 3 s.b., vue panoramique, piscine, taxes basses, cuisine, salle à dîner, chêne. Familiale avec foyer, 67,000 p.c., près golf privé, $192,000., 453-0506, 453-4922.

NOUVEAU-BORDEAUX triplex, sous-sol fini, piscine creusée 34 X 16, prix demandé $235,000.00. 331-4310.

SOUTH STUKELEY, domaine boisé, 150 arpents, canadienne récente en pierre, 3 foyers, 2 lacs avec truites, 15 min. de Bromont.
FRANCOISE BENOIT
653-9193, 653-2496,
Montréal trust Courtier.

ST-EUSTACHE superbe bungalow pierre/brique, 3 c.c., 2 s./bain, garage, s.s. fini, foyer, bar, piscine, tourbillon, paysager. $79,500.00 473-0505.

LES ENFANTS MAL AIMÉS
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS...
Réagissons
Québec

ST-HYACINTHE, bord de la rivière Yamaska, maison canadienne, 150 ans, pierre des champs, restaurée, comme autrefois, idéal pour théâtre d'été ou restaurant. Soir: 774-9802 après 19h.

URGENT-TRANSFERT
BOISBRIAND, cottage 82, grand terrain, Ile Morris, vue sur rivière, extra. Prix réduit. Vente rapide. Possibilité location. Marie desjardins, 437-3844. RE/MAX TMS CRTR.

VILLE EMARD, 2 duplex en rénovation, peuvent être finis selon vos directives, le sous-sol convertissable en bachelor, prix de base: $110,000. chacun, près du métro Angrignon, 731-3714.

WESTMOUNT, (ADJACENT), détachée, ensoleillée, près centre-ville, joli jardin, vue sur la ville, garage. Idéal pour couple ou petite famille. $325,000. Anne-Marie Larue, 483-2177, 934-1818.
MONTRÉAL TRUST CRTR.

■ Propriétés à louer 105

BEACONSFIELD, belle maison, 2 étages, redécorée, 2 foyers, grand terrain clôturé. A louer, avec option d'achat. Immédiat. 731-3713, 695-0583.

BROSSARD, SECTEUR "P", sous-location, semi-détaché, 3 chambres, près bus, parc, Mail Champlain, piscine extérieure. $625. immédiat. 676-6485.

CENTRE-VILLE, luxueux townhouse 2 étages, 3 chambres, grand salon, foyer, salle à dîner, 2 salles de bain, garage, sous-sol fini, jardin. $1,200., neuf, développement, calme, près de la Montagne. 333-8360, 481-5201.

DISPONIBLE: PENTHOUSE 6 PIÈCES, 1 des 3 meilleures vues sur Montréal. SOUS-LOCATION, 6 mois. Meublé, près Caserne Westmount, coin du Boul. Victoria. AUBAINE FANTASTIQUE. $965. 487-6123.

GREENFIELD-PARK: maison de ville, 3 étages, 3 à 4 c.c., câble, tv payante, maintenance extérieure, piscine, stationnement, libre $650. 465-7092.

HAMPSTEAD luxueux 7, chauffé, tapis, foyer, 2 s/bain, salon, salle à dîner séparée, lav/séch., équipé, balcon, jardin. Immédiat $900.00. 484-7522.

ILE PERROT, 4 chambres, salle de jeux, à dîner, salon, cuisine, 1½ salle de bain, foyer. 1er. décembre. $695. 457-2532, 453-4460.

KIRKLAND SUD, cottage 4 + 1 chambres + wet bar. Près parc. $1,150. Joyce Werry, 694-1886 - 6900. RE-/MAX ROYAL.

LES FÊTES À MONTRÉAL
Belle maison dans N.D.G., à louer, du 22 décembre au 5 janvier. Lave-vaisselle, foyer, charme, confort. 2 petites chattes affectueuses. $850. 487-4453.

LUXUEUX COTTAGE, VAL DAVID, 3 foyers, sauna, lave-vaisselle, clair et ensoleillé, 3 chambres, 3 salles de bain. 27 décembre 86. - 15 janvier 87. $6,000. 288-3378, 481-1442.

LUXUEUX cottage, Val david, 3 foyers, sauna, lave-vaisselle, clair et ensoleillé, 3 c.c., 3 s.b., 27 déc. 86 - 15 avril 87. $600.288-3378.

LUXUEUX townhouse exécutif, à sous-louer, jacuzi, skylight, 3 c.c., 1er déc., $1,100/mois, 937-2778.

N.D.G.: Haut duplex, 6½, ensoleillé, chauffé, eau chaude, frais peint, $725-/mois, Immédiatement, 482-5659.

PIERREFONDS grand split-level, 3 c.c., avec garage. Occupation immédiate. 695-5208, après 18h.

POINTE-CLAIRE cottage impeccable près centre d'achats Fairview, immédiar Mme Logan 684-979-, 366-2311 soir.

ROXBORO: townhouse, 3 c.c., tout rénové, 1½ s.b., salon, salle à dîner, s.s. semi-fini, appeler ou laisser message: 739-5983.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression traversera le nord du Québec. Dans l'est de la province de faibles accumulations de neige et un risque de pluie verglaçante sont à prévoir. Ailleurs quelques averses de pluie ou de neige sont attendues au passage d'un front froid associé à la dépression.

MONTRÉAL

Quelques averses de pluie ou de neige fondante en matinée. Des éclaircies par la suite. Vents modérés. Max.: 4. Mardi: nuageux.

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: neige passagère cessant en mi-journée. Accumulation de neige près de 5 cm. Dégagement graduel en après-midi. Vents modérés. Max.: -2. Mardi: un peu de neige.

Pontiac, Gatineau, La Lièvre: quelques averses de neige en matinée. Dégagement par la suite. Vents modérés. Max.: 0. Mardi: quelques averses de neige.

Laurentides, La Tuque: plutôt nuageux avec quelques averses de neige et vents modérés par moments. Max.: 0. Mardi: ennuagement.

Ottawa-Hull: quelques averses de pluie ou de neige fondante en matinée. Des éclaircies par la suite. Vents modérés. Max.: 4. Mardi: nuageux.

Trois-Rivières, Drummondville: quelques averses de pluie ou de neige fondante en matinée. Des éclaircies par la suite. Vents modérés. Max.: 4. Mardi: nuageux.

Québec, Beauce: plutôt nuageux avec quelques averses de pluie ou de neige et vents modérés par moments. Max.: 2. Mardi: ennuagement.

Estrie: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 6. Mardi: ennagement.

Lac-St-Jean, Saguenay, réserve des Laurentides: neige passagère. Accumulation de neige près de 5 cm. Risque de bruine verglaçante le matin. Vents modérés. Max.: -2. Mardi: ennugement.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia: nuageux avec quelques averses de pluie ou de neige. Vents modérés. Max.: 2. Mardi: beau.

Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon: neige fondante et risque de pluie verglaçante. Accumulation de neige localement près de 5 cm. Vents modérés. Max.: 2. Mardi: beau.

Baie-Comeau, Sept-Iles: neige passagère. Risque de pluie verglaçante. Accumulation de neige près de 10 cm. Max.: 0. Mardi: beau.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur de Natashquan: neige passagère. Accumulation de 5 à 10 cm. Vents modérés. Max.: -2. Mardi: ciel variable.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Propriétés demandées 109

AIMERIONS ACHETER IMMEUBLES
Générant revenus jusqu'à $500,000. dans le région de Montréal. 879-1181.

PARTICULIER
Veut acheter, grande bande de terrain au bord de lac, avec ou sans cottage, au Québec, dans un rayon de 65 milles d'Ottawa. PAIE COMPTANT.
1-819-771-2717, 1-613-825-4615.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

COMPAGNIE IMMOBILIÈRE, CITÉ ROYALE, recherche gérant des ventes, pour bureau de l.C.I. Pour entrevue confidentielle, contactez M. Cassulo, 738-3434.

LES COURTIERS ASSOCIÉS
DE LA RIVE-SUD LTÉE
ILE PERROT: 29 logements, élect., loc., bon financement. Revenus $106,200. Prix demandé: $855,000.
LOUISE HAMELIN
465-9896, 875-6803
Supravestim ltée, courtier.

MONTRÉAL, classe 31, 114 logements, électrique, locataires,revenu: $516,000. Prix de vente: 7.5 X les revenus. CASH: 1 million, Les Immeubles Mongève, Robert Vivian, 288-5500.

MONTRÉAL, classe 31, 114 logements, électrique, locataires,revenu: $516,000. Prix de vente: 7.5 X les revenus. CASH: 1 million, Les Immeubles Mongève, Robert Vivian, 288-5500.

R.D.P. duplex, 2 X 4½, rénovés, chauffage électrique, grand garage pour faire mécanique, 50 X 80, spécial $109,000.00. Pas d'agent. 648-2352, bureau: 279-9534.

RIVE-SUD, 2 X 15 logements de 3½, revenus: $120,000. Prix: $710,000., comptant: $90,000. Récemment rénové. 282-9744.

■ Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT, Davaar, Ducharme, 3ème de triplex, grand 7½, éclairé, rénové, garage, libre immédiatement,$118.000. 271-1902.

■ Condos à louer 121

ILE PATON condo à vendre ou à louer, 5½, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, électricité, chauffé, taxes payées, piscine, tennis, stationnement, $750., libre immédiatement. 688-4431.

LUXUEUX CONDO 3 c.c., terrasse, piscine, tennis, garage intérieur, 13 min. centre-ville, $875/mois, 397-2675.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5½, installation laveuse, sécheuse, neuf, libre, $675. 273-0198. 935-0951.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
3 chambres à coucher, immédiat, 11ième étage, phase V, 271-3158.

VIEUX-MONTRÉAL condo luxueux, grand 3½, tout équipé, foyer, climatisé, terrasse, $700.00/mois. 648-2490.

■ Condos à vendre 122

LASALLE vue sur le fleuve, luxueux condos, 4½ pièces, foyer au salon. Accès à 38.6 km. de pistes cyclables. Lise, 366-6461, Genesee, courtier.

PARC LAFONTAINE condo 83, classe 31, 1546 p.c./2 étages, idéal professionnel. Immédiat. R. Parent, RÉSIDENCES SOLEIL CRTR. 255-4949, 259-5859.

RÉGION SUTTON, luxueux condo, tout meublé, foyer, 6 semaines par an. Occupation gratuite pour investisseurs. Avantages fiscaux. 679-6630.

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG, sur le chemin St-Benoit du lac, chalets et App. neufs, (2 c.c. et 3 c.c.), foyer, laveuse, sécheuse, électricité, chauffage, déneigement inclus. Disponible immédiatement jusqu'en mai 87, $4,000. 819-843-7445 après 18h. sur semaine.

LAC MEMPHRÉMAGOG, côté ouest, saison ski, $4,500. tout compris. Ferme rénovée, 4 chambres, 2 salles de bain complètes, chauffée, complètement meublée, équipée: lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, foyer. Ski de fond à la porte, sur 100 âcres aussi sur le lac. A 20 min. Mont Orford, Owl's Head, pour ski alpin. Jour: 874-2498, soir: 761-3702, week end: 819-843-2255.

MONT-TREMBLANT, (À 10 min.) Laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, TV, 2 salles de bain, peut coucher 13 personnes. 416-688-5550, ext. 3386 ou 416-358-3575, soir.

ORFORD (4 min.) 4 chambres, piano, à louer, 15 déc. au 15 avril, $4,200.00 non chauffé, non déneigé. 514-297-2598.

ST-JOVITE, 1 mille du village, chalet suisse, 3 c.c., foyer, tout équipé, saison $2,500. 1-819-425-8393.

ST-SAUVEUR, 2 X 5½, à louer. Vue panoramique, complètement neufs. Soir: 672-4882, jour: 842-3632.

■ Chalets à vendre 129

OCCASION UNIQUE (décès) vég. Mégantic, 17 acres, 3 lacs à truites, 6 chalets meublés, $52,000.00, $20,000.00 comptant. 1-819-344-2227.

■ Maisons de campagne à vendre 141

ST MICHEL DES SAINTS, superbe canadienne antique rénovée, 12 pièces meublées, (antiquités-artisanat), très bien situé, cause départ. 1-833-6722, 376-9354.

TRÈS BELLE MAISON située sur Noyan, Richelieu, intérieur pin, chambre des maîtres luxueuse,(bain tourbillon), s./sol fini avec bureau professionnel, terrain 2 arpents (enclos). Faut voir. 1-294-2526.

■ Terres, fermes à vendre 145

FERME BEAUCE-SUD, 330 arpents dont 50, boisés. Maison et bâtiments bien entretenus. $69,900. 1-418-485-6521. (Pas d'agent).

■ Terrains à vendre 149

ENVIRON 380,000 pi.ca. près centre d'Achats Ste-Marthe sur le Lac. .20 cents, pi. à discuter. 473-2832.

■ App. et log. à louer 160

À SOUS-LOUER À ST-LAMBERT sur le golf, 5½, chauffé, éclairé, libre immédiatement, 3 c.c., 2 s/bain, 2 airs conditionnés, tapis mur à mur, salle de lavage, poêle, frigo, lave-vaisselle inclus, 2 stationnements intérieurs si désiré. 671-9421, 671-8821.

4300, DE MAISONNEUVE, grand, ensoleillé, 2 chambres, 2 salles de bain. SOUS-LOCATION 29 mois. $950-./mois. Immédiat. 842-3771.

A SOUS-LOUER, 3½, près du CEGEP Bois de Boulogne, ensoleillé, je pais le garage. Semaine seulement, après 18.30h. 334-2510.

AHUNTSIC, haut duplex, 5½ chauffé, ménage fait, $450., décembre 86. 331-2295.

AMHERST grand 5½ rénové, puit de lumière selon vos goûts, $500./mois, avec références seulement. 524-2343.

ATTENTION ! skieurs 10 min. Jay Peak, près magasins, restaurants, jour/semaine/saison, jusqu'à 5 personnes. 1-802-988-2646.

AVANTAGEUX: bureau-résidence pour professionnel, plateau Mt-Royal, luxueux, 7 pièces, 2 salles de bain, stationne-ment, 522-3392.

AVE. DU PARC, BERNARD, 7½ rénové, équipé, non-chauffé, éclairé. $675. Libre immédiatement. 272-4999.

BAS TRIPLEX nouv. dév., métro Cadillac, grand 8½, 4 c.c., foyer, garage, chauff. électr. Immédiat.255-4819.

BEAUBIEN, DE LANAUDIÈRE grand 8 pièces, chauffé, eau chaude fournie, cuisinière, four à gaz, lav./séch., cour arrière, sous-sol, $850.00/mois. Après 6h. 273-2003.

CENTRE-VILLE, APPARTEMENT MODÈLE, 3½, bain tourbillon, bar, lampe solaire, tapis partout. murs miroirs, fixtures 18 carats, $660./mois, Décoration et contenu à vendre. 286-0480.

CHÂTEAU DU FORT
PRÈS DORCHESTER ET ATWATER
1180, rue DU FORT
1½ TOUT INCLUS
989-9980

CHRISTOPHE COLOMB 8180, 3 et 3½, près métro Jarry, libres, propres, références. 271-4757.

COTE DES NEIGES, 4½ repeint, chauffé, $370. équipé, propre, tranquille, près de l'Université de Montréal. Immédiatement, décembre, janvier. 2740, Goyer, entre Wilderton et Darlington. 739-4883, ou 737-0696

DE LA MONTAGNE, 3500
GRANDS 3½ — 4½
842-9462

DECELLES/Jean-Brillant, beau 5½, 3e, très ensoleillé, 2 c.c., plan ouvert, tout équipé, $660.00— WAVERLY-/bernard, grand 5½, ensoleillé, rénové, inst. lav/séc., jardin, chauff. électrique. $550., 738-7533.

DUPLEX 5½ (haut), chauffé électr., pl. bois franc, électro-ménagers, près bus, collège Loyola, immédiat. 488-0945.

DUPLEX 5½, propre, balcon, ensoleillé, cuisinière, frigo, chauffage électrique. ST-GERMAIN/SHERBROOKE-EST. Références. 849-1447, 524-5323, soir.

ESPLANADE/MONT-ROYAL, superbe loft, entièrement rénové, style "époque", plafonds 12', terrasse, entrée lav./séch. 285-6387.

HABITAT 67 luxueux 3½, terrasse panoramique, 878-3607, 866-5971.

LAURIER, COIN GARNIER, grand 5½, complètement rénové, très ensoleillé, patio. $600. S'adresser à: 1457, Laurier Est, 521-1453.

LONGUEUIL grand 5½, haut triplex, chauffé, eau chaude, décembre gratuit. $525.00/mois. 647-4965.

LONGUEUIL, 3½ neuf, semi-sous-sol, entrée laveuse/sécheuse. $350. chauffé, éclairé. 670-6581.

LUXUEUX 6½, sous-loc., vue splendide, 2 c.c., électro-ménagers, animaux permis, $900. 1er déc. 270-5679.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 5 à 12 mois. TROC-VACANCES, 288-4194.

MONTRÉAL-NORD, 3½, 4½, chauffés, éclairés. À pied du centre d'Achats Henri-Bourassa. $375. — $450. 327-1713.

N.D.G. 1½, 3½, à louer, libres immédiatement, réduction pour personnes pensionnées, inf. 486-9129.

NOUVEAU ROSEMONT, 8½, 1er étage et sous-sol, foyer, garage double, libre immédiatement $910./mois, 252-9464.

OUTREMONT nouvel édifice, 3½ ou studios, tout nouveaux, garage, bien situés, à proximité du Sanctuaire, d'un centre d'achats. À louer dès maintenant. 738-2421.

OUTREMONT, HARTLAND, bas duplex, 8½ chauffé, rénové, cuisine équipée, 3 chambres, 2 salles de bain, solarium, salle lavage, garage, $1,200., négociable. Libre. 731-8303, après 5h.

OUTREMONT, luxueux 7½, haut de duplex, eau chaude, chauffage. Libre. Références. $950. 277-2707.

P.A.T., neuf, style condo, insonorés, super 4½ et 5½, très grandes pièces, réservez maintenant, occupation à partir de janvier 87, 640-1338, 642-6484.

PLATEAU MONT-ROYAL, Chabot coin Gilford, 4½ salon double, entièrement rénové, chauffage électrique, entrée laveuse/sécheuse, tapis. 1er. déc. $450. 523-2313.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5½, installation laveuse, sécheuse, neuf, libre, 11,000pi.car., $675. 273-0198. 935-0951.

PRÈS ST-DENIS, 2e, triplex, complètement rénové, 6½, cuisinière, réfrigérateur. FAUT VOIR. 931-7696.

QUEEN MARY, superbe 5½, ensoleillé, planchers en bois, rénové, près métro Snowdon. $625. Libre 1er. décembre. Jour: 341-3628 ou 382-3030 poste 338, soir: 737-1801.après 9h.

ROSEMONT grands 3½, au 6805 est Beaubien, entrée laveuse sécheuse, à partir de $335.00. 256-0699, 445-4900.

SOUS-LOCATION: Haut de duplex près métro, 6½, chauffé, garage $650. 729-0897, 344-4680.

SOUS-LOUER bas duplex, 6½, garage, endroit idéal pour enfants. $730.00 chauffé. Libre immédiatement. 481-9395.

■ App. et log. à louer 160

ST-LAMBERT, 2X3½, $400. 1X3½, $375. 1X6½, $650. neufs, entrées lav/séc., stationnement, rue tranquille à proximité: école, parc, autobus, aréna, nov. gratuit, jour: 8942-1564, soir: 465-3674.

VIEUX LONGUEUIL bas duplex, 7½, garage, piscine, libre 21 déc., 646-2084.

VIEUX-QUÉBEC
SUPERBES APP. RÉNOVÉS
Disponibles immédiatement, foyer, murs de pierre. 1, 2 ou 3 chambres, appareils électriques si désiré. 418-849-9216.

VILLE ST-PIERRE: bas dupl. 5½, jardin, possibilité garage. Aussi 2½, chauffé élect.. Pas d'animaux. 276-0410 soir.

WESTMOUNT 3½ à sous-louer, vue spectaculaire (montagne) portier, piscine, climatisé, métro Vendôme. 1er janv. 514-489-2978.

■ App. et log. à partager 164

À PARTAGER grand 80, situé à Outremont, 2 pièces disponibles en plus des pièces communnes, Préférences: non-fumeur. $260./mois, libre 1er décembre, 277-2589, 523-5946.

BEL APPARTEMENT 7 PIÈCES, 3e étage, chauffage électrique. $220-./mois. tout compris. 276-5600.

HOMME PARTAGERAIT appartement ou logement, avec femme ou fille. Téléphonez: entre 18h. et 20h. au 332-2926.

■ À louer hors frontières 167

ACAPULCO condo à louer, 2 chambres, 2 s/bain, cuisinette, salon, piscine, bas. 581-1607.

FLORIDE,
Orlando, 15 minutes de Disney World et autres attractions de Floride, nouvelle maison toute meublée, louée au mois, tél: 1-305-282-1440.

MIAMI Floride, chambre à louer, privilège cuisine, maison mobile 20X55, 5 minutes de la mer, idéal saison, $100/semaine, après 6 h.:1-305-895-8929.

■ A vendre hors frontières 168

CANCUN, MEXIQUE
Condo de luxe, 4 personnes. Echange possible partout au monde. 2 semaines, $16,000. 524-4760.

FLORIDE, TERRITOIRE DES CANADIENS FRANÇAIS
INGLEWOOD-ISLAND, INGLEWOOD-BEACH, 2 villas, dans petites villes, au sud SARASOTA. Magnifique, Côte Ouest.
1 maison 2 chambres, 1er. niveau, sur la mer, $95,500.US.
Rez-de-chaussée, coin condo, 2 chambres, 2 salles de bain, piscine privée. FLORIDA ROOM, $87,500.US.
718-667-4545

HYERES, CÔTE D'AZUR (france)
Hotel restaurant, 300 jours soleil, vue sur mer, $650,000. 934-0035.

■ Chambres et pensions demandées 170

RIVE-SUD (région): professionnelle ontarienne cherche famille francophone (campagne préférée) pour apprendre français, vers 1er déc. 8:30h.-17h., 655-6666.

■ Maisons repos/retraite 173

A VERDUN, manoir pour personnes âgées, tous services, excellents soins, surveillance continue, 766-2858.

N.D.G. RÉSIDENCE personnes âgées, soins 24 heures, tous services, privé, semi-privé, médecin sur appel. M. Osmond, 484-3960.

VILLA DES POMMIERS
Près du Mont St-Hilaire, résidence pour personnes 3e âge, autonomes. Médecin, aumônier, cuiffure, loisirs. Surveillance 24h. Bonne nourriture. coffret sécurité. 467-2223.

■ Bureaux à louer 251

À 8232 PASCAL-GAGNON près Jarry, bureaux neufs, salle d'attente, salle de conférence, chauffé, électricité, air, stationnement, $200.00/mois ou année. 327-4731.

QUÉBEC
COLLINE PARLEMENTAIRE
ÉDIFICE SALABERRY
À partir de 350pi. jusqu'à 30,000pi.car., et plus. tout à neuf, tapis, chauffé, éclairé, climatisé, ascenceur, stationnement intérieur, (418)648-8343.

ATTRAYANTS BUREAUX
Bureaux avec réceptionniste. Secrétariat et autres services disponibles.
SERVICE DE BUREAU BISHOP
1405 rue BiShop
coin Ste-Catherine ouest
842-4069.

BUREAUX À LOUER, 1965 rue BÉLANGER EST. 684-5313, 684-9282, 336-3404.

MONTRÉAL-NORD, 500 pi.ca. et 550 pi.ca. Idéal pour bureau. Situé à l'angle Castille et Pigeon. 324-4171.

SUITES PRESTIGIEUSES
1130 Sherbrooke o. coin Stanley
Occupation immédiate, tout meublé, bureau privé, salle de conférence, service téléphonique, photocopie, secrétariat, stationnement intérieur. 100 à 2,000pi.car. **288-9222**

VILLE ST-LAURENT, à sous-louer, 2,700 pi. car., taux compétitifs, 1er novembre. 748-2407.

■ Espaces commerciaux à louer 259

AVENUE DU PARC et Bernard, 1,100 à 4,004p.c., immeuble antique, rénové, idéal pour boutique, bureau d'affaires et autres, grandes vitrines, 277-2528 demander Sébastien ou Charles.

ESPACE COMMERCIAL OU BUREAU, + ou — 3,000 pi.ca., 2e étage, à diviser selon vos exigences. 270-5248.

LOCAUX
industriels et commerciaux, disponibles de 1,300 à 20,000pi.car., 472-1502 ou 430-6088. St- Eustache.

MONTRÉAL-NORD, 3303, HENRI-BOURASSA, coin St-Michel, local commercial, 950 pi. ca., r. d. vitrine commerciale, enseigne extérieure. M.CASSULO. 738-3434.

■ Espaces industriels à louer 268

À LAVAL espace pour commerce, entrepôt, manufacture, 1,000 pi.ca. 669-3833 ou 669-3220.

ANJOU
Espace commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neuf, emplacement idéal pour salle d'exposition. 2,000-40,000p.c., Mike Grégorie. 931-4471.

■ Propriétés commerciales 269

MÉTRO Henri-Bourassa, édifice 8,000-pi.car., entièrement loué et rénové, revenus: $60,000. 389-8468.

■ Locaux à louer 275

850 SHERBROOKE EST approx. 2,000 pi. car. subdivisé, près métro Sherbrooke. Occupation immédiate. 522-2424.

■ Commerces à vendre 283

BAR-DISCOTHÈQUE et salle à manger, avec logement 5½ pièces. Bâtiment situé bord Richelieu, piscine creusée de 50 X 25', finie brique, excellente condition. A vendre ou à échanger. 1-742-3832.

CAFÉ SANDWICH, très bonne clientèle, très bons revenus, 26 places. Rue Ste-Catherine-Est et Beaudry. 525-7173 ou 279-5221.

DÉPANNEUR BONI-SOIR
$500,000.00 par année,**Montréal-Nord,** négociable. 324-0830, 332-9205.

JOLI RESTAURANT, à vendre. (+ de 100 places), près d'Outremont, 5334, Avenue du Parc. Équipement complet, petit capital requis. Idéal pour jeune couple ambitieux ou associés dynamiques. Information: M. Nikos, 274-9547.

■ Magasins à louer 299

A LOUER OU A VENDRE
Immeuble complètement rénové, excellemment bien situé, rez-de-chaussée. Magasin 2,000 pi.ca., 1er. et 2e étage: 1,800 pi.ca. chacun. Location $6,000. par mois.
119-121 Mont-Royal Est.
MARCHAND- 844-3067

■ Matériaux de construction 340

AAA ARMOIRES de cuisine modulaires: 6' - $450; 8' - $595; 10' - $740; haut/bas inclus, livraison même jour. Décor Pro, 3400 St-Antoine O., 933-5759.

■ Ameublements 351

MEUBLES DE CRÉATION fabriqués selon vos exigences. Créations Ore, 523-5031.

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.

■ Téléviseurs, stéréos, vidéos 359

ACHAT — VENTE — RÉPARATION
(neuf et usagé)
Systèmes de son, télévisions, vidéo.
AUSTEK ÉLECTRONIC
1991, BEAUBIEN EST
MONTRÉAL
374-4950 — 374-4956

CHAINE STÉRÉO Bang & Olussen, haute-fidélité, Bio Master 3000, Beocord 2000, hauts parleurs Red Lines 45, avec contrôle à distance. prix à discuter. 682-2386.

■ Ordinateurs 371

DISQUES AVEC 10 LOGICIELS français, $20. Roger Champagne, Route Rurale 1, Lac des Iles, J0W 1J0. 1-819-623-3377.

■ Instruments de musique 375

HARPE SALVI, achetée en 84, excellente condition. Prix négociable. Après 21h. 288-0499.

■ Bois de foyer 383

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, sec, $42. la corde, Inf: 669-9708.

■ Lingerie, Fourrures 385

MANTEAU vison et suède, 14 ans, Jacket chat sauvage et suède 12/14. 669-3687.

■ Collections, monnaie, timbres 387

ACHETONS: OR — BIJOUX — DIAMANTS, montres et pièces de monnaie.
york pawnshop, 1507, Ste-Catherine Ouest. Estimation gratuite.
935-5019

■ On demande 389

ACHAT AU COMPTANT
Meubles usagés — antiquités — ménage au complet. VGC Inc. 735-4286.

ACHETONS, vendons et réparons, cuisinières, réfrigérateurs, laveuses, sécheuses, R.G. Meubles, 523-7796.

■ Antiquités 391

ACHETONS ANTIQUITÉS Albert Antiquités, 3762 boul. St-Laurent, Montréal 845-6802.

HARMONIUM de 60 ans, excellente condition, en chêne, grandeur piano, superbe objet de collection. 688-9072.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ASTROLOGIE, chinoise, par astrologue, plus de 30 ans d'expérience, Sur rendez-vous. 733-4590.

PORTRAIT ASTRAL INFORMATISÉ
Aujourd'hui, succès demain! Inform'astre 397-0065.

■ Oeuvres d'art 395

TABLEAUX À VENDRE, Eau-forte de JULIANA JOSS, $175. Huile de STE-MARIE, $500. 733-8965.

■ Animaux 397

PERDU Chow-Chow femelle rousse, 6 ans, Rive-Sud, récompense, 656-4644.

■ Divers 399

FOUR À CÉRAMIQUE, tout équipé, à vendre. Jour: 683-6960, soir: 683-9601.

■ Offres d'emploi 407

AGENT D'IMMEUBLE, avec expérience demandé. Commission 10%. Signature,Crtr. 382-1365.

BESOIN URGENT
PERSONNE FIABLE
Pouvant travailler de façon autonome, pour Compagnie pétrolière dans la région. Nous entraînons.
Ecrire à: A.A. Dickerson, Prés.
Southwestern Petroleum,
87, West Drive,
BRAMPTON, Ont. L0T 2J6.

■ Secteur Ventes 459

BAS-CULOTTE
Couleurs mode, motifs brillants, dentelle, support. Bas homme, femme. Sport, thermal, travail, bas de toilette. MEILLEURS PRIX. Qualité/Choix en ville. Achetez directement d'une petite manufacture. Revendez avec profits. BEAUPRÉ MANUFACTURE, 6611, St-André, Mtl. 273-4471.

TELE-MARKETING: Permanent, plein temps, salaire horaire garanti plus commission. Expérience requise. Daniel 735-2563 jour.

■ Services domestiques 487

TU VEUX APPRENDRE L'ANGLAIS nous pouvons te trouver un emploi dans une famille à $120.00 et plus par semaine. Appeler City Domestic crt, tel: 1-416-422-1022.

■ Offres d'emploi 407

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR
a un besoin urgent de camelots pour les secteurs de:
- **Duvernay**
- **Val-des-Arbres**
- **St-V.P.**
- **St-François**

revenus intéressants
Contacted M. Yvon Carrier
665-0639

29-11-86

■ Personnel de bureau 471

2 POSTES
POUR TRÈS GRANDE ÉTUDE CORPORATIF ET LITIGE
Travail 50/50, anglais—français $24,000.+. Excellents bénéfices marginaux.
RESSOURCES INTERIM INC. 849-9395.

■ Personnel de métier 475

ASSISTANT(E) bilingue, qualifié(e) est demandé(e) pour département de couture pour dame. 4590 Henri-Bourassa Ouest.

OPÉRATEUR (trice), machine à coudre. Avec expérience. Pour rendez-vous: 4590, Henri-Bourassa Ouest.

■ Offres de service 499

DÉCAPAGE DE MEUBLES après 19h. Raymond 271-4563.

NETTOYAGE DE TAPIS
Nettoie les rembourrages et fais décapage + cire de plancher.
SPÉCIAL DES FÊTES
482-1038

TYPOGRAPHIE LASER ITALIQUE INC.
Oeuvres littéraires, rapports, journeaux, revues, thèses, curriculum vitae, révision de texte, 598-9214.

■ Cours 510

COURS DE FRANÇAIS
Rattrapage scolaire. Française, expérience pédagogique. Horaires flexibles. 342-5174.

COURS DE GÉRIATRIE
Approvés par Gouvernement. Diplôme reconnu à travers Canada. Matin, après-midi et soir. 341-1736.

COURS PRIVÉS D'ANGLAIS
Méthode exclusive et efficace. Heures flexibles. Du lundi au dimanche inclusivement. Cours intensifs. Parler, écrire et lire l'anglais en 10 cours. Entre 2h. et 5h. et 7h. et 10h.
RENDEZ-VOUS fixés de semaine en semaine. Pour information: 934-0864, de 14h. à 22h.
Professeur diplômé de 4 universités, en Ontario et au Québec.

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagement, en tous genres, estimation gratuite. 937-9491.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

A BON PRIX rénovation générale, plomberie, chauffage, électricité, menuiserie, cuisine, s/bain, et ciment de tout genre, décoration. Appelez-nous au 495-2757.

A BON PRIX
pour vos travaux de menuiserie, gypse, maçonnerie, peinture, céramique, tapisserie et autre. Appelez au 582-2645 ou 2646, il nous fera plaisir de vous aider.

A-1, SPÉCIALITÉ TOITURE
Alphalte chaud et gravier, bardeaux d'alphalte.
G. POULIN
327-9602

BALCON en fibre de verre, cuisine, s. de bain, sous-sol, réparations générales, Const. A. Servant, 526-0691.

ELECTRICITÉ
ENTRÉE, CHAUFFAGE, RÉPARATION.
Sauvez de l'argent sur votre chauffage d'hiver.
687-4556

MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE rénovation intérieure, meubles sur commande et commerciaux, armoires de cuisine. 270-2708, 628-2772.

MONSIEUR LAFONTAINE PLANCHER
Remise à neuf, finition de votre choix, ouvrage garanti.
374-3039 ou 387-7795

PEINTURE—GYPROC—MENUISERIE —ÉLECTRICITÉ, Travail de qualité. Bas prix. Estimation gratuite. Tel: Terry, 487-1094.

RÉNOVATION A.C.L. ENR.
645-3323
Tous genres réparation. Intérieur, extérieur, résidentiel, commercial.
ALAIN OU LIONEL

SABLAGE de planchers, 3 couches $80./pièce normale, minimum 2 pièces, 598-5025.

SPÉCIAL expérience lavage tapis, divan, vaporisation avec protecteur gratuitement. Prix modiques, Jean-Claude 473-5763.

■ Décoration intérieure 561

PEINTURE ET RÉNOVATION INTÉRIEURE
Professionnel en décoration. Disponible, 328-1040.

■ Voyages 563

VÉHICULES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
Pour floride, California. Essence, péages payés. Téléphonez à DRIVEWAY DE WESTMOUNT, 489-7284. 345 avenue Victoria, 5e étage, près métro Vendôme.

VEHICULES DISPONIBLES, par Floride et Californie, essence et péage payés. Westmount Drive Away, 345 Victoria Avenue, près métro Vendôme. 489-7284.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

NOUVEAU CENTRE DE MASSAGE
massothérapeutes diplômées, massage suédois, 25 boul. Lévesque, 668-4024.

■ Peintres, peinture 571

FAIS PEINTURE, lavage, plâtre, $7. l'heure, 23 ans d'expérience, estimation gratuite. 525-3214.

FERAIS peinture chez particulier, très bon prix, estimation gratuite, 327-9284.

PRIX SPÉCIAL
Ferais peinture et plâtre, résidentiel et commercial. Travail garanti.
376-5474

■ Peintres, peinture 571

SPÉCIAL DES FÊTES
3½ $220.,4½ $270. 5½ $320.
PEINTURE LAVABLE INCLUSE.
Jour: 522-5651, soir et fin de semaine: 526-8016. P; DUPÈRE.

■ Garderies, gardiennes 575

CHERCHONS PERSONNE FIABLE pour garder un enfant de 6 ans, à notre domicile, (secteur Outremont), après l'école, du lundi au vendredi. 273-6489, 284-0204.

GARDERAIS ENFANTS, de 1 mois à 4 ans, du lundi au vendredi. Références. Mère de famille d'un enfant de 9 ans. 647-2485.

■ Cartes d'affaires 587

AGRANDISSEMENT COULEUR, Prix spécial, photos sportives et quantités. Compagnie reconnue. 688-0838.

■ Occasions d'affaires 591

BIJOUX t-shirts exclusifs, balance de ligne, à vendre en lot seulement, entre 10h. et midi: 727-8977.

FRANCHISES DISPONIBLES
Fourrure synthétique, capital minimum: $25,000. CRÉATIONS SIRBAIN, 845-8196. Demandez: Pierre Lauzon.

TEL. CELLULAIRE, Général Electrique + Bell Cellulaire. Combinaison gagnante et productivité accrue. Dès $49.95/mois. M. Grenon, 386-5156.

■ Services financiers 595

ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque, Caisse Populaire St-René Goupil. 321-2610.

■ Roulottes, tentes-roulottes, motorisés 687

MOTORISÉ ÉLITE (Citation) Ford 1984, 26 pi. 2 air climatisé, 42,000m. AM/FM cassette, "cruise", $32,500. 1-819-372-1384.

■ Camions à vendre 691

CAMION CHEVY VAN 30, 82, réfrigéré, boîte de 10 pi. Bon prix. 1-514-248-3764 ou 4239.

■ Automobiles à vendre 695

BRONCO II, 84, 4 vitesses + "overdrive", racé, impeccable, garantie transférable 2ans, super stéréo-cassette, tableau électronique, toit ouvrant, etc... $11,900. ferme. 648-9732.

FIERO 86 SPORT, équipée, 20,000km. $12,000. 344-4101, 437-0381.

FIREBIRD SE, 1982, V-6, 97,000km. "cuise", Tilt, automatique, $8,000., mags. Vendus séparément, $300. 1-247-2805.

HONDA ACCORD EX 85, 4 portes, automatique, toute équipée, toit ouvrant,16,000km. $10,500. 374-7929.

HONDA CIVIC SEDAN, 4 portes, 1983, 81,000km. 5 vitesses, AM/FM cassette, $3,900. 698-1748, 394-6797.

MAZDA RXZ 81, 5 vitesses, équipement Targa, frais peint. Femme propriétaire, 769-6585, 676-6603.

■ Automobiles à vendre 695

MERCEDES 300 SD 1985, comme neuve, 18,000 km. $45,900.00 jour: 335-2513, soir: 744-4635.

NISSAN Micra GL, 1986, toute équipée, 5 vitesses, 14,000 km., $9,000., raison: départ du pays. 641-0141.

OLDSMOBILE DELTA 88, 1985, 2 portes, toute équipée, grise, dame propriétaire, 55,000m. autoroute, $11,995. négociable, 697-0677.

OLDSMOBILE REGENCY 85, 2 portes, équipée. Spécial: $15,800.
CLEREMONT CHEVROLET OLDS. 279-6000.

OLDSMOBILE REGENCY 83, 4 portes, équipée. Attendons votre offre.
CLEREMONT CHEVROLET OLDS. 279-6000.

OLDSMOBILE REGENCY 1985, 4 portes, équipée. Spécial: $17,100.
CLEREMONT CHEVROLET OLDS. 279-6000.

RENAULT 5 GTL 1985, équipée, entretenue, dame propriétaire. $5,600. Jour: 598-7390, soir: 629-0894.

RENAULT 5 GTL, or, propre, $4,200. ferme. Garantie Renault 5 ans, mécanique A-1. 667-4708.

RENAULT ENCORE 85, 25,000km, 2 portes, rouge/beige, 5 vitesses, garantie 5 ans, radio-cassette. Presque neuve, négociable. 488-4373.

ROLLS ROYCE silver cloud 111, 1964, superbe condition, bas millage, voiture de collection. Richard 483-5266, soir.

TOYOTA TERCEL familiale, SR5, 1984, 75,000 km., (46,875 m.) bon état, $8,200.00 négociable. 473-8046, Richard.

VOLVO 82, GTL, 5 vitesses, 4 portes, intérieur en cuir, aire conditionné, vitres électriques ainsi que les miroirs, BLAUPUNKT AM/FM, cassettes stéréo, 94 500 km., condition A, 683-3229.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

DÉCÈS

MAURAULT, Adine. — À Montréal, le 23 novembre 1986, est décédée Mme Adine Maurault. Elle était fille de feu M. et Mme Élie Maurault.

Prédécédé de sa soeur et de son frère, Fanny et monseigneur Olivier Maurault (P.S.S.). Président élu de l'Université de Montréal, de 1935 à 1955.

Elle repose dans la maison funéraire Armstrong, 3426 avenue du Parc. Heures de visite : lundi 24 novembre de 19 h à 21 h.

Son service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, au 3535 avenue du Parc, le 25 novembre à 10 h.

Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

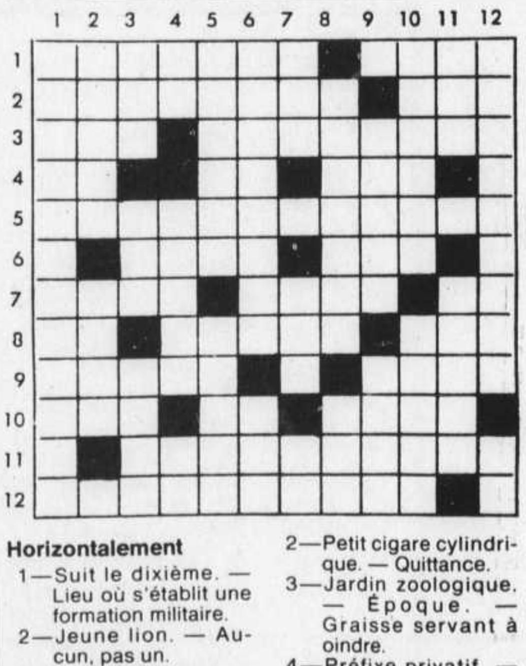

Horizontalement

1—Suit le dixième. — Lieu où s'établit une formation militaire.
2—Jeune lion. — Aucun, pas un.
3—Fille de Cadmus. — Qui viole la foi conjugale.
4—Gallim. — Coups de baguette.— Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avait la propriété collective des terres.
5—Stérilisation.
6—Vrai. — Colère.
7—Escarpement rocheux bordant une combe de chaque côté. — Nom des dieux protecteurs du foyer domestique, chez les Romains. — Charpente du corps humain.
8—Hélimum. à Produit un certain effet. — Préjudice.
9—Image de la Vierge. — Femelle du lièvre.
10—Pronom relatif. — Nouveau-Brunswick. — Qui a une punition.
11—Femme du notaire.
12—Accablera de reproches.

Verticalement

1—Qui appartient à l'oligarchie.
2—Petit cigare cylindrique. — Quittance.
3—Jardin zoologique. — Époque. — Graisse servant à oindre.
4—Préfixe privatif. — Pied. — Marque l'alternative.
5—Éloigne. — Inclinaison d'un terrain.
6—Décoration. — Barrot.
7—Pluie. — Perroquet. — Lui.
8—Autre nom de la reine-des-prés. — Petite prairie.
9—À la tête d'un livre. — Conspuer.
10—Grande ignorance. — Valsa.
11—Ouvrage de maçonnerie. —Tout endroit qui offre une détente.
12—Tautologie. — Éminence.

Solution d'hier

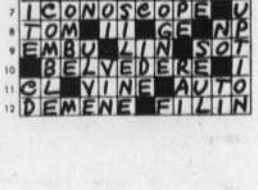

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

À 52 ans, Pierre Des Marais II entreprend une nouvelle carrière avec l'enthousiasme d'un néophyte

Si O'Keefe ne se relève pas, il y aura du *brasse-camarade* à la direction

PORTRAIT

CLAUDE TURCOTTE

Depuis plusieurs années, on voit apparaître régulièrement le nom de Pierre Des Marais II dans les médias, à cause de ses activités en politique municipale ou en affaires. On s'étonne presque d'apprendre que cet homme n'a que 52 ans et qu'il entreprend maintenant avec l'enthousiasme d'un néophyte une nouvelle carrière, celle de président du conseil d'administration et de président-diecteur général de Carling O'Keefe ltée.

M. Des Marais ne cache ni sa joie, ni sa fierté, d'avoir été élu par le conseil d'administration, dont il fait partie depuis trois ans, au poste de président de cette entreprise qui a eu cette année un chiffre d'affaires de $ 912.6 millions. Il est « très fier » d'être le premier francophone à présider aux destinées d'un *holding* qui retire la majeure partie de ses revenus de l'industrie brassicole, un honneur qu'il a gagné de justesse sur Pierre Desjardins qui a reçu pour sa part la direction des Brasseries Labatt du Canada.

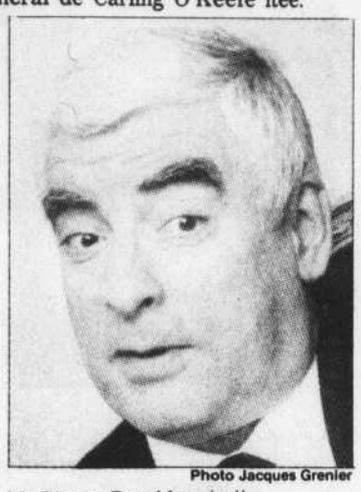

Photo Jacques Grenier

M. Pierre Des Marais II

La première chose que M. Des Marais a exigé à son nouveau bureau de Toronto est une secrétaire bilingue, ce qui ne lui évitera pas cependant de devoir faire la plus grand partie de son travail en anglais. Il arrive toutefois à un moment où la situation n'est pas facile pour O'Keefe qui se situe au dernier rang parmi les trois principaux brasseurs au Canada. « Nous ne pouvons aller que dans une seule direction, dit-il, vers le haut. » Il a livré à l'équipe de direction qui a pour tâche de l'appuyer un message très simple et direct qui résume sans doute en une phrase l'essentiel de sa philosophie de gestion : « Je ne suis pas en possession tranquille de la vérité, mais je suis en possession tranquille de la responsabilité. »

Mais, il a parlé plus clairement encore lorsqu'il a ajouté ceci : « Je vous fais confiance parce que mon prédécesseur vous a nommés, mais en revanche je ne vous dois rien et je veux voir notre part du marché augmenter, sinon vous ne resterez pas longtemps avec moi. » Il a fixé le printemps prochain comme limite. Si après cela les résultats ne s'améliorent pas, il y aura certainement du *brasse-camarade* à la direction d'O'Keefe. « Je pars à zéro, explique-t-il ; nous allons commencer par faire des études de planification stratégique. »

On a une idée des enjeux quand on considère qu'une part de 1 % du marché canadien de la bière équivaut à des revenus nets de $ 10 millions. Au cours des trois dernières années, le chiffre global d'affaires de Carling O'Keefe est allé sans cesse en décroissant. Il a glissé de $ 948.4 millions en 1984 à $ 912.6 millions en 1986. Les ventes de bière sont passées dans la même période de $ 869.3 millions à $ 832.9 millions. Enfin, le bénéfice après poste extraordinaire, qui était de $ 54.3 millions en 1984, s'est transformé en un déficit de $ 19.6 millions cette année. La situation générale de l'entreprise demeure tout de même saine, mais une bonne partie de la capacité de production reste inutilisée. Il est donc « indispensable d'accroître le volume des ventes », peut-on lire dans le plus récent rapport annuel.

Carling O'Keefe n'est pas seulement dans la bière ; on la retrouve aussi dans les vins, le pétrole et le gaz, et dans le sport, avec les *Nordiques* de Québec au hockey et les *Argonauts* de Toronto au football, dont les résultats financiers n'apparaissent pas séparément dans les rapports, mais qui sont déficitaires et imputés aux efforts de marketing.

Les *Nordiques* ne sont pas à vendre « parce que c'est un instrument publicitaire extraordinaire dans la région de Québec et que cette équipe fait partie du patrimoine de Québec ». La part de marché des produits O'Keefe dans la région de Québec atteint « des taux incroyables », s'exclame le président.

En ce qui concerne les *Argos*, M. Des Marais serait prêt à considérer des offres entre $ 1 (un dollar) et $ 9 millions ! Sauf si Toronto devenait une équipe d'une ligue américaine de football. Pourquoi pas à Montréal ? Parce que O'Keefe n'y a pas de franchise pour une équipe de football, peu importe la ligue.

O'Keefe veut aussi vendre sa filiale pétrolière Star Oil & Gaz Ltd. qui oeuvre dans l'Ouest canadien. Elle entend concentrer ses activités dans la bière pour rentabiliser cette entreprise à laquelle participent 12,000 actionnaires, dont 10,000 Canadiens. L'actionnaire majoritaire est Rothmans International de Londres. M. Des Marais a désormais son bureau à Toronto, mais son domicile reste à Montréal pour lui et sa famille de neuf enfants. Il devra voyager beaucoup non seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis et en Irlande où O'Keefe a des filiales.

Cette nomination est loin d'être le premier défi que relève Pierre Des Marais II dans une carrière qui est déjà longue et fort variée, bien qu'il ait toujours exercé des fonctions d'administrateur et de décideur. Il n'avait que 21 ans en 1957, lorsque son père, engagé en politique municipale avec Jean Drapeau et nommé président du comité exécutif de Montréal, le propulse à la tête de l'imprimerie familiale, qui comptait alors une quarantaine d'employés.

Le fils aîné de la famille avait terminé son cours classique au Collège Sainte-Marie un an plus tôt et avait un stage de 10 mois chez Maclean Hunter à Toronto. Il avait aussi l'expérience des emplois d'été. C'était somme toute très peu, mais son père l'avait entouré de trois adjoints de grande qualité. Des cours du soir à l'École des HÉC et des stages à Harvard en administration ont néanmoins permis à Pierre Des Marais II d'acquérir une formation académique qui lui manquait. L'imprimerie a connu une forte croissance par diverses acquisitions à Québec, à Sherbrooke, à Trois-Rivières et à Toronto.

Mais, la politique municipale d'Outremont l'a conduit presque malgré lui au siège d'échevin, une fonction qu'il a trouvé fort ennuyeuse. En 1967, il était néanmoins élu maire. Un premier défi très important est apparu en 1978 avec sa nomination comme président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. Il a choisi délibérément de quitter cette fonction l'été dernier, convaincu d'avoir bien rempli ses mandats, à savoir la restructuration administrative de la CUM et le rétablissement de la paix entre Montréal et les villes de banlieue.

En parallèle à cette activité et tout en continuant d'avoir une responsabilité un peu plus lointaine de l'imprimerie familiale, M. Des Marais a exercé plusieurs autres fonctions au sein de conseils d'administration : 11 ans à Air Canada, 13 ans à Canadien National et près de 10 ans à la Compagnie pétrolière Impériale. L'an dernier, on lui demandait de participer au Conseil de développement des investissements du Canada (CDIC) à Toronto, ce qu'il a accepté par intérêt et curiosité. « J'y suis allé surtout parce que persuadé que le gouvernement n'a pas à prendre la place du secteur privé. » Le CDIC devait en effet voir à la privatisation de certaines sociétés de la Couronne, dont Canadair.

À la suite du départ du président de l'avionnerie de Saint-Laurent, M. Des Marais fut appelé à occuper le poste provisoirement ; on l'y a nommé le lendemain de Noël 1985 à un moment on ne peut plus névralgique. « Le moral des employés était très bas, rappelle-t-il. Canadair était à vendre et les concurrents se promenaient dans la place sous prétexte de vouloir l'acheter. Moi, j'ai embarqué complètement. »

Pendant ce mandat intérimaire de moins d'un an, « les profits de Canadair ont doublé, une convention collective a été signée, l'entreprise a été vendue au meilleur soumissionnaire et nous avons conclu une entente avec Aérospatiale de France qui est extraordinaire », renchérit M. Des Marais en parlant de Canadair, sur un ton passionné qu'il manifeste rarement. Il soutient, en particulier, que l'entente avec Aérospatiale va tisser des liens, quoiqu'il arrive dans l'avenir. Historiquement, souligne-t-il, Canadair a toujours été beaucoup plus proche de l'industrie aéronautique anglophone et américaine, mais elle acquiert maintenant une nouvelle dimension francophone, qui devrait lui être profitable.

Le motif immédiat de cet accord est le contrat d'une valeur de $ 2 milliards sur six ou sept ans que le gouvernement canadien va bientôt proposer aux manufacturiers. En tout cas, M. Des Marais se réjouit d'avoir été à l'origine de ce rapprochement et il a la conviction que Bombardier, au moment où elle prend complètement possession de Canadair, la retrouve dans un état encore meilleur par rapport à ce qu'elle était lors de la présentation de la soumission.

En 1986, l'Imprimerie Pierre Des Marais est toujours une entreprise familiale et privée, qui a maintenant 300 employés et dont toutes les activités ont été consolidées dans un même lieu sur Côte-de-Liesse à Saint-Laurent. Le président ne veut pas donner le chiffre d'affaires, mais ses fonctions parallèles, à la CUM notamment, l'ont incité à geler le développement de l'entreprise, en interrompant les acquisitions. Il a déjà deux fils qui travaillent dans cette imprimerie et un troisième qui fait carrière d'administrateur ailleurs, si bien qu'il est permis de croire que les Des Marais, père comme fils, n'ont pas encore dit leur dernier mot.

LES TITRES RÉA

15-07-85	Ressources Yorbeau	150 %	2.2 $	70	70	69	− 1
31-12-85	* Restaurants Sportscene	150 %	2.5 $	250	5⅞ $	5½ $	− ⅜
01-10-86	* Robin International	100 %	11.0 $	5½ $	440	450	+10
23-12-85	* Boutiques San Francisco	150 %	5.8 $	5¾$	8¾ $	8¼ $	− ½
23-12-85	Sanivan	100 %	5.0 $	475 [6]	495	490	− 5
18-07-86	* Shermag	100 %	15.0 $	5¼ $	5⅛ $	495	−17
29-08-86	Simard Beaudry	100 %	10.3 $	450	485	5¼ $	+40
12-12-85	* Sico Inc.	100 %	27.5 $	13¾$	20½ $	19¾ $	− ¾
02-10-86	Sodisco Inc.	75 %	15.0/$	6.5 $	6⅜ $	6¼ $	− ⅛
16-07-86	* Studio Perry	75 %	3.9 $	300 [6]	355	320	−35
17-06-85	* Sumabus Inc.	100 %	10.0 $	5.0$	7¼ $	7 $	− ¼
12-06-86	* SR Telecom	75 %	13.7 $ [5]	7½ $	7¾ $	7⅝ $	− ⅛
19-11-86	*Taurus A	75 %	5.0 $	5.0 $	—	7 $	—
09-04-85	* Techmire Ltée	150 %	2.6 $	400	205	200	− 5
12-06-86	* Teinturiers Hubbard	100 %	6.8$	5 $	445	445	—
21-12-84	* Télé-Capitale A	100 %	23.0 $	5.0$	—	—	—
13-06-86	Tembec	75 %	10.0 $	325	5⅞ $	5⅞ $	—
21-10-86	*Textile Dionne U.	100 %	5.0 $	5.0 $	480	480	—
05-11-84	UAP Inc.	100 %	8.0 $	17½$	33 $	33 $	—
27-12-84	Unigesco pr.conv. 1	100 %	8.0 $	6.0$	9½ $	9½ $	—
16-09-85	Unigesco B	100 %	55.0 $	475 [6]	455	440	−15
08-07-86	Unigesco B	50 %	38.0 $	6¼ $	455	440	−15
27-11-85	* Uni-Select	150 %	3.0 $	300	5⅝ $	5¾ $	+ ⅛
18-11-86	*Venmar	100 %	4.5 $	300	—	330	—
11-10-85	* Visway Transport	150 %	11.2 $	7¼$	6⅛ $	6 $	+ ⅛
15-08-86	Visway Transport	100 %	6.3 $	7.2 $	6⅛ $	6 $	− ⅛
14-10-86	* Vittforge	100 %	4.5 $	225	240	235	− 5
15-10-85	* Volcano	150 %	15.0 $	7½$	8⅞ $	7¾ $	+1⅛
Indice RÉA — Lévesque, Beaubien (1,000 en janvier 1982)					2959	2917	−42

* Premier appel public à l'épargne
1 : Tenant compte d'une fraction sur la base de 2 pour 1.
2 : Tenant compte d'une fraction sur la base de 3 pour 1.
3 : Par exercice.
4 : Par année.
5 : Chiffre préliminaire sujet à changement.
6 : Bon de souscription exclus (valeur estimée).
7 : Soumis à la limite générale de $ 1,000 pour le RÉA.
8 : La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 3.

Compilation par LE DEVOIR.

◆ La bonne action

Voici les raisons :

■ la faible croissance économique de certaines régions forcera ceux qui fixent le niveau de rentabilité des entreprises à épargner les utilisateurs de ces services ;

■ le faible niveau de croissance des actifs de ces sociétés nécessite moins de capitaux ; il est donc moins impérieux de faire des profits ;

■ le cours des actions reflète déjà une forte prime par rapport à leur valeur comptable ;

■ il y aurait un équilibre justifiant les pronostics peu reluisants des experts. D'une part, les taux d'intérêt à la baisse (effet positif) et, d'autre part, la baisse des bénéfices (effet négatif). D'ailleurs, les initiés semblent avoir prévu la situation : au cours des six derniers mois, le secteur des services publics a connu le plus faible niveau de confiance de ceux qui participent de près à ces sociétés.

Téléphone

Bell Canada devra rembourser $ 206 millions à ses clients tout en réduisant ses tarifs interurbains de 20 % à partir de janvier 1987. Même si la compagnie est en appel, les analystes s'entendent pour affirmer que les bénéfices de la compagnie en subiront les effets négatifs.

Northern Telecom devrait bénéficier d'une croissance plus faible que celle connue au cours des cinq dernières années. M. Robert Tang de McLeod, Young, Weir croit que, malgré un rendement courant élevé de 6.4 %, le titre devrait être conservé. Sur le plan technique, la firme Deragon, Langlois estime que l'action de Bell termine une phase de correction située entre les deuxième et troisième phases de sa hausse.

Si jamais le titre baissait à $ 34, plusieurs analystes y verraient une excellente occasion d'achat. Pour l'instant, cinq maisons recommandent de conserver le titre alors que deux (Geoffrion, Leclerc et Walwyn) pensent que l'action est un achat à long terme. Les initiés, eux, sont les derniers à croire en l'avenir du titre.

Pour ce qui est de **Québec Téléphone** Geoffrion, Leclerc et Canadian Business Service en favorisent l'achat, mais Dominion Securities estime que le titre n'a que peu d'avenir. M. Bernard Van der Stichele de Geoffrion, Leclerc fonde sa recommandation sur le fait que l'équipe de direction a augmenté le dividende au cours des 10 dernières années et que la récente division du titre le rend plus accessible ; son rendement courant est élevé, à 6.3 %.

Quant aux autres compagnies de téléphone (**BC Telephone**, **Bruncor**, **Maritime** et **Newtel**), les analystes estiment qu'on devrait les conserver pour profiter de leur bon rendement.

Gaz

Noverco, qui procure un rendement très acceptable de 5.4 %, possède aussi un excellent potentiel d'appréciation grâce à la forte croissance de ses bénéfices. Les initiés l'ont acheté dernièrement et personne parmi les analystes consultés n'en recommande la vente.

Électricité

M. Marc Normandin, analyste chez Brault, Guy, O'Brien, pense que le titre de **Transalta Utilities** possède un avenir intéressant si l'on tient compte du rendement de 6.2 % et de l'économie albertaine, qui devrait éventuellement sortir de son actuel marasme. Étant donné le peu d'investissements à faire par la compagnie dans l'avenir, il se pourrait qu'elle soit tentée de hausser son dividende. L'opinion de M. Normandin est partagée par ses confrères d'au moins quatre autres maisons.

◆ RÉAction

néral enregistrait une hausse de 18.1 %. Les années 1979 à 1982 furent donc carrément désastreuses pour les RÉA au cours des trois mois qui suivirent immédiatement les émissions RÉA.

Les choses se sont améliorées quelque peu depuis 1982. Il y eut, en effet, amélioration de 3.10 % des prix des titres RÉA trois mois après leur émission en 1983. À nouveau, cependant, il y eut régression de 6.8 % en 1984.

Les choses ne changèrent vraiement qu'en 1985 et, encore là, faut-il ne considérer l'indice boursier qu'en fin d'année. Les titres RÉA gagnèrent 14.5 % à la faveur du *boom* boursier. En fin d'année, l'indice de la Bourse de Toronto n'avait toutefois gagné que 3.59 % par rapport à la fin de l'année précédente.

Pour 1986, les titres RÉA se sont appréciés en moyenne de 7.23 %, trois mois après leur émission tandis que l'indice de Toronto a gagné, lui, 1.58 %.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevet et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS ..... (514) 844-3361
Administration ..... (514) 844-3361
Rédaction ..... (514) 842-9628
Publicité
Générale ..... (514) 842-9645
Annonces classées ..... (514) 286-1200
Abonnements
Montréal ..... (514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec ..... (418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
Indicatif 418 1-800-463-4747
Indicatif 819 1-800-361-5699
Indicatif 613 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

Achetez par téléphone
vos certificats de dépôt garanti
Ce service est gratuit
peu importe où vous habitez
10 %
5 ans, intérêts payés annuellement
Chez nous, vous vous associez à la force économique Desjardins
Informez-vous des conditions
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Fiducie du Québec
Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436
Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657 Hull (819) 777-9119 1-800-567-6886
LaSalle (514) 366-1175 1-800-361-6633 Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680
Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792
Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920
Desjardins

Débat SERA

Le travail a-t-il un avenir?

Pour débattre cette question, SERA a réuni sur une même tribune:

■ M. Fernand Daoust
Secrétaire général,
Fédération des travailleurs du Québec;

■ M. Marcel Daoust
Président,
Chambre de commerce de Montréal;

■ M. Pierre Duguay
Directeur des relations de travail,
Conseil du patronat du Québec;

■ Mme Monique Frappier-Desrochers
Directrice de la recherche,
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu du Québec;

■ M. Yves Poisson
Directeur général des programmes,
Emploi et Immigration Canada;

■ M. Yvon Simard
Professeur de philosophie et membre du Conseil d'administration,
SERA.

Le débat sera animé par M. Jean Roy, Président de SERA.

Chacun de ces participants exposera son point de vue et pourra poser des questions ou émettre des commentaires sur les exposés entendus.

La parole sera ensuite donnée à l'auditoire.

Mardi, le 25 novembre 1986, à 19h30
à l'Auditorium de la Télé-Université,
4805, rue Christophe-Colomb, Montréal
(angle Gilford, Métro Laurier)
Frais d'inscription: 10 $
(5 $ pour les étudiants et les membres de SERA)

Renseignements et réservations:
SERA
3577, rue de Bullion,
Montréal, Québec H2X 3A1
tél.: (514) 845-4419

ARTS ET SPECTACLES

« Au ciel, au ciel . . . » en passant par l'enfer

MUSIQUE

MARC MORIN

La montée vers Noël. Ce premier pied de neige vous a mis dans l'ambiance ? Grand bien vous fasse puisque, entre deux emplettes, vous aurez, ces prochaines semaines, une foule d'occasions de vous prendre pour des « anges dans nos campagnes ».

L'ensemble vocal **Tudor** lance sa série « *Allegretto* » de la saison avec un programme de Noël . . . et de noëls — « populaires, légers et bien-aimés » — des 15e et 16e siècles jusqu'aux chants comtemporains de Don McAffe et Richard Lamb. **Patrick Wedd** dirigera ce « Chantons Noël avec Tudor » dimanche prochain (30 novembre) à 20 h à la salle Pollack (555, rue Sherbrooke ouest). **Paul Helmer** sera au piano et l'auditoire sera invité à partager des refrains français et anglais parmi les plus connus.

Samedi (29 novembre) à 20 h, à l'église Saint-Germain d'Outremont (28, rue Vincent-d'Indy), la chorale **Donovan** fera dans la Nativité plus sérieuse avec l'illustrissime *Magnificat* de Bach et la cantate n° 62 (*Nun Komm, der Heiden Heiland*), du même Jean-Sébastien, plus des arrangements de noëls traditionnels du Montréalais **Donald Patriquin**. Le choeur et les solistes (le soprano **Dominique Labelle**, le mezzo **Jo-Anne Bentley**, le ténor **Peter Butterfield** et la basse **Michael Donovan)** seront sous la direction du nouveau chef de la chorale Donovan, **Fred Stolzfus**. Renseignements : 279-3381.

★

La descente aux enfers. Les démons de Jacques Offenbach auront, eux aussi, des voix . . d'ange. Les **Nouvelles Variétés lyriques**, fondées en mai dernier par le baryton Bruno Laplante, nous le promettent pour leur production inaugurale, ***Orphée aux enfers***, l'opéra-bouffe auquel nous devons, paraît-il, la mode du cancan.

Du 3 au 14 décembre, au théâtre Maisonneuve, des voix et des présences québécoises dans une oeuvre on ne peut plus française : notamment, le ténor **Yves Cantin** dans le rôle d'Orphée, la basse **Pierre Charbonneau** (Jupiter), les barytons **Bruno Laplante** (Aristée-Pluton) et **Jean-Clément Bergeron** (Mars), les sopranos **Céline Dussault** ou **Brigitte Toulon** (se partageant le rôle d'Eurydice), **Agathe Martel** (Vénus) et **Colette Boky**, prix Denise-Pelletier 1986 (Diane), le mezzo **Odette Beaupré** (Cupidon).

Gilles Auger dirigera la cinquantaine de musiciens de l'**Orchestre métropolitain**. Quatre comédiens seront également de la distribution : **Normand Chouinard, Louisette Dussault, Marc Labrêche** et **Mireille Thibault**, le tout mis en scène par **Daniel Roussel**, dont on applaudissait, le mois dernier, *Les Fourberies de Scapin* au TNM.

L'enfer serait-il pavé de bonnes partitions ? Carol Bergeron nous en dira plus long dans LE DEVOIR CULTUREL du 29 novembre.

★

Gilles Auger *bis*. Avant de faire chanter ces messieurs-dames de l'Olympe, Gilles Auger aura dirigé, le vendredi 28 novembre, la pianiste **Sylviane Deferne** et l'**Orchestre des jeunes du Québec** dans des oeuvres de Denis Bédard, Mozart et Schumann. Sous le thème des « jeunes musiciens », ce *Grand Concert* de la série « Musique pour un anniversaire » sera diffusé en direct au réseau FM stéréo de Radio-Canada à 20 h. On peut y assister gratuitement en se présentant à la salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal entre 19 h et 19 h 50.

Vaillancourt frère et soeur

Jean-Eudes Vaillancourt dirige l'Orchestre métropolitain dans un concert de la série « lyrique », ce soir à 20 h au théâtre Maisonneuve de la Place des arts. Sa soeur Pauline, soprano, est la soliste invitée pour les *Quatre Dernier Lieder*, de Richard Strauss, et *La Voie humaine*, de Francis Poulenc sur un texte de Jean Cocteau.

Rémillard veut la rétrospective Gauguin pour le Musée de Québec

RUDY LE COURS

QUÉBEC (PC) — Après le succès incontestable de l'Exposition des maîtres impressionnistes et post-impressionnistes français de l'URSS, le Musée du Québec pourrait vivre à nouveau une intense fébrilité grâce à une rétrospective consacrée à Paul Gauguin.

La *Presse Canadienne* a appris que le ministre des Relations internationales Gil Rémillard profitera de son voyage prochain à Paris pour négocier avec le musée d'Orsay de Paris le passage à Québec de l'exposition Gauguin qui doit être présentée dans de grands musées américains dont le Chicago Art Institute, en 1988.

Il s'agirait d'une rétrospective composée à soixante pour cent de tableaux de collectionneurs privés et témoignant de toutes les périodes du peintre.

Considéré comme un des initiateurs de la peinture moderne, Gauguin, né en 1848 et mort en 1903, a touché à l'impressionnisme en plus d'influencer les Fauves. On lui connaît trois grandes périodes: en Bretagne, à Arles avec Van Gogh et en Océanie.

Il y avait neuf Gauguin, tous de cette dernière période, à l'exposition soviétique qui a pris fin hier. Elle aura attiré environ 130,000 personnes en quelque six semaines alors qu'on en attendait 70,000 seulement. Un bilan définitif sera fait le 2 décembre.

M. Rémillard, qui s'envole demain dans la Ville Lumière pour présider la réunion de l'Agence de coopération culturelle et technique, doit rencontrer à Paris M. Jean-Bernard Raimond, ministre des Affaires étrangères, de même que les autorités du Musée d'Orsay.

Joint à Vancouver où il participait à la conférence des premiers ministres, M. Rémillard confirme être engagé activement dans ce dossier: « Je vais en effet entreprendre des démarches pour obtenir cette exposition en train de se former sur Gauguin, un des peintres impressionnistes les plus recherchés. »

Paul Gauguin

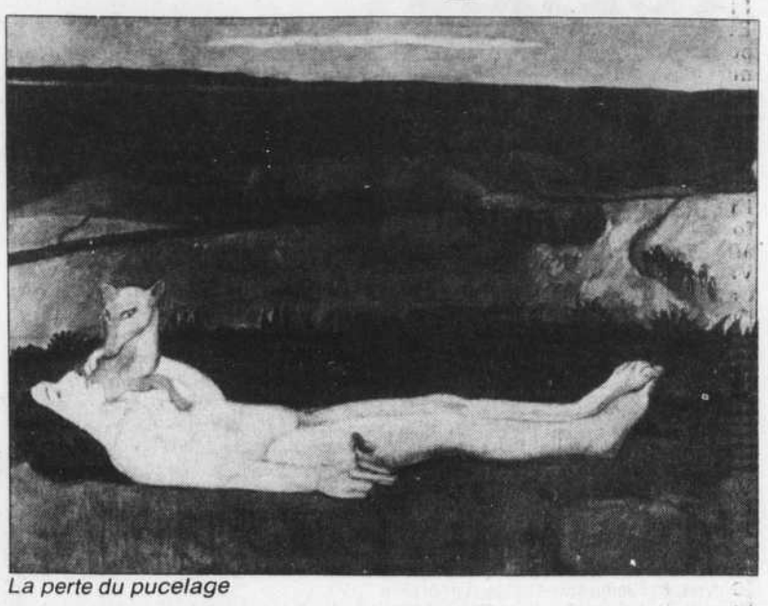

La perte du pucelage

Le projet est dans l'air depuis le début d'octobre, soit presque en même temps qu'était confirmée la venue de l'exposition des musées soviétiques.

Dès le 6 octobre, le cabinet de M. Rémillard demandait au délégué général du Québec à Paris, M. Jean-Louis Roy, de préparer le terrain pour la venue du ministre.

M. Rémillard avait déjà établi des contacts pour que le Musée du Québec se prépare à accueillir l'exposition Gauguin dans le cadre de son programme d'activités artistiques internationales.

La Délégation du Québec à Paris s'est mise en relation avec le ministre de la Culture Jacques Léotard. Des recontres sont prévues avec MM. Jacques Rigot, président du Conseil d'administration de l'Etablissement public du Musée d'Orsay, et Hubert Landais, directeur des Musées de France.

Il n'est pas encore acquis qu'on pourra se rincer l'oeil de ces tableaux car il faut convaincre les collectionneurs des oeuvres de prolonger de quelques semaines leur prêt pour permettre le séjour à Québec de l'exposition. Le Musée d'Orsay négociait avec eux un prêt de 12 mois.

« J'ai de bons espoirs de l'avoir, mais ce n'est pas encore définitif, précise M. Rémillard. Les chances sont bonnes. »

Après ces rencontres parisiennes, il sera beaucoup mieux en mesure d'évaluer la faisabilité du projet.

Si tout devait se confirmer, l'exposition serait annoncée beaucoup plus tôt que celle des Cézanne, Gauguin, Matisse, Monnet, Picasso, Renoir et Van Gogh venant des collections soviétiques.

Pour cette exposition, le ministre avait un obstacle de taille à éliminer: l'invasion afghane avait provoqué une interruption des échanges culturels entre le Canada et l'URSS. Ce n'est qu'en septembre que tout s'est réglé. L'exposition du Musée de Québec représentait le symbole de la reprise de ces échanges.

Pourtant, c'est dès février dernier que M. Rémillard avait amorcé une série de démarches avec les autorités fédérales et soviétiques afin de faire venir cette exposition à Québec.

C'est en septembre, alors qu'il était à New York au Musée Métropolitain qu'il a eu vent qu'une rétrospective Gauguin était en voie de préparation.

Le ministre ne semble pas avoir perdu de temps.

Marie-Claire Séguin - la chanteuse chante

NATHALIE PETROWSKI

Comme Harmonium et Beau Dommage, les Séguins ont marqué une époque, incarné un rêve et chanté les idéaux d'une nouvelle génération qui voulait changer le monde et si possible le façonner à son image. Après une gloire aussi rapide qu'éphémère, les collectivités qu'ils incarnaient, les solidarités qu'ils embrassaient, se sont effritées devant des lendemains qui ne chantaient plus. Les enfants du rêve se sont tus, les groupes se sont dissouts. Chacun est rentré chez soi et a entrepris une longue hibernation au pays de la réflexion.

Dix ans plus tard, voilà qu'un à un ils refont tous surface pour chanter non plus au nom d'une collectivité mais en leur propre nom. Beau Dommage, Harmonium et les Séguins n'existent plus en tant que groupes. Les individus qui les composaient les ont remplacé sous les réflecteurs. Michel Rivard, Marie-Michèle Desrosiers, Pierre Bertrand, Serge Fiori, Richard Séguin, autant de noms qui reflètent aussi bien la fragmentation d'un esprit collectif que l'affirmation d'individus qui ne cachent plus derrière une collectivité pour chanter.

Marie-Claire Séguin est la dernière recrue de la famille éclatée. La semaine passée, elle entreprenait son retour sur scène au Club Soda après des années d'interrogation et de remise en cause. Aujourd'hui c'est une autre femme, une autre chanteuse qui nous revient, plus mature, plus expérimentée, avec le rêve en moins et quelques désillusions saines en plus.

Dès les premiers accords de la première chanson le changement se voit moins qu'il ne s'entend. Dans *Chanter pour mieux respirer*, Marie-Claire nous livre le fruit de ses transformations. Elle chante comme elle n'a jamais chanté, c'est-à-dire en maîtrisant sa respiration et sa voix comme seules les grandes artistes vocales savent le faire. Sa voix ample, riche, capable d'accrocher des notes plus hautes que l'Himalaya, a aussi appris à redescendre sur terre dans des registres soul et jazzés perlés d'un filet de blues qui s'immisce dans les harmonies au plus grand plaisir des oreilles averties. Sa voix pure comme du cristal, fraîche comme une source de montagne, frissonnante comme une première neige, dégage une puissance rarement égalée par les autres belles voix du Québec.

Techniquement, Marie-Claire Séguin frise la perfection, autant par la qualité de sa voix que par la force calme avec laquelle elle la projète. C'est ailleurs, dans la conception de son spectacle, dans la façon studieuse que ses musiciens jouent sans y mettre autant d'âme qu'elle, dans la pâleur de ses textes, qu'on la sent encore à la recherche d'une identité. Elle l'avoue elle-même au beau milieu du spectacle et déclare volontiers que c'est plus fort qu'elle, ses goûts sont multiples et parfois même à contre-courant. Son tour de chant s'en ressent. Rock, pop, blues, jazz, baroque, extraits de comédies musicales s'y retrouvent pêle-mêle dans une sorte de fouillis musical qui ne s'engage dans aucune voie précise et n'arrive pas à bâtir une réelle progression émotive.

On passe donc d'une émotion à l'autre, d'un registre à l'autre, comme si le spectacle était une vitrine pour une voix plutôt que pour un univers ou une pensée articulée. Les textes laissent parfois à désirer. Ils ne sont pas mal écrits, ils n'ont tout simplement pas été suffisamment retravaillés en vue d'une plus grande puissance d'évocation. La chanson sur l'exposition de Judy Chicago est un bon exemple. Marie-Claire a voulu écrire une chanson sur l'exposition de la célèbre féministes présentée à Montréal il y a quelques années. Mais plutôt que d'user de métaphores poétiques pour parler des injustices de l'histoire, Marie-Claire nous décrit l'exposition de façon quasi-anecdotique (la forme et la couleur des assiettes) plutôt que de s'attaquer au sens-même de l'oeuvre.

Bien qu'elle ne maîtrise pas encore toutes les arcanes du spectacle ,Marie-Claire Séguin réussit à bien tirer son épingle du jeu, ne serait-ce qu'en nous prouvant à quel point elle est versatile et virtuose dans tous les genres qu'elle aborde. Usant d'humour et de bonne humeur pour rire d'elle-même, elle compose un personnage attachant, synchrone avec les goûts et les désillusions du jour. C'est un plaisir de la retrouver et de savoir qu'elle est à nouveau en piste avec tous les autres enfants prodigues de sa génération.

Tout sur Dutoit ?

Saviez-vous que Roberto Benzi, qui fut, au temps jadis, un « michélangélique » chef d'orchestre prodige, avait été l'initiateur de la carrière de Charles Dutoit ? Qu'Ivan, fils unique du chef attitré de l'OSM, doit son nom au fait que Dutoit père travaillait la partition de *L'Oiseau de feu* de Stravinsky lorsque l'enfant parut ?

Georges Nicholson, surtout connu comme animateur d'émissions musicales à la radio d'État, a signé ce *Charles Dutoit : le maître de l'orchestre* que lancent aujourd'hui les éditions de l'Homme. L'ouvrage de 240 pages, agrémenté de nombreuses photos du très photogénique Dutoit, suit son sujet depuis ses débuts à Lausanne jusqu'aux plus récents enregistrements de l'OSM. Charles Dutoit parle de musique dans une longue entrevue accordée à l'auteur en juillet dernier. La discographie et la liste des prix et autres distinctions accordés au « maître de l'orchestre » vous fourniront peut-être des atouts au prochain match de *Cent arpents de pièges* . . . — M.M.

Des chicanes intestines ont gâté le Gala Métrostar

NATHALIE PETROWSKI

Les galas ne sont plus ce qu'ils étaient. D'événements mondains qu'ils étaient, les galas des années 80 sont devenus de véritables campagnes électorales menacées de «paquetage» par le simple fait que le vote est ouvert à tous et non à des jury spécialisés. Ainsi en fut-il pour le Gala Métrostar, version revampée du défunt Gala des Artistes, organisé conjointement par la chaîne Métro-Richelieu, le *Journal de Montréal* et Quatre Saisons avec le concours du public québécois invité depuis le 13 octobre dernier a voter pour ses artistes préférés de la radio, de la télévision, cinéma, de la chanson et de l'humour. Le vote s'est fait par le truchement de bulletins de vote dans le *Journal de Montréal* et les circulaires de Métro-Richelieu.

Tout au long du week-end des rumeurs de paquetage dans la catégorie radio ont plané sur l'événement diffusé hier soir à Quatre Saisons. Ces rumeurs veulent que CJMS ait publicisé l'événement à outrance sur ses ondes et faussé non seulement le jeu mais le verdict des cotes d'écoute qui placent les animateurs de CKAC loin en avant des animateurs de CJMS. A un point tel, que Suzanne Lévesque et Pierre Pascau de concert avec la direction de CKAC ont refusé de se présenter à l'Arena Maurice Richard hier soir.

Guy Fournier, vice-président de Quatre Saisons et Gaëton Frigon, vice-président marketing à Métro-Richelieu, ont tous les deux nié le paquetage tout en admettant l'implication plus qu'enthousiaste de CJMS. « Il est vrai que CJMS s'est impliqué énormément dans l'événement, a déclaré Gaétant Frigon, Louise Déschâtelets a fait venir tous les anciens lauréats du Gala des Artistes à son émission, elle a encourgé les gens à voter. Benoît Marleau a fait la même chose et a même invité le public qui assiste à son radio-café à voter sur place. Nous considérons que c'est normal. CKAC n'avait qu'à en faire autant. »

Même version des faits chez Guy Fournier. « Le seul exemple d'enthouiasme débordant nous est venu de CKLM à Laval. Lorsqu'on s'est aperçu qu'il y avait quelque chose d'irrégulier, nous avons immédiatement demandé aux vérificateurs de comparer les écritures sur les bulletins. Dans le cas de CKLM et de l'animatrice Claude Valade, nous n'avons retenu que 32 bulletins de vote par écriture. »

Les deux animateurs du Gala, Marguerite Blais et Gaston L'Heureux, à droite, avec M. Gaston Frigon, de Métro-Richelieu Inc.

Guy Fournier ne croit pas que CJMS ait tenté de fausser le vote. L'influencer, sans doute.« C'est le même principe qu'une campagne électorale. Libre à un poste fort de sa popularité comme CKAC de ne pa embarquer dans le jeu. Tant pis pour eux. Cela dit, en publiant les bulletins de vote dans le *Journal de Montréal* plutôt que LE DEVOIR, nous allions chercher un certain type de clientèle et un certain type de choix. Nous ne nous en cachons pas. A quelques exceptions près, les résultats sont représentatifs. »

Interrogé sur les exceptions, Guy Fournier a avoué que la radio était la catégorie la plus apte à produire des variations étonnantes.

Au *Journal de Montréal*, Toto Gingras, directeur de la promotion, ne croit pas au paquetage lui non plus. Il affirme que le *Journal de Montréal* n'a vendu ni donné à CJMS des exemplaires du journal. Pas plus à CJMS qu'aux chauffeurs des Taxi Lasalle, propriétaire de la station CKLM! « Nous avons fait faire le dépouillement du vote par les bénévoles du Chaînon afin que tout se passe selon les normes. Il est vrai qu'il y eu la dernière semaine une arrivée massive de bulletins de vote mais ce n'était pas la même personne qui les avait rempli. »

Les trois intervenants sont d'accord sur un point: la catégorie radio est problèmatique. La pratique de la « plug » y est le plus répandue et permet donc aux animateurs d'y avoir recours impunément. Gaétan Frigon était sensible au problème et a voulu éliminer la catégorie. « Nous savions qu'il pouvait y avoir des problèmes entre CJMS et CKAC d'autant plus que nous annonçons surtout à CKAC. L'ironie veut que Provigo, notre compétiteur, annonce à CJMS. Si l'émission le Radio-Café Provigo gagne le prix de la meilleure émission de radio, nous ne pourrons que les féliciter. Chose certaine, c'est la première fois que nous travaillons avec le monde des artistes et nous rendons compte à quel point le milieu joue dur. »

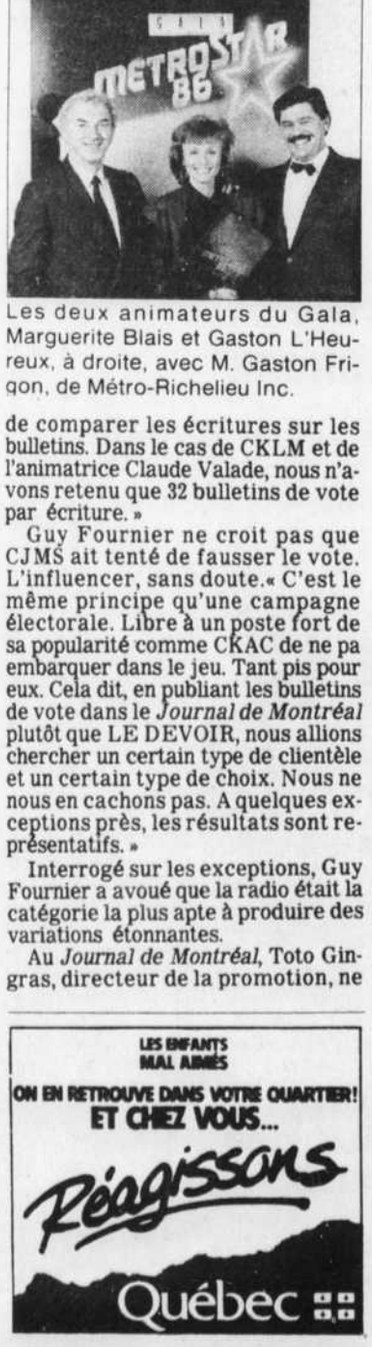

Dimanche prochain, à Vancouver

Coupe Grey: les Eskimos affronteront les Tiger-Cats

EDMONTON (PC) - Le quart Matt Dunigan a passé le knockout aux Lions de la Colombie-Britannique avec 17 points dans les 14 premières minutes de jeu et les Eskimos ont ensuite vogué vers une écrasante victoire de 41-5, hier à Edmonton, dans la finale de l'Ouest de la Ligue canadienne de football. Les Eskimos affronteront dimanche à Vancouver les Tiger-Cats de Hamilton dans l'ultime match de la Coupe Grey.

Cette victoire, la quatrième d'affilée des Eskimos aux dépens des Lions, propulse Edmonton en finale nationale pour la première fois depuis 1982, année de leur cinquième et dernière conquête d'affilée de la précieuse coupe.

En dépit d'un malaise à une épaule tout au long de la rencontre, Dunigan a préparé le premier des quatre placements de Tom Dixon avant de compléter des passes de touché à Tom Richards et à Marco Cyncar.

Avec un tel coussin de 17 points, la défensive des Eskimos n'a pas commis les mêmes erreurs que celle des Argonauts, battus par les Tiger-Cats de belle façon hier à Toronto. La défensive contre la passe a été très agressive et les receveurs éventuels ont été couverts d'un ombre continuel, gardant l'attaque des Lions en déséquilibre et dans la confusion tout au long de l'inégale rencontre.

En seulement deux occasions, l'attaque des Lions a pénétré la ligne de 35 de l'adversaire. La première fois, Lui Passaglia en a profité pour botter un placement de la ligne de 36 et, dans l'autre occasion, Cliff Toney a intercepté une passe de Roy Dewalt.

Dixon, dont les bottés avaient manqué de précision en fin de saison régulière, a porté à huit sa série de succès dans les placements dans les matches éliminatoires avant d'en rater un 9e dans le dernier quart. Il a complété le match avec une production personnelle de 17 points.

Les Eskimos ont été brillants, tant en attaque qu'en défensive. Ils ont réussi des jeux spectaculaires, dont un de 98 verges, passe et course, de Dunigan à la recrue Doug Allen.

En une rare occasion, Edmonton a commis une bévue... qui a tourné néanmoins à l'avantage des Eskimos. Chris Johnstone a échappé le ballon à la ligne d'une verge des Lions mais le garde David Sparenberg l'a recouvré dans la zone des buts pour le dernier majeur des vainqueurs.

Dans les quatre affrontements entre les deux formations cette saison, Edmonton a totalisé 133 points contre seulement 34 pour les Lions.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Hier

Washington 42, Dallas 14
Cleveland 37, Pittsburgh 31
N-Angleterre 22, Buffalo 19
Chicago 12, Green Bay 10
NY Giants 19, Denver 16
Detroit 38, Tampa Bay 17
Houston 31, Indianapolis 17
Cincinnati 24, Minnesota 20
St. Louis 23, Kansas City 14
S.Francisco 20, Atlanta 0
LA Rams 26, N-Orléans 13
Seattle 24, Philadelphie 20

Ce soir

NY Jets vs Miami

Conférence Américaine

Section Est	pj	g	p	n	pp	pc	moy
JETS NY	11	10	1	0	303	203	.909
N.-ANGLETERRE	12	9	3	0	326	200	.750
MIAMI	11	5	6	0	276	290	.455
BUFFALO	12	3	9	0	232	273	.250
INDIANAPOLIS	12	0	12	0	144	322	.000
Section Centrale							
CINCINNATI	12	8	4	0	295	298	.667
CLEVELAND	12	8	4	0	276	263	.667
PITTSBURGH	12	4	8	0	206	258	.333
HOUSTON	12	3	9	0	225	272	.250
Section Ouest							
DENVER	12	9	3	0	287	191	.750
RAIDERS LA	12	8	4	0	255	226	.666
KANSAS CITY	12	7	5	0	263	263	.583
SEATTLE	12	6	6	0	223	239	.500
SAN DIEGO	12	2	10	0	250	312	.166

Conférence Nationale

Section Est	pj	g	p	n	pp	pc	moy
GIANTS NY	12	10	2	0	244	174	.833
WASHINGTON	12	10	2	0	283	210	.833
DALLAS	12	7	5	0	291	230	.583
PHILADELPHIE	12	3	9	0	176	233	.250
ST.LOUIS	12	3	9	0	163	277	.250
Section Centrale							
CHICAGO	12	10	2	0	251	140	.833
MINNESOTA	12	6	6	0	278	214	.500
DETROIT	12	5	7	0	201	219	.417
GREEN BAY	12	2	10	0	159	284	.167
TAMPA BAY	12	2	10	0	188	338	.167
Section Ouest							
RAMS LA	12	8	4	0	218	193	.667
S. FRANCISCO	12	7	4	1	280	178	.625
N.-ORLEANS	12	6	6	0	210	193	.500
ATLANTA	12	5	6	1	208	218	.458

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Conférence de l'Ouest
Demi-finales

Samedi, le 15 novembre
Colombie-Britannique 21, Winnipeg 14

Dimanche, le 16 novembre
Edmonton 27, Calgary 18

Finale de l'Ouest
Hier
Edmonton 41, Colombie-Britannique 5
(Les Eskimos sont champions)

Conférence de l'Est
Dimanche, le 16 novembre
Toronto 31, Hamilton 17

Finale de l'Est
Hier
Hamilton 42, Toronto 25
(Hamilton gagne la série, 59-56)

FINALE DE LA COUPE GREY
Dimanche, le 30 novembre
Hamilton vs Edmonton, à Vancouver.

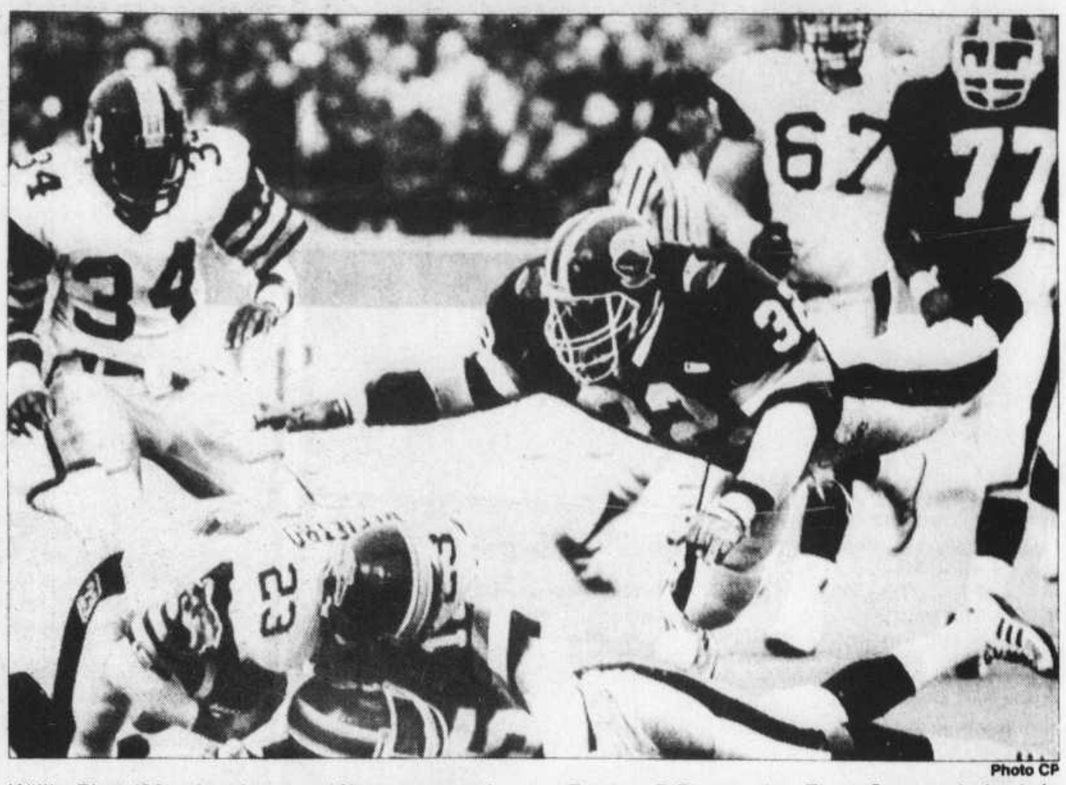

Photo CP
Willie Plett (32), des Argos, s'élance pour plaquer Rockey DiPietro, des Tiger-Cats, qui vient de culbuter sur Cliff Hewitt (15).

Mike Kerrigan brille à l'attaque

Les Tiger-Cats rebondissent

TORONTO (PC) — Le quart Mike Kerrigan a complété trois passes de touché, y compris une de dernière instance à Ron Ingram, pour élever les Tiger-Cats de Hamilton à une victoire inattendue de 59-56 en finale de la division Est de la Ligue canadienne de football, aux dépens des Argonauts de Toronto.

Les Ti-Cats avaient amorcé cette deuxième rencontre au total des points avec un lourd déficit de 14 points, après avoir encaissé un revers de 31-17 dimanche dernier devant leurs partisans à Hamilton. Mais hier, devant 32,041 personnes à Toronto, ils ont littéralement rebondi dans un gain de 42-25 pour accéder à la finale de la Coupe Grey, dimanche prochain à Vancouver.

Les deux clans étaient à égalité 49-49 au total combiné des deux matches à l'issue du troisième quart hier. Un placement de Paul Osbaldiston a placé Hamilton en avance 35-18 dans le match et 52-49 dans la série, mais Toronto devait reprendre les devants sur un touché de Keith Baker à mi-chemin dans l'engagement final, pour réduire le déficit à 35-25 dans le match et mener 56-52 dans cette finale de l'Est... mais les Tiger-Cats, avec Kerrigan en tête, n'avaient pas dit leur dernier mot.

Kerrigan a orchestré une longue remontée qui s'est soldée par le majeur de la victoire par Ingram à 13:18, sur une passe de six verges. Hamilton venait de gagner le match et la série.

Pour Toronto, c'était échec et mat

Un échec qui a fait mal aux partisans des Argonauts, tout autant qu'aux joueurs eux- mêmes.

Les Argos, qui avaient bouclé la saison un point devant les Tiger- Cats, semblaient avoir cimenté leur participation au prochain match de la Coupe Grey à l'issue du premier quart alors qu'ils menaient 15- 3 dans le match et 46-20 dans la finale.

Avalanche de 39 points

Dans les trois derniers quarts, toutefois, le quart-arrière J. C. Watts et ses coéquipiers n'ont pu qu'ajouter que 10 points à leur fiche, pendant que Kerrigan et son adjoint Ken Hobart y allaient gaiement d'une précieuse avalanche de 39 points.

Kerrigan, victime de quatre interceptions la semaine dernière alors qu'il disputait l'un de ses pires matches de l'année, a aussi complété deux passes de touché au demi Walter Bender et une autre au receveur éloigné Steve Stapler au fil de sa brillante performance.

Hobart, pour sa part, a inscrit un majeur sur une percée d'une verge, tandis que Osbaldiston bottait un simple, deux placements et cinq transformations.

Watts a atteint Baker avec deux passes de touché et a effectué une courte passe de touché de quatre verges à Darrell Smith. Lance Chomyc a botté un placement de la ligne de 43 verges et trois transformations. Hank Ilesic a contribué un simple de 72 verges dans la déconfiture torontoise.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 10, 9 h 15
ASTRE II: — **"Le glaive de la terreur"** 8 h 45— **"À coup de crosse"** 7 h.
ASTRE III: — **"The wraith"** 7 h, 8 h 40
ASTRE IV: — **"Coeur circuit"** 9 h.— **"Labyrinthe"** 7 h 10
BERRI I: (288-2115) — **"Bach et bottine"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BERRI II: — **"Pourvu que ce soit une fille"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BERRI III: **"Coeur circuit"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI IV: — **"Inspecteur Lavardin"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI V: — **"Thérèse"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"The wraith"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
BONAVENTURE II: — **"Something wild"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 10
BROSSARD I: (465-5906) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"The wraith"** 7 h, 9 h
BROSSARD III: **"Antartica"** 7 h 05, 9 h 20
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"La mouche"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 1: **"The wraith"** 7 h 30, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: **"Coeur circuit"** 7 h 25, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 3: **"Bach et Bottine"** 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 4: **"Soulman"** 7 h 10, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 5: **"Something wild"** 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h 10
LAVAL 2000 1: (687-5207)— **"Antartica"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL 2000 2: **"Le glaive de la terreur"** 9 h 05— **"À coup de crosse"** 7 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Bach et Bottine"** 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"Soulman"** 7 h, 9 h
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Traffic d'étudiants"** 9 h.— **"Vedettes d'Eros"** 7 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Le glaive de la terreur"** 9 h 10.— **"Jeu de la mort"** 7 h 35
CHAMPLAIN II: — **"Trottoir de Bankok"** 9 h.— **"St-Tropez interdit"** 7 h 30
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Tarkovsky's nostalghia"** 7 h.— **"9½ weeks"** 7 h 15— **"Sherman's march"** 9 h 15— **"Desert hearts"** 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Soulman"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Class of 84"** 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)—
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Karate kid"** 1 h 30, 4 h.— **"About last night"** 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX II: — **"Short circuit"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX III: — **"Down by law"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — **"Room with a view"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX V: — **"Stand by me"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VI: — **"Nobody's fool"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
CINÉPLEX VII: — **"Decline of the american empire"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉPLEX VIII: — **"Belizaire the cajun"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — **"The wraith"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Moment de vérité 2"** 5 h 15, 9 h 30 —**"Moment de vérité 1"** 7 h 15.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Act of vengeance"** 5 h 50, 9 h 10 — **"Commando spécial"** 7 h 30
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Le rayon vert"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Le déclin de l'empire américain"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Baton rouge"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"L'amour pourpre"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)—
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **"À nous la liberté"** 20 h 30.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Bach et Bottine"** 7 h 15, 9 h 15
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Berlin affair"** 7 h, 9 h 15.
DAUPHIN II: **"Salvador"** 7 h 10, 9 h 30
DORVAL I: (631-8587) —
DORVAL II: **"Tai-Pan"** 7 h 20, 9 h 45
DORVAL III: **"Sky bandits"** 7 h 10, 9 h 10
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Peggy Sue got married"** 7 h, 9 h
DÉCARIE II: — **"Something wild"** 7 h 20, 9 h 30
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"37.2 le matin"** 7 h, 9 h 20
ÉLYSÉE II: — **"Melo"** 7 h 25, 9 h 35
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Jumping jack flash'** 7 h 20, 9 h 30
FAIRVIEW II: — **"crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD I: (671-6129) — **"La mouche"** 7 h 15, 9 h 20
GREENFIELD 2: — **"Top gun"** fr. 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — **"Tai-Pan"** 7 h, 9 h 20
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Aliens"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Bach et Bottine"** 7 h, 9 h
KENT I:(489-9707) — **"Song of the south"** 7 h 15, 9 h
KENT 11: **"Jumping Jack Flash"** 7 h 20, 9 h 30.
LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231)— **"She's gotta have it"** 7 h 30, 9 h 30.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"3 hommes et un couffin"** 7 h.— **"L'avant-cinéma"** 7 h 15— **"L'homme dans la lune"** 9 h 15— **"Beau temps mais orageux en fin de journée"** 9 h 30 (21 au 24 nov)
LAVAL I:(688-7776) — **"La mouche"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL II:— **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
LAVAL III: — **"Street of gold"** 7 h 15, 9 h 15
LAVAL IV:— **"Tai-Pan'** 7 h, 9 h 20
LAVAL V:— **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Antartica"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II:— **"Le mal par le mal"** 7 h 30, 9 h 35
LOEW'S I:(861-7437) — **"Color of money"** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45.
LOEW'S II:— **"Song of the south"** 12 h 15, 2 h, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15, 9 h.
LOEW'S III:— **"The name of the rose"** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
LOEW'S IV:— **"Around midnight"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
LOEW'S V:— **"Sky bandits"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
LE MILIEU: (277-5789)—
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Le locataire"** 7 h, 9 h 30— **"L'hôtel New Hampshire"** 7 h 15, 9 h 15
OUTREMONT:(277-4145)— **"Le paltoquet"** 7 h 30.— **"Mona Lisa"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE II:— **"crocodile dundee"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PALACE III:— **"Trick of treat"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE IV:— **"True story"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
PALACE V:— **"Street of gold"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE VI:— **"Jumpin Jack flash"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
PARADIS I: — **"Bach et Bottine"** 7 h, 8 h 50
PARADIS II:— **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h.
PARADIS III:— **"Antartica"** 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)—
PARISIEN I:(866-3856) — **"Jean de Florette"** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN II:— **"Tenue de soirée"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PARISIEN III:— **"Je hais les acteurs"** 1 h 35, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15
PARISIEN IV:— **"Bras de fer"** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PARISIEN V:— **"Top gun"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Bach et Bottine"** 7 h, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Coeur circuit"** 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Something wild"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Short circuit"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Clockwise"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Peggy Sue got married"** 7 h 15, 9 h 20
PLACE DU PARC I: 844-9470)— **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
PLACE DU PARC II: **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
PLACE DU PARC III: **"Color of money'** 7 h 30, 9 h 45.
SAINT-DENIS II:(845-3222) —**"Antartica"** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS III:— **"Foret explosive"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le clochard de B.H."** 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES II:— **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III:— Fermé
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Coeur circuit"** 7 h, 9 h.
LE/THE CINEMA:(931-2477) — **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
YORK:(937-8978) — **"The mission"** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs, de 22h. à 02h 30— Tous les lundis et mardis de nov. Jim Zeller en spectacle, de 22h. à 02h 30
BAR CENTRE-VILLE: 280 est Ste-Catherine, Montréal— « Dans le tourbillon magnétoscopique, le petit avenir du grand écran » 3e débat de la série Entrée Libre Cinéma, invités: Bernard Boucher, de l'Institut québécois du cinéma et Georges Dufaux, de l'Office National du Film, le 24 nov. à 20h.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Mardi, Dave Ayton, jazz à 22h.— Mercredi, Michael Gauthier, guitariste de jazz, à 22h.— Jeu. au sam. Skip Bechwith, à 22h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montreal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Tous les dimanches soirs, du 12 oct. au 14 déc. concours « La relève du jazz Lowenbrau » à 20h.45— Tous les lundis soirs, ateliers de jazz coordonnés par Bernard Primeau, à la batterie— Jean-Pierre Zanella, saxophone, 25 au 28 nov. à 21h
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— La Boite à Lily: Marie-Perle Quintin au piano, tous les soirs de la semaine à compter de 18h.
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Ligue Universitaire d'Improvisation, verts et rouges, le 24 nov. à 21h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Montréal (843-8620)— Tous les mardis et jeudis, Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de flamenco « De la belle Otero à Carmen » sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez et Bizet, à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Tête-à-tête » de Ralph Burdman, traduction et m. en s. Jean-Louis Roux, du 5 nov. au 20 déc. mar. au sam. 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— France Jazz live, les 28-29 nov. à 21h.30
CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1784)— Tous les lundis, tournoi de hockey sur table, à compter de 20h.
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Tous les mardis soirs, du 11 nov. au 9 déc. hockey sur table, pour venir en aide à la Fondation Tiny Tim de l'hôpital de Montréal pour enfants— Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence, jeu. au sam. à compter de 17h.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, Montréal (343-7682)— Graeme Allwright chante Allwright, Brassens et Cohen, du 20 au 29 nov. du mar. au sam. à 20h.
CENTRE DU MOUVEMENT CRÉATIF: 878 ave Querbes, Montréal (277-8320)— Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « Concert à la carte » et « L'enfant mort sur le trottoir » en supplémentaires les 26-27-29-30 nov. à 20h.30
CINÉMA O.N.F.: Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester ouest, Montréal— « L'écran béant » vidéos et musique: « Le cri perdu » de Joanna Kotkowska, « Du potlach, l'odeur de l'huile » de Marie-Hélène Cousineau, et le groupe Cadavre-Exquis, le 24 nov. à 20h.30
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— Robert Cray Band, le 24 nov. à 21h.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame, Montréal (873-4031)— Salle Germaine Malépart: Concert-midi, récital de tuba, classe d'Alain Cazes, le 24 nov. à 12h.
GO, THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— « La condition des soies » d'Annie Zadek, m. en s. Patrick Bonté, du 20 nov. au 13 déc., du mar. au sam. à 20h.30
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Bar Tour de Ville: Le Quatuor de Pam Henry, du 30 sept. au 4 janvier, du mar. au dim. de 21h. à 02h.— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 avec Philippe Noireaut, du lun. au ven.— Le Trio de Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Bilico » de Marco Micone, m. en s. Daniel Valcourt, à compter du 7 nov. du mar. au dim. 20h.30
L'ENTRACTE: 74 Principale, Granby (378-8646)— Tous les mercredis, jazz live, entrée libre à 22h.
LE BOULEVARD: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Diner-dansant avec Le Trio Denis Boivin en spectacle, les ven. et sam. du 14 nov. au 31 déc., de 19h. à 24h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— The Shi-Lites, du 25 nov. au 6 déc. mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, ven. et sam. 22h.30 et 24h.
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « Le système magistère » de Yves Dubé, du 19 au 30 nov. du mer. au sam. 20h.30, le dim. 15h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE DE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario, Montréal (872-2200)— Omer Veilleux, clown et mime, le 24 nov. à 20h.
NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal— Ouverture prochaine d'une salle de théâtre (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 678-1209
PETIT THÉÂTRE DU PALAIS: 50 ouest St-Jacques, Montréal (842-3009)— Masquaterre présente « Les plaideurs » de Jean Racine, m. en s. Christian Moley et Pierre Bail, du 26 au 29 nov. et du 3 au 6 déc. à 20h.30
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Un regard neuf sur l'univers » jusqu'au 30 nov. Spectacles français: mar. et mer. 13h.30, jeu. et ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30— Spectacles anglais: mar. et mer. 12h.30, jeu. et ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15 et 19h.30— « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h.30, spectacle anglais 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h.30 à 23h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Blue Monday Jam Session: Nuit de blues avec Rolyn Henry Blues Band, le 24 nov.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— L'Opéra de Montréal présente « Die Zauberflote » de Mozart, avec Patrick Power, Mikael Melbye, Costanza Cuccaro, Sharon Christman et Don Garrard, dir. d'orchestre, Raffi Armenian, m. en s. Frank Corsaro, les 27-29 nov. à 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Jazz Band 111: dir. Peter Freeman, le 24 nov. à 13h.— Martin Foster, violon, et Eugene Plawutsky, piano, au programme les oeuvres pour violon de Charles Ives, le 24 nov. à 20h.
SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— David et David, en spectacle, le 24 nov. à 21h.
STATION 10: 2071 ouest rue Ste-Catherine, Montréal— Monday Morbid Movie: Sleep away camp, le 24 nov. à 22h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « The caucasian chalk circle » de Bertolt Brecht, du 4 nov. au 21 déc.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— L'Orchestre métropolitain avec Jean-Eudes Vaillancourt, chef invité, et Pauline Vaillancourt, soprano, le 24 nov. à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « La médée d'Euripide » de Marie Cardinal, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 18 nov. au 13 déc. du mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « La mégère apprivoisée » de Shakespearedu 24 oct. au 29 nov. les ven. et sam. à 20h.30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Le locataire » de Joe Orton, m. en s. Lorraine Pintal, à compter du 29 oct., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Les filles du 5-10-15 » dans une m. en s. de Lorraine Pintal, à compter du 11 nov. du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Deux sur la balançoire » de William Gibson, traduction Jean-Loup Dabadie, m. en s. René-Richard Cyr, du 19 nov. au 20 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
BAR-THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147, autoroute 20, Upton— « Une semaine de vacances » de Gisèle Bourret et Michel Paré, les ven. et sam. jusqu'au 6 déc. à 21h., souper-théâtre à 18h.30
LE GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « L'éducation de Rita » de Willy Russell, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 4 au 29 nov. du mar. au sam. à 20h.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ rue St-Jean, Québec (694-9631)— « Tension zero » de Paul Gross, traduction René Dionne, m. en s. Claude Binet, du 11 nov. au 6 déc. du mar. au sam. 20h.30
IMPLANTHÉÂTRE: 939 de Salaberry, Québec (529-2183)— « Vinci » de Robert Lepage, production du Théâtre Repère, environnement sonore Daniel Toussaint, du 18 nov. au 6 déc. mar. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Feux-Follets » de Susan Cooper et Hume Cronyn, m. en s. Gilles Provost, du 4 nov. au 12 déc. du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Mark Morris Dance Group, le 24 nov. à 20h.30— A L'Atelier: « Goodnight disgrace » de Michael Mercer, m. en s. Gil Osborne, du 20 nov. au 6 déc. à 20h.— Salle Théâtre: « Jacob's wake » de Michael Cook, du 27 nov. au 13 déc. à 20h., matinées les sam. à 14h.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.15 Aujourd'hui en France
12.30 Les belles histoires des pays d'en haut
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinema
« Le chasseur de chez Maxim's » fr. 76 avec Michel Galabru, Francis Perrin, Jean Lefebvre et Marie-Hélène Breillat
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Les schtroumpfs
16.55 Fafoin
17.00 Le vagabond
17.30 Carte d'identité
18.00 Montréal ce soir
18.30 Le clan Campbell
19.30 Poivre et sel
20.00 Le temps d'une paix
21.00 Le parc des braves
21.30 Décibels
22.00 Le Téléjournal
22.26 Le Point
23.00 La météo
23.05 Les nouvelles du sport
23.15 Cinéma
« Casablanca » amér. 43 avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman et Paul Henreid

10 CFTM

12.00 Ici Montreal
12.15 Cine Quiz
« Motel rouge » all 79 avec Jutta Speidel, Wolf Roth et Charlotte Kerr
14.30 A coeur ouvert
15.00 L'île fantastique
16.00 La bande animée
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct
18.00 Ici Montréal
18.30 Casse-tête
19.00 Peau de banane
19.30 L'or du temps
20.00 Cosby
20.30 Coeur a tout
21.00 Dynastie
22.00 Ad Lib
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 Ici Montréal
23.35 Les sports
23.50 La couleur du temps
24.00 Cinéma de fin de soirée
« Une belle fille comme moi » fr. 72 avec Bernadette Lafont, André Dussollier et Claude Brasseur

17 RADIO-QUÉBEC

14.30 Québec Scope
15.00 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma
15.30 Le magazine
16.30 Construire
17.00 Visage
17.30 Nord-sud
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice
19.28 Tirage La Quotidienne
19.30 Questions d'argent
20.00 Le tiroir secret: le retour
21.00 Télédocuments: zone de turbulence
22.00 Octo-Puce
22.30 Octo-giciel
23.00 Téléservice

99 TVFQ (Câble)

12.00 Aujourd'hui la vie
13.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
13.30 Thalassa
14.10 Indices biologiques de pollution en eau courante
14.30 A nous deux
15.20 Le nouveau théâtre de bouvard
15.35 Radio-France-Internationale
16.00 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Le Journal
18.00 Télésérie
« Les bas-fonds de Paris » avec Claudine Ancelot, Philippe Juteau et François Domange
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie: savoir vivre ou art de vivre?
20.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.30 Auto-moto
21.00 Intermède: faut voir
21.30 A nous deux
22.20 Le nouveau théâtre de bouvard
22.35 Le Journal
23.05 Radio-France-Internationale

35 QUATRE SAISONS (câble 5)

14.30 De toute beauté
15.00 La vallée des peupliers
15.30 Les maîtres de l'univers
15.55 Le petit journal
16.00 Le monde de Martin
16.30 Fan club
17.00 Action, réaction
17.30 Le grand journal
18.00 L'heureux retour
19.00 Premières
19.25 Pop Corn
19.30 M.A.S.H.
20.00 Cinéma
« La conquête des étoiles » amér. 84 avec James Garner, Susan Anspack, Beau Bridges, Blair Brown, Bruce Dern, Melinda Dillon, David Aukes, Harry Hamlin et Michael York
22.00 Le grand journal
22.30 Mon oeil
23.15 Le cahier des sports
23.25 Amicalement vôtre

6 CBMT

12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Trapper John m.d.
15.00 Coronation street
15.30 The muppet show
16.00 Facts of life
16.30 Sharon, lois and Bram's elephant show
17.00 Video hits
17.30 Three's company
18.00 Newswatch & Sports News
19.00 Country report
19.30 The raccoons
20.00 Kate and Allie
20.30 Hangin'in
21.00 Newhart
21.30 Designing women
22.00 The National News and The Journal
23.00 Newswatch & Sports News
23.30 Maude
24.00 Minder

12 CFCF

12.00 Family ties
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General hospital
16.00 Music Vision
16.30 Take a break with Matthew Cope
16.35 Wheel of fortune
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment Tonight
19.30 Live it up
20.00 Macgyver
21.00 CTV monday night movie
« The Ted Kennedy Jr story » avec Craig T. Nelson et Susan Blakely
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 World wrestling federation
01.00 Cinéma 12
« Robin and Marian » 1975 avec Sean Connery, Audrey Hepburn et Robert Shaw
03.00 Second Feature
« Where's Jack » 1969 avec Tommy Steele, Stanley Baker et Fiona Lewis
04.50 Solid gold
05.50 PK's video gold

SPORTS

Photo CP

Wayne Gretzky: 500 buts

Wayne Gretzky montre fièrement la rondelle avec laquelle il a marqué son 500e but, samedi soir contre les Canucks. Gretzky n'a eu besoin que de 575 matchs pour réussir cet exploit.

Après les exploits, l'indiscipline

Le Canadien a manqué de souffle

BERNARD CYR et RICHARD MILO

(PC) — Le Canadien de Montréal, qui venait de remporter cinq victoires consécutives, toutes contre des équipes de sa section, a laissé échapper un match facile contre les Red Wings de Détroit, s'inclinant 4-3, samedi soir, au Forum.

On dit un match facile parce que les visiteurs n'avaient pas gagné à leurs cinq matches précédents, ne méritant qu'un point au cours de cette séquence.

Mais il faut souligner que le Canadien qui a joué des matches quasi-parfaits à Hartford et Boston, plus tôt cette semaine, n'était pas tout à fait le même samedi.

Il était en effet privé de Ryan Walter, Chris Nilan et Claude Lemieux, suite aux incidents de jeudi à Boston.

Et le gardien Patrick Roy a déjà connu de meilleurs matches que celui d'hier, même si les Red Wings ont dominé 28-18 au chapitre des tirs au but.

Le Canadien a forcé le jeu en fin de match, même s'il évoluait à court d'un homme, mais n'a pu combler totalement l'écart de deux buts créé par le filet réussi en avantage numérique par Lee Norwood, à 15:49 du troisième engagement.

Momesso indisciplined

Sergio Momesso a écopé de quatre minutes de pénalité avec 4:47 minutes à faire au match.

Il a été pénalisé pour avoir cinglé un adversaire et a écopé de deux minutes additionnelles pour avoir critiqué la décision de l'arbitre Andy Van Hellemond.

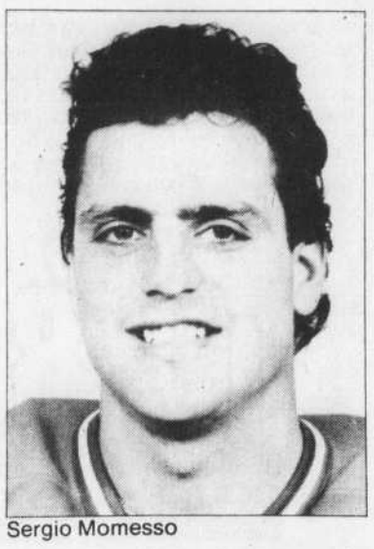

Sergio Momesso

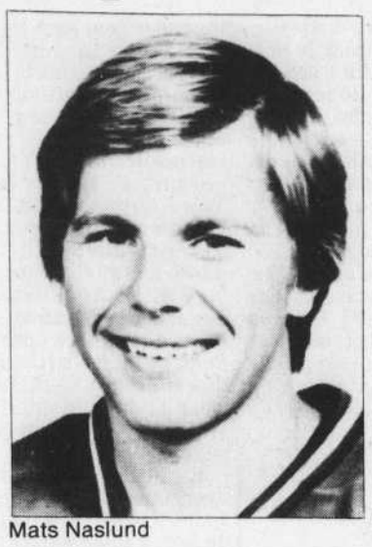

Mats Naslund

Vingt-trois secondes plus tard, Chris Chelios était chassé à son tour pour avoir servi un double-échec au gardien Glen Hanlon et c'est pendant cet avantage de deux hommes que Norwood a porté la marque à 4-2.

« Nous venions de remporter de grosses victoires et, tout à coup, nous faisons preuve d'indiscipline dans des moments-clés », n'a pas manqué de souligner le pilote Jean Perron.

« Nous étions sans les services de trois joueurs importants, mais ce n'est pas une excuse. Ceux qui étaient dans la formation auraient dû se relever les manches et ne l'ont pas fait », a ajouté Perron.

Kjell Dahlin a réduit la marque à 4-3 avec 2:35 minutes à faire au match, en désavantage numérique évidemment, mais le Canadien a été incapable de marquer le but égalisateur même s'il a travaillé fort, plus fort que pendant le reste du match.

Momesso avait réussi les deux premiers buts du Canadien en avantage numérique, tandis que Gerard Gallant, avec deux, et John Ogrodnick ont marqué les autres des vainqueurs, devant 16,842 spectateurs.

Gallant, qui a hérité de la première étoile, avait rompu une égalité de 2-2, à 7:29 de l'engagement final, en profitant d'une bévue de Gaston Gingras. Au lieu de jouer l'homme dans son territoire, Gingras a tenté d'amorcer une attaque et oublié la rondelle, laissant Gallant devant Roy. Il a alors marqué son deuxième but de la soirée et son septième de la saison.

Un match difficile

Patrick Roy a connu un match difficile, samedi. Il n'a pas bien paru sur le but de John O'Grodnick mais il n'était pas prêt à dire, hier, qu'il a connu un très mauvais match, loin de là.

« Sur le but d'O'Grodnick, la rondelle est tombée d'environ un pied. J'ai mal paru, c'est sûr, mais j'ai également réussi de beaux arrêts. Les Red Wings auraient pu prendre l'avance 3-0 en première », a-t-il précisé à l'issue de l'exercice optionnel du Canadien.

Roy faisait partie du groupe de 10 joueurs qui ont patiné au Forum, hier matin. Jean Perron lui a demandé de participer à l'entraînement, mais Roy a indiqué qu'il aurait tout de même pris part à l'exercice de son propre chef. Le gagnant du trophée Conn Smythe n'aime pas l'inactivité.

« J'aime mieux jouer pendant une (longue) séquence mais l'équipe compte sur deux gardiens et il faut que je m'y adapte », a-t-il révélé.

Roy a participé à sept matchs d'affilée avant de céder son poste à Brian Hayward contre les Bruins de Boston, lundi dernier. Par la suite, il a affronté les Whalers de Hartford (mercredi) mais Hayward protégeait le filet du Canadien à Boston, jeudi.

A moins d'une surprise, il faut cependant s'attendre à ce que Roy affronte les Nordiques de Québec, demain. Comme d'habitude, ses parents et ses amis assisteront au match.

« C'est stimulant. Disons que je n'ai pas besoin d'être motivé la veille d'un match... au Colisée », a-t-il déclaré.

Roy s'est par ailleurs entretenu avec Perron, samedi matin, dans le but de connaître les points forts et les points faibles des Red Wings. Il s'agissait du premier match entre les deux équipes cette saison. Il a remporté trois victoires en autant de match contre eux, l'an dernier.

»Red Wings 4, Canadien 3

Première période

Aucun but.
Pénalités — Corson Mtl 5:47, Lewis Det 16:59.

Deuxième période

1—**Montréal,** Momesso 3
Smith, Naslund 3:57
2—**Montréal,** Momesso 4
Smith, Naslund 12:42
3—Detroit, Gallant 6
Yzerman, Probert 16:11
4—Detroit, Ogrodnick 8
O'Connell, Snepsts 16:49
Pénalités — Higgins Det 3:25, Chiasson Det 11:24.

Troisième période

5—Detroit, Gallant 7
Probert, Snepsts 7:29
6—Detroit, Norwood 2
Veitch, Ogrodnick 15:49
7—**Montréal,** Dahlin 4 ..... 17:25
Pénalités — Skrudland Mtl 10:11, Momesso Mtl double min. 15:13, Chelios Mtl 15:36

Tirs au but

Detroit	12	10	6	— 28
Montréal	9	4	5	— 18

Gardiens — Detroit, Hanlon; Montréal, Roy.
Assistance — 16,842.

Un deuxième gain en 24 heures contre les Sabres

Les Nordiques frappent encore !

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Les Nordiques semblent repartis sur la bonne voie.

Samedi soir, au Colisée, ils ont encore été solides en défensive, avec Clint Malarchuk en tête, pour infliger un deuxième revers en 24 heures aux pauvres Sabres de Buffalo.

Les Fleurdelisés ont gagné 3-1, n'accordant donc que deux buts à leurs rivaux en six périodes.

Brent Ashton (12e), Michel Goulet (12e) et Anton Stastny (7e) ont déjoué Tom Barrasso pour assurer un 10e gain aux Québécois cette saison.

Wilfrid Paiement a privé Malarchuk d'un jeu blanc en deuxième période.

Les Sabres continuent de s'enliser et ce ne sont pas les Nordiques qui les ont aidés en jouant comme ils l'ont fait encore hier.

Une rencontre passablement robuste où les visiteurs ont plusieurs fois passé leur frustration sur le dos des Nordiques avec des coups pas toujours catholiques.

Les hommes de Michel Bergeron ont résisté aux provocations de façon discipliné.

En tout cas, les Nordiques seront certes mieux préparés pour affronter leurs grands rivaux de Montréal, mardi, au Colisée.

Malarchuk brille

Les Nordiques ont entamé le match un peu de la même manière que la veille à Buffalo.

Les Sabres ont eu le meilleur dans les 10 ou 12 premières minutes de jeu. Heureusement que Malarchuk tenait le coup, sinon les Fleurdelisés se seraient vite retrouvés avec un déficit d'au moins un couple de buts.

Tucker, deux fois, et surtout Mike Foligno, seul devant le gardien, ont été frustrés de belle façon.

Les locaux ont augmenté le rythme peu à peu pour forcer les opposants à se concentrer davantage sur la défensive.

Brent Ashton a inscrit le seul but de ce premier vingt à la faveur d'une attaque massive pendant une pénalité à Arniel. Il a sauté sur un retour de tir de Brown pour loger le disque au fond du filet à 14:42 minutes.

Après le but, Malarchuk s'est de nouveau illustré, cette fois aux dépens de Kurvers alors que les Québécois se défendaient à court d'un homme.

Dans ce premier tiers, le trio Eagles-Gillis-Côté a brassé pas mal les Sabres, frappant tout ce qui bougeait devant lui.

Tir de pénalité

La seconde période venait à peine de commencer que les Sabres ont bénéficié d'un tir de pénalité.

Quand Andreychuk s'est dirigé vers Malarchuk, la foule s'est mise à hurler. L'attaquant a exécuté une feinte à la droite de Malarchuk avant de tirer du revers. Heureusement pour le gardien et les Québécois, la rondelle a abouti sur la partie supérieure du poteau, à la grande joie des spectateurs.

Picard et Eagles avaient immobilisé la rondelle à l'entrée du filet lors d'une attaque à cinq des Sabres pour mériter cette sanction à 2:07 minutes.

Dans ce deuxième tiers, chaque club a marqué une fois: Goulet d'abord après une belle manoeuvre de Hunter derrière le filet à 11:33.

Paiement a ensuite réduit la marge à un but en trompant le gardien à 17:09 d'un tir venant de l'enclave.

Goulet a failli inscrire un deuxième but à la 16e minute en se présentant seul devant Barrasso. Ce dernier a cependant eu le dernier mot.

Anton Stastny devait envoyer les Sabres au plancher en début de dernière période en inscrivant le troisième but des siens.

Malarchuk a accompli de beaux arrêts encore au troisième tiers pour décourager les visiteurs qui ont bien essayé d'arracher un cinquième triomphe en 20 matches mais ce fut peine perdue.

■ On a eu beau pointer du doigt Michel Goulet la semaine dernière, mais il n'en demeure pas moins que l'ailier gauche a récolté 15 points, dont sept buts, lors des neuf derniers matches; il s'est inscrit au pointage dans chacune de ces parties. Après la marque de confiance de Maurice Filion jeudi dernier, il semble bien que Goulet soit reparti en grande avec quatre buts et une aide en deux matches.

Nordiques 3, Sabres 1

Première période

1—**Québec,** Ashton 12
Brown, Siltanen 14:42
Pénalités — Banc Qué (purgée par A.Stastny) 6:11, Perrault Buf 7:34, Korn Buf, Zemlak Qué (min., inc.) 9:45, Arniel Buf 13:49, Brown Qué 16:09.

Deuxième période

2—**Québec,** Goulet 12
Hunter, Hough 11:33
3—Buffalo, Paiement 13
Cyr, Ruuttu 17:09
Pénalités — Gillis Qué 0:43, Perrault Buf 2:53, Buf (purgée par Andreychuk) 5:05, Paiement Buf, Picard Qué 9:10, Picard Qué 12:03.

Troisième période

4—**Québec,** A. Stastny 7
Goulet, Hunter 3:36
Pénalités — Hunter Qué 4:44, Paiement Buf inconduite 7:02, Ruuttu Buf maj. 10:28.

Tirs au but

Buffalo	8	9	9	— 26
Québec	9	6	8	— 23

Gardiens — Buffalo, Barrasso; Québec, Malarchuk.
Assistance — 13,746

Le plus jeune champion poids lourd de l'histoire

Mike Tyson a tenu ses promesses

LAS VEGAS, Nevada (Reuter et AP) — Les derniers doutes autour de la puissance de frappe dévastatrice de Mike Tyson se sont estompés, samedi soir.

Le jeune boxeur américain de 20 ans a mis un peu plus de cinq minutes pour disposer du Canadien d'origine jamaïcaine Trevor Berbick et ainsi devenir le plus jeune champion poids lourd de l'histoire.

Tyson a expédié Berbick au canevas à deux reprises au deuxième round et c'est à 2:35 de l'assaut que l'arbitre a signalé la fin des hostilités... et le début d'un nouveau règne. Un règne qui pourrait durer longtemps de l'avis des connaisseurs.

« Ce bonhomme m'a complétement abasourdi », a reconnu Angelo Dundee, l'ancien entraîneur de Muhammad Ali, qui a assisté, impuissant à la tannée de son protégé Berbick.

« Tyson est aussi féroce que George Foreman l'était quand il a knockouté Joe Frazier à Kingston en 1973. Chaque coup tombait pile. Il avait les poings beaucoup plus vifs qu'on ne le pensait », a dit Dundee.

Quant à Tyson, il a modestement déclaré qu'il lui restait encore beaucoup de choses à apprendre — mais il n'a pas caché son ambition: « Je suis le plus jeune champion du monde et je serai le plus vieux », a-t-il affirmé de sa petite voix qui contraste avec sa carrure musclée.

Pour Cus D'Amato

Tyson, invaincu en 28 combats professionnels, a dédié sa victoire au regretté Cus D'Amato, l'homme qui l'a sorti d'un centre de rééducation de New York quand il avait 13 ans. D'Amato, qui avait dirigé la carrière de Floyd Patterson, avait vu Tyson s'entraîner et il avait déclaré qu'il pourrait devenir champion du monde s'il était prêt à écouter et à travailler très fort.

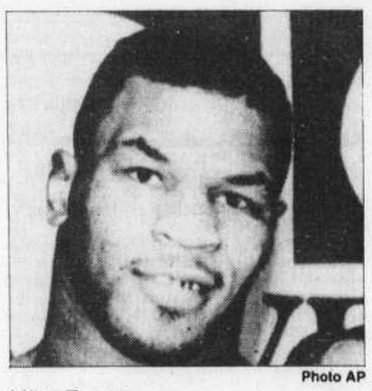

Photo AP

Mike Tyson

Rendant hommage à son défunt entraîneur, Tyson a reconnu: « Si nous étions à la maison (à Catskill, dans l'État de New York) demain, il me préparerait le petit déjeuner et j'aurais peur de quitter ma chambre parce qu'il m'expliquerait toutes les erreurs que j'ai commises durant le combat ».

Berbick, qui avait remporté la couronne, version WBC, en mai dernier aux dépens de Pinklon Thomas, a avoué qu'il avait péché par excès de confiance.

« J'ai commis la bêtise de vouloir prouver ma virilité dans les premiers rounds. Je croyais être assez fort et je me suis fait prendre », a-t-il dit.

« Je crois qu'il sera un très bon champion, a ajouté Berbick. Et il pourra devenir un très grand champion dans la mesure où il battra tout le monde. S'il réussit, je serai content pour lui », a-t-il conclu en ajoutant qu'il aimerait bien avoir droit à un match revanche.

Etonnante facilité

Tyson, professionnel depuis 20 mois seulement, a disposé de l'adversaire le plus difficile de sa carrière avec une étonnante facilité.

En difficulté dès le round initial, Berbick a visité le tapis une première fois à la 19e seconde du deuxième assaut, abattu par une combinaison gauche-droite.

Deux minutes plus tard, Tyson le martelait de cinq coups avant de l'expédier au plancher avec un gauche foudroyant.

Berbick est resté une seconde debout, immobile, avant de chuter. Il a courageusement tenté de se relever mais, titubant à travers le ring, il est tombé dans les câbles. Se relevant à nouveau, il a titubé jusqu'au centre de l'arène avant de chuter encore. Il essayait de se remettre sur pied une troisième fois quand l'arbitre a lancé le compte de neuf et c'est dans les bras de l'arbitre qu'il s'est effondré pour de bon.

Au total, Tyson a tenté 106 coups, desquels 59 ont touché Berbick. Ce dernier s'est élancé 38 fois et il n'a touché la cible que 13 fois.

Tyson a par ailleurs été condamné à une amende de $3,000 pour ne pas avoir tenu compte d'un avis de la Commission athlétique de l'État du Nevada qui lui interdisait de porter un short noir alors que Berbick, se prévalant de son privilège de tenant du titre, avait lui-même opté pour cette couleur.

Un champion incontesté

Floyd Patterson avait été, avant Tyson, le plus jeune champion poids lourd de l'histoire. En 1956, a l'âge de 21 ans, il avait détrôné Archie Moore.

Patterson était cependant un champion incontesté, un titre dont Tyson ne pourra se prévaloir avant le mois de mai.

En effet, le match Tyson-Berbick était le cinquième d'une « série mondiale » de huit combats visant à unifier le titre des poids lourds.

Le 7 mars, Tyson doit affronter le vainqueur de l'affrontement qui opposera, le 12 décembre à New York, Tim Witherspoon et Tony Tubbs pour le titre de la WBA.

Le vainqueur du combat du 7 mars affrontera ensuite Michael Spinks, champion de la IBF, pour le titre unifié.

Tournoi des maîtres

Martina, une 4e fois d'affilée

NEW YORK (AFP) — L'Américaine Martina Navratilova a triomphé pour une quatrième fois d'affilée au Tournoi des maîtres du tennis féminin, à New York.

Âgée de 30 ans, la meilleure joueuse mondiale a défait la jeune Allemande de l'Ouest Steffi Graf en trois manches, 7-6 (8-6), 6-3 et 6-2, en finale, au Madison Square Garden.

Déjà victorieuse de 12 tournois cette saison, Navratilova a empoché $125,000 pour son succès.

L'Allemande de 17 ans s'est consolée avec un chèque de $60,000.

Il s'agissait d'une cinquième victoire en six matches pour Navratilova aux dépens de Graf.

Navratilova en puissance

Hier, il n'y a eu aucun véritable problème pour Navratilova, qui, en revanche, avait énormément peiné au tour précédent pour éliminer sa compatriote Pam Shriver (no 5), et Graf n'a jamais été en position de faire le break. C'est ainsi que l'Américaine, très efficace sur sa première balle, et toujours redoutable au filet, n'a cédé que 8 points sur son service dans la première manche, et 7 au cours de la deuxième.

Après avoir mené 3-0, 5-3, puis 6-4, dans le tie-break d'un set initial très égal, entre deux joueuses commettant un minimum d'erreurs, Martina l'a finalement emporté en 42 minutes en concluant sur son troisième as de la partie.

En excellente forme physique, très agressive, grâce à un service toujours aussi puissant et précis, elle a enlevé ensuite le deuxième set 6-3, avec un break dès le 2e jeu, et un ultime jeu blanc, face à une adversaire réussissant pourtant parfois de superbes coups droits.

Dans la dernière manche, Navratilova, parfaitement maîtresse du jeu, devant 16,175 spectateurs impressionnés par son aisance, a pris de nouveau le service de Graf à deux reprises, aux 5e (jeu blanc) et 7e jeux, pour s'imposer, et prouver, s'il en était encore besoin, cette saison, qu'elle demeurait bien la meilleure joueuse actuelle.

Du tennis solide

« Je ne pensais vraiment pas gagner en trois sets seulement, mais je n'ai jamais pensé non plus n'avoir aucun point de break contre moi, disait Navratilova à l'issue de sa victoire. Je n'ai pas eu de coups très spectaculaires. J'ai joué seulement un tennis solide, sans défaillance, ni mauvais points sur mon service. J'ai tiré aussi avantage de ses erreurs quand elle en a commises. Il est très satisfaisant pour moi de terminer cette saison par cette victoire, que je désirais énormément. Je suis très heureuse, c'est fantastique. Cela aurait été une grosse déception si j'avais perdu. Le set le plus important a été le premier, car si je l'avais perdu, je crois que nous serions toujours en train de jouer... »

Meilleure que d'habitude

Quant à Steffi Graf, elle a dit: « Aujourd'hui, Martina a encore joué un peu mieux qu'elle le fait d'habitude. Dans ma tête, je n'étais pas vraiment concentrée tout au long de la semaine. J'ai senti que je n'étais pas au mieux pour ce tournoi. Je suis heureuse maintenant de pouvoir me reposer. Je ne participerai pas aux Internationaux d'Australie, en janvier, et pense faire ma rentrée seulement à Key Biscayne, en février ».

HOCKEY

Ligue nationale

Vendredi
Québec 6, Buffalo 1
Hartford 4, St. Louis 0
Rangers 8, Vancouver 5
Washington 3, Detroit 3
Los Angeles 4, Winnipeg 1
Samedi
Boston 6, St. Louis 5
Québec 3, Buffalo 1
Detroit 4, **Montréal 3**
Calgary 8, Rangers 5
Minnesota 6, New Jersey 2
Philadelphie 6, Toronto 1
Pittsburgh 5, Washington 4
Edmonton 5, Vancouver 2
Hier
New Jersey à Chicago
Los Angeles à Winnipeg
Ce soir
Boston à Toronto
Edmonton à Calgary
Mardi
Montréal à Québec
Pittsburgh à Islanders
Los Angeles à Vancouver
Mercredi
Boston à Washington
Buffalo à Hartford
Montréal à Philadelphie
Québec à Rangers
Islanders à Pittsburgh
New Jersey à St. Louis
Toronto à Detroit
Chicago à Minnesota
Winnipeg à Edmonton
Vancouver à Los Angeles
Jeudi
Winnipeg à Calgary

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	21	12	6	3	79	67	27
QUÉBEC	21	10	8	4	86	70	24
HARTFORD	18	9	6	3	65	63	21
BOSTON	21	8	10	3	71	76	19
BUFFALO	20	4	13	3	64	74	11

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	20	14	4	2	86	45	30
PITTSBURGH	21	13	6	2	86	70	28
ISLANDERS NY	20	11	8	1	80	65	23
NEW JERSEY	20	10	8	2	75	89	22
WASHINGTON	22	7	11	4	72	90	18
RANGERS NY	21	6	11	4	82	93	16

Division Clarence Campbell

Section James Norris

TORONTO	20	9	7	4	68	65	22
ST. LOUIS	19	8	7	4	66	66	20
DETROIT	20	8	10	2	57	66	18
MINNESOTA	19	6	11	2	74	80	14
CHICAGO	21	4	12	5	65	91	13

Section Connie Smythe

EDMONTON	22	13	8	1	97	80	27
WINNIPEG	20	12	7	1	76	63	25
CALGARY	21	11	10	0	73	80	22
LOS ANGELES	21	8	11	2	82	89	18
VANCOUVER	21	5	14	2	62	84	12

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	19	32	51
Lemieux, Pitt	20	18	38
Cicarelli, Min	21	14	35
Messier, Edm	8	25	33
Propp, Phi	10	20	30
Coffey, Edm	7	22	29
Kerr, Phi	18	10	28
Smith, Mtl	**12**	**15**	**27**
MacLean, Win	13	13	26
Goulet, Qué	**12**	**14**	**26**
Kurri, Edm	12	13	25
P.Stastny,Qué	**11**	**14**	**25**
Dionne, LA	6	19	25
Bossy, Isl	14	10	24
Fergus, Tor	13	11	24
Haw'chuk, Win	11	13	24
Poddubny, Ran	9	15	24
Gilmour, StL	8	16	24
Hunter, Qué	**7**	**17**	**24**
Trottier, Isl	5	19	24
Gingras, Mtl	**3**	**21**	**24**
Sutter B, Isl	13	10	23
Robitaille, LA	12	11	23
Muller, NJ	8	15	23
Larmer, Chi	7	16	23
Broten, NJ	6	16	22
Verbeek, NJ	13	8	21
Lafontaine, Isl	11	10	21
Savard, Chi	9	12	21
Naslund, Mtl	**8**	**13**	**21**
Nicholls, LA	8	13	21
Ashton, Qué	**12**	**8**	**20**

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Vendredi
Granby 4, Hull 3
Verdun 8, Longueuil 4
Laval 5, Shawinigan 4
St-Jean 8, Drum'ville 5
T-Rivières à Chicoutimi (remis, tempête)
Hier
Granby à St-Jean
Chicoutimi à Verdun
Longueuil à Drum'ville
Ce soir
Chicoutimi à Hull
Shawinigan à Laval
Mercredi
St-Jean à Hull
Granby à Laval
Longueuil à Shawinigan
Drum'ville à T-Rivières

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LONGUEUIL	25	15	9	1	125	102	31
LAVAL	25	13	12	0	141	138	26
HULL	24	8	14	2	94	105	18
ST-JEAN	25	7	17	1	119	148	15
VERDUN	25	3	22	0	110	208	6

Section Frank Dilio

GRANBY	27	21	5	1	167	111	43
DRUM'VILLE	24	15	9	0	127	126	30
SHAWINIGAN	25	12	9	4	138	122	28
CHICOUTIMI	24	13	10	1	129	113	27
T-RIVIÈRES	24	11	11	2	147	124	24